Français Langue Étrangère, Maternelle et Seconde

Collection fle

B. Chovelon
M.-H. Morsel

Le résumé
Le compte rendu
La synthèse

Guide d'entraînement aux examens et concours

DALF







Français Langue Étrangère, Maternelle et Seconde

Collection *fle*

B. Chovelon, M.-H. Morsel

Le résumé, le compte rendu, la synthèse

Guide d'entraînement aux examens et concours



Cet ouvrage a pour objectif de vous aider à préparer les différentes épreuves des concours de recrutement administratifs, comme l'épreuve écrite de l'unité *A5 du DELF 2nd degré* ou les unités *B1 et B3 du DALF*. La note de synthèse notamment est une épreuve présente dans la plupart des concours de catégorie B et dans de nombreux concours de catégorie A.

Objectifs

Exercice, entraînement et maîtrise des techniques pour élaborer correctement une synthèse, un résumé ou un compte rendu. La première partie – *Le résumé et le compte rendu* – se compose de 18 dossiers (extraits et articles de presse), comprenant les rubriques : mots expliqués, préparation à la compréhension, approche lexicale, approche grammaticale, compréhension globale, enfin le compte rendu de l'article avec un nombre de mots imposés. La seconde partie – *La synthèse* – articulée autour de 5 grands thèmes propose plus de 15 dossiers et des corrections spécifiques.

Les auteurs

Bernadette Chovelon, docteur ès lettres et Marie-Hélène Morsel, DEA de Linguistique, toutes deux spécialistes de FLE au CUEF de Grenoble sont auteurs de nombreux manuels publiés aux Presses Universitaires de Grenoble dont notamment *L'Expression française écrite et orale* – nouvelle édition 2002.

Marie-Hélène Morsel est également coauteur de *L'Exerciseur*, et Bernadette Chovelon vient de publier aux PUG en 2002 *Expression et style – français de perfectionnement*.

Presses Universitaires de Grenoble
BP 47 – 38040 GRENOBLE CEDEX
http://www.pug.fr





ISBN 2 7061 1004 X – ISSN 0297-5718
Code Sodis-Sofedis 970 7810

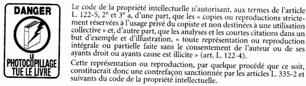
Catalogage Electre-Bibliographie

Chovelon, Bernadette*Morsel, Marie-Hélène

Le résumé-le compte rendu, la synthèse. – Saint-Martin-d'Hères (Isère) : PUG, 2002. – (Français langue étrangère)

ISBN 2-7061-1004-X

RAMEAU :	français (langue) : manuels pour allophones synthèse de textes : guides, manuels, etc.
DEWEY :	374.5 : Formation des adultes. Méthodes d'expression écrite et orale
Public concerné :	Tous niveaux



BP 47 – 38040 Grenoble cedex 9

Tél. : 04 76 82 56 51 – Fax : 04 76 82 78 35

e-mail : pug@pug.fr www.pug.fr

ISBN 2 7061 1004 X

Bernadette Chovelon – Marie-Hélène Morsel

Le résumé-le compte rendu
La synthèse

Guide d'entraînement aux examens et concours

Presses Universitaires de Grenoble

Préambule

Vous venez d'acquérir ce manuel. Il a pour but de vous apprendre à travailler un texte soit pour en élaborer un compte rendu soit pour rédiger une note de synthèse.

Ces deux types de travaux prennent une importance grandissante dans les épreuves de différents examens ou concours. Vous aurez certainement à les rencontrer vous-même dans le *cursus* de vos propres études. Rédiger un compte rendu ou une synthèse fait appel à une pluralité de qualités intellectuelles qui vous seront indispensables plus tard, soit dans votre profession, soit tout simplement dans votre vie quotidienne.

Dans l'exercice de votre profession, vous aurez à savoir extraire très rapidement l'idée principale ou les idées essentielles d'un discours, d'un rapport, d'une communication, d'une réunion etc. Vous serez amené à les reformuler différemment, à les associer à d'autres idées, à les comparer à d'autres points de vue sans vous perdre dans des digressions ou des détails secondaires que votre esprit doit savoir mettre de côté momentanément, sans pour autant les oublier. C'est une des premières qualités d'un *manager* ou de celui qui a quelque responsabilité dans l'établissement de rapports écrits, dans la conclusion de colloques ou de réunions professionnelles. Cette classification des idées requiert un entraînement de l'esprit, une gymnastique de l'intelligence qui sont tout aussi essentiels qu'un entraînement sportif.

Dans votre vie quotidienne, même dans le domaine des loisirs, vous serez amené également à utiliser les facultés de l'esprit que ce manuel veut vous aider à développer. Par exemple, quand vous lirez un journal avec toutes les informations qu'il comporte, vous devrez savoir automatiquement sélectionner ce qui est important à mémoriser. Un article de journal est structuré d'une manière précise afin de véhiculer certaines idées. Vous devrez savoir rapidement évaluer son mode de fonctionnement et extraire mentalement les idées essentielles développées. Ceci est vrai également pour un film, pour un livre, pour une émission de télévision. Un exercice bénéfique serait, après la lecture d'un quotidien ou la vue d'un film, de se poser toujours la question : « Quelles sont les idées principales que je dois retenir ? » Ce petit exercice mental rapide devrait être une habitude à tous les âges de la vie. Il aide à former son esprit. Cette opération est fondamentale dans la structuration de la personnalité.

Ce manuel est un livre d'entraînement. Ce n'est pas un livre d'annales avec des réponses figées. Il comporte une présentation de seize textes pour le compte rendu et d'une vingtaine de textes en cinq thèmes pour la préparation à la synthèse.

Pour chaque texte, nous vous proposons dans une première partie une méthode de lecture, une approche de moyens de classification, d'observations lexicales ou grammaticales que vous pourrez élaborer seul ou en classe avec votre enseignant. Cette

approche suit une progression méthodologique que vous aurez vite comprise vous-même et qui vous servira lors de vos épreuves d'examens ou de concours. Dans une deuxième partie, le corrigé vous fournira les idées essentielles des textes (que normalement vous devriez déjà avoir trouvées mais vous pourrez les vérifier vous-même).

Nous vous proposons également une analyse détaillée de la structure d'un texte par une étude précise de la construction de chaque paragraphe. Nous avons en effet trouvé important de mettre en valeur les moyens linguistiques utilisés dans un texte pour faire progresser les idées. Il y a des procédés logiques et lexicaux que nous avons estimé bon de signaler car ils pourront vous être utiles.

Pour finir le travail sur chaque texte nous vous proposons des exemples de comptes rendus ou de synthèses, quelquefois même deux exemples car ils auront été rédigés par les deux auteurs différents de votre manuel. Il nous a semblé intéressant que vous puissiez comparer les deux approches. Vous devrez en trouver une troisième qui nécessairement sera différente.

Méthodologie

I. Lire un texte

C'est un exercice qui demande une bonne concentration d'esprit. On vous donne un article de journal : il peut vous paraître long, touffu, traitant d'un sujet qui vous ennuie. Vous devez oublier ces considérations personnelles. Vous devez vous « battre » avec ce texte jusqu'à ce que vous le possédiez totalement.

1. Première approche

Le titre. Il faut d'abord bien l'analyser. Il est souvent porteur de sous-entendus ou de jeux de mots. La plupart du temps il se veut « accrocheur ». Vous devez saisir pourquoi. Sachez qu'il est essentiel pour comprendre le texte. Dans beaucoup de journaux ou de magazines il est accompagné de surtitre, de sous-titre, d'intertitres, d'encadré ou de chapeau. Il importe de les lire très attentivement car ils développent les idées essentielles.

Le *surtitre* est écrit au-dessus du titre, en général en caractères différents.

Le *sous-titre* est écrit sous le titre, souvent en italique. Il le complète.

L'*intertitre* signale un jalon dans le texte. Il peut être noté au-dessus d'un paragraphe important pour annoncer une nouvelle idée essentielle et par conséquent la progression de la pensée.

Le chapeau ou l'encadré remplissent à peu près la même fonction, avec un nom différent. Il s'agit souvent d'une bulle, d'un rectangle, ou d'un carré soit entouré d'un cadre, soit présentant un fond d'une couleur différente avec une typographie particu-

lière. Quelquefois il comporte des phrases extraites du texte. Les idées essentielles ou « accrocheuses » doivent immédiatement attirer l'attention du lecteur pour lui donner le désir de lire l'article en entier. Ils sont donc pour vous une source d'informations capitales à mémoriser. Cela vous aidera beaucoup à mieux comprendre le texte et à garder en tête le fil de l'idée qui quelquefois peut se perdre dans la multiplicité des exemples ou devant des obstacles de lexique.

La nature du texte: il est essentiel de repérer rapidement s'il s'agit d'un texte informatif, journalistique, politique, narratif, argumentatif, s'il s'agit d'un reportage, d'un témoignage, d'une réflexion, de la présentation d'un point de vue, etc.

Présence de l'émetteur et du récepteur. Vous devez enfin pouvoir préciser qui a écrit ce texte (l'émetteur), à qui il s'adresse (le récepteur), sous quelle forme (présence de pronoms personnels, questions, affirmations, indignations, protestations, etc.). Vous devez le noter.

2. Lecture première

a) Repérage des paragraphes

Vous allez entreprendre la lecture entière du texte. Il comporte des paragraphes séparés par un retour à la ligne qui sont comme des étapes de respiration pour donner du souffle au texte et mettre en relief l'introduction d'une idée nouvelle ou d'une information supplémentaire.

Vous pouvez faire une première lecture complète. Puis en entreprendre une seconde en notant les paragraphes. À la fin de ces premières lectures, l'idée essentielle du texte apparaît dans votre esprit. Vous devez savoir dans quel but il a été écrit et quel message il veut transmettre à ses lecteurs. Ce message, vous devez pouvoir le résumer en une ligne ou deux au maximum. Pour vous aider à continuer le travail. Il n'est pas impossible que vous soyez amené à le modifier légèrement au cours d'autres lectures mais il restera votre fil rouge. Vous vous y référerez chaque fois que vous aurez l'impression de le perdre.

Vous pouvez aussi, si le temps vous manque, repérer dès la première lecture les différents paragraphes, les séparer par un trait horizontal et les numéroter dans la marge. C'est une étape indispensable que l'auteur de l'article vous a aidé à franchir puisqu'il a séparé ses paragraphes. Notez l'idée principale de chaque paragraphe en une phrase précédée du numéro du §.

b) Le travail sur les paragraphes

Les paragraphes sont reliés entre eux par différents moyens linguistiques. Ces mots qui relient les paragraphes se nomment des *connecteurs*. Ils sont souvent en tête du paragraphe. Il y en a une multitude dans la langue française. Il est indispensable de les relever dans un texte car ils marquent les étapes du déroulement de la pensée (*cf.* plus loin le tableau complet des connecteurs). On les désigne quelquefois aussi sous le nom d'« articulateurs ».

Certains marquent le temps : *d'abord, dans un premier temps, au début, en premier lieu, ensuite, enfin* etc. ; ou bien la date : *dans la première moitié du XXe siècle, dans la dernière décennie, en 1998*, etc.

Certains marquent la cause : *étant donné, en raison de, vu que, puisque*, etc. *Parce que* et *car* sont très rarement à la tête d'une phrase.

Certains marquent la conséquence : *ainsi, alors, de ce fait, c'est pourquoi, d'ailleurs, en conséquence, par conséquent*, etc.

Certains marquent l'opposition : *Mais, pourtant, au contraire, cependant, en revanche, malgré, néanmoins, pourtant, quoique, toutefois*, etc.

Il est de plus en plus fréquent de voir le déroulement d'une pensée, appuyé et conforté par l'apparition brutale dans le texte d'une phrase en style direct introduite par des guillemets. Cela donne beaucoup de vivacité et d'intérêt au texte. Par exemple : « Certaines émissions de télévision peuvent être nuisibles aux enfants, *s'exclame* Mme Dupont, responsable d'une association de parents d'élèves de CM1. » Ce type de phrases est une aide pour conclure ou annoncer un développement de l'idée et permet de situer l'auteur de la phrase dans la vie sociale. Il importe d'examiner attentivement le sens du verbe introducteur qui est toujours un verbe d'opinion. La langue française en contient un très grand nombre, tous porteurs d'une idée sensiblement différente : *protester, s'exclamer, s'écrier, insister, redire, proclamer, déplorer* etc. Vous les trouverez vous-même et vous pourrez en faire l'inventaire.

3. Approche lexicale et grammaticale

Il n'est pas impossible que vous vous heurtiez à des mots que vous ne connaissez pas ou à des tournures grammaticales qui vous déroutent. Notez-les. Si vous travaillez seul, vous vous aiderez d'un dictionnaire ou d'une grammaire. Si vous travaillez avec un enseignant, il vous l'expliquera. Si vous êtes dans le cadre d'une épreuve d'examen ou de concours, votre tâche sera plus difficile, mais le texte proposé comportera des notes ou des explications (entre autres pour les sigles) que vous devez examiner soigneusement. Si vraiment vous n'avez aucun recours, le sens général du texte peut vous aider. Certains mots sont quelquefois repris sous une autre désignation dans un autre paragraphe ou renforcés. De toutes façons un mot ou une expression sont toujours employés dans un contexte ; on dit qu'ils ont une *connotation* et cette connotation peut vous aider à saisir le sens d'un mot que vous ignorez.

a) Le champ lexical

Chaque texte traitant d'un sujet particulier véhicule avec lui un certain nombre de mots, très intéressants à grouper car ils constituent *le champ lexical* d'un texte. Ils font partie des mots qui automatiquement se lient au texte mais qui dans un compte rendu peuvent être facilement remplacés par un autre mot de ce champ lexical. Dans les exercices que nous vous proposons dans ce manuel nous vous demandons souvent d'éta-

blir un champ lexical ; cela enrichit votre vocabulaire et focalise votre attention sur une palette aux possibilités immenses. Par exemple le champ lexical de l'école sera : *l'instituteur, les élèves, la cour de récréation, les bureaux, le tableau* etc.. On peut y ajouter des verbes : *enseigner, apprendre, motiver, mémoriser, réciter etc.* ou des adjectifs : *surdoué, faible, inattentif, distrait* etc. Des mots d'un champ lexical peuvent se retrouver dans d'autres champs lexicaux.

Dans certains textes vous serez frappé par une *insistance* sur des mots qui relèvent d'un champ lexical très différent de celui du sujet traité. Par exemple un auteur qui voudra démontrer l'abandon d'un quartier dans une grande ville n'hésitera pas à utiliser avec insistance tout le langage métaphorique de la mort d'une façon redondante c'est-à-dire répétée. Vous pourrez le noter car c'est important ; ce n'est pas pour rien qu'il a utilisé ce vocabulaire. Il a voulu frapper l'imagination de son lecteur. Montrez que vous avez compris le message.

b) Les mots-clés

Il est également nécessaire de noter *les mots-clés* du texte. On appelle « mot-clé » un mot important caractéristique du sujet traité. Par exemple si je travaille un texte ayant pour sujet la guerre, le mot-clé sera *la guerre*. C'est un mot que je ne pourrai pas remplacer par un autre mot lors du compte rendu car il est la base, « la clé » du texte.

c) La grammaire

Vous allez rencontrer des tournures grammaticales un peu difficiles à comprendre car la syntaxe peut permettre – comme le lexique – d'exprimer des nuances de la pensée. Certains auteurs mettent leur élégance à employer des tournures grammaticales recherchées. En vertu d'un principe qui consiste à toujours se référer à ce qu'on connaît déjà, essayez de les reformuler pour vous avec des phrases qui vous sont familières. Pour prendre un exemple très simple, vous pouvez rencontrer la phrase : *Il n'était jamais content de son sort* **encore que** *bien d'autres auraient pu l'envier.* Vous comprenez à peu près le sens général de la phrase, mais pour comble de malchance on vous demande d'expliquer l'expression *encore que* et de l'exprimer autrement.

Vous reformulez pour vous : *Il n'était jamais content de son sort* **mais** *bien d'autres auraient pu l'envier.* Vous sentez que le sens est proche mais ce n'est pas exactement cela quand même. *Mais* marque une opposition à ce qui vient d'être dit, mais ici il y a n'y a pas simplement une opposition il y a quelque chose de plus encore. Vous allez essayer de remplacer *encore que* par *bien que.* Même constatation. C'est presque cela mais pas tout à fait encore. Peu à peu vous allez sentir que *encore que* marque certes une opposition mais en plus une restriction. C'est-à-dire que tout simplement il va apporter une restriction à l'affirmation qui vient d'être énoncée. Pour une reformulation personnelle on pourrait dire : *il n'était jamais content de son sort et pourtant bien d'autres auraient pu l'envier, parce que son sort n'était pas si mauvais que cela.* Ceci n'est qu'un exemple pour montrer que la reformulation personnelle est la plupart du temps une aide précieuse mais qui exige un certain tâtonnement.

4. Lecture globale

Arrivé à ce stade, vous avez maintenant le texte bien en tête. Vous allez pouvoir répondre à un certain nombre de questions. Dans ce manuel nous vous en proposons des séries qui ont été choisies pour vous aider à comprendre le texte. Si vous pouvez répondre facilement à toutes sans vous référer sans cesse à l'article, le sujet est bien net dans votre esprit et vous pourrez aborder le travail suivant.

II. Rédiger un texte

Comment se limiter à un nombre précis de mots?

Quand on rédige, le premier jet est souvent encombré de mots imprécis, de verbes peu caractérisés, de subordonnées trop longues. La plupart du temps, il faut réduire. Il existe des procédés classiques. Par exemple, au lieu d'écrire une longue subordonnée avec une locution conjonctive de deux ou trois mots, un sujet, un verbe etc. on peut nominaliser sa phrase et la réduire ou utiliser un adjectif porteur d'un sens riche. Un texte écrit doit être travaillé et retravaillé. Par exemple si j'ai rédigé la phrase suivante: « Il hésitait à partir. L'idée de laisser sa femme et ses enfants lui donnait envie d'abandonner son projet » (18 mots), je peux la réduire de moitié en écrivant « Son hésitation à quitter sa famille freinait sa résolution » (9 mots). L'idée est exactement la même, mais la phrase de premier jet a été retravaillée.

1. Le résumé

Votre travail consiste à contracter le texte en un nombre de mots imposé (le plus souvent un quart du texte original). C'est un travail aux contraintes bien définies qui apprend à dégager l'essentiel d'un texte et de le reformuler dans les termes et selon le plan du texte authentique donné. Il est capital de tenir compte de la situation d'énonciation. Par exemple si le texte est à la première personne, il devra être résumé à la première personne, etc.

2. Le compte rendu

C'est un texte que vous allez rédiger avec vos propres mots et non avec ceux du texte. Seuls le ou les mots-clés peuvent être réutilisés. Votre texte vous sera donc personnel, mais il devra rester objectif en ce sens que votre opinion personnelle ne doit pas apparaître.

Il sera d'une longueur égale à peu près au tiers du texte donné. On vous précise généralement le nombre de mots que vous pourrez utiliser. Vous pouvez en mettre cinq ou six de plus ou de moins sans nuire à votre note (vous avez droit à + ou – 10 %).

Vous n'êtes pas obligé de suivre l'ordre du texte mais vous devez reformuler à votre façon les idées essentielles que vous avez déjà rassemblées. Veillez cependant à ce que le déroulement de votre pensée soit logique. Il arrive qu'un paragraphe puisse être résu-

mé en un mot. Par exemple si un paragraphe entier est consacré à une coutume qui se généralise dans les autres pays mais pas encore en France, il vous suffira peut-être de dire : « Sauf en France... » au début de votre paragraphe, et l'idée sera exprimée. Le champ lexical que vous avez élaboré, les verbes d'opinion que vous avez notés sont le matériau dans lequel vous allez puiser.

Vous pouvez facilement vous entraîner chez vous à ce type d'exercice en rédigeant pour vous des comptes rendus d'un même texte en cent, en cent cinquante, en deux cents mots etc. Dans ce manuel nous vous donnons quelques exemples. Nous ne vous donnons pas le compte rendu idéal ; ce serait une impossibilité. Nous vous donnons une méthode pour vous apprendre à le construire.

3. La note de synthèse

Le but d'une synthèse est de rassembler les éléments de connaissances sur un sujet et de les présenter en un texte personnel unique simple et cohérent.

Vous aurez à travailler sur un ensemble de trois ou quatre textes traitant du même sujet mais avec des orientations sensiblement différentes. Nous vous proposons 5 thèmes.

La méthode

1. Numérotez les articles.
2. Marquez les titres de chaque article avec ses références.
3. Notez (ou soulignez) les idées principales de chaque article.
4. Rassemblez les idées semblables ou proches dans chaque article et comparez-les. Ce seront ces idées qui seront la base de votre synthèse.
5. Repérez les exemples mais, sauf cas particulier ou spécialement typique, n'en tenez pas compte dans l'élaboration de la synthèse.
6. Écrivez un texte de synthèse des idées rassemblées avec le nombre de mots indiqué. Un plan est nécessaire car votre texte devra être structuré. Dès le début vous exposerez la situation du problème, puis vous exprimerez la succession des différentes idées, et vous terminerez par une courte conclusion.

Le résultat

– Votre texte doit être dense, concis. Il ne devra comprendre aucun commentaire personnel.
– Recherchez les verbes riches de sens.
– Évitez les mots au sens trop large (verbe être, avoir etc.) Utilisez toute la palette des verbes d'opinion que vous connaissez.
– Privilégiez la nominalisation chaque fois que cela est possible.

À qui s'adresse ce manuel ?

– À tous les étudiants français ou étrangers qui devront affronter ce type d'épreuve lors d'un examen ou d'un concours.

– Aux étudiants etrangers en études de FLE, candidats au DELF 2 et au DALF. Les consignes de durée sont variables selon les unités.

La méthode d'approche et de compréhension des textes que nous proposons dans ce manuel peut être utilisée également pour les épreuves orales des examens et concours : elle est adaptée aussi aux épreuves orales du DELF 2 et du DALF.

Grille de travail : présentation

I. Comprendre le sens

1. Identification du texte

Son auteur, sa date, son origine.

Sa nature : réflexion sur un fait de société ; interview ; compte rendu d'émission, d'enquête ; présentation d'une émission de radio, de télévision ; critique de film…

Cette identification sera explicite dans un compte rendu oral, ne devra pas figurer dans un résumé, est parfois tolérée dans un compte rendu écrit.

2. Présentation matérielle du texte

Titre(s) : direct, allusif, imagé, jeu de mot/sous-titre(s).

Présence d'image(s), de graphique.

Présence de paragraphes.

Présences de connecteurs en tête de paragraphe : les souligner s'il y en a.

3. Repérer et résumer les idées essentielles ; éliminer ce qui est accessoire

– S'il y a des paragraphes :
- chaque paragraphe correspond-il toujours à une ou plusieurs idées principales ?
- en cas de petits paragraphes, lesquels peut-on regrouper ?
- présence de connecteur(s) à l'intérieur d'un paragraphe.
- importance de la première phrase de chaque paragraphe.

– Absence de paragraphes et de liens logiques explicites: comment se fait la progression du sens?

• étude des temps (opposition présent/passé)
• repérage des mots-clés, des répétitions
--> importance des synonymes;
• présence de déictiques (mots renvoyant à la situation de communication: locuteur, auditeur, adverbes de temps et de lieu)
• présence de termes de reprise
• étude des champs lexicaux présents dans le texte.

– Présence de l'émetteur, du récepteur:

• indices d'énonciation: marques renseignant sur la position de l'émetteur par rapport à son énoncé (pronoms personnels, déictiques, modalisation, termes exprimant directement ou indirectement un jugement de valeur, registres de langue).

– Savoir interpréter les termes entre guillemets ou en italique, les citations, les passages au style direct.

– Que faire des exemples? (l'exemple illustrant sera le plus souvent éliminé, l'exemple sous forme d'énumération résumé par un terme générique; seul sera conservé l'exemple argumentatif).

– Résumer avec ses propres mots (les mots-clés et les connecteurs sont réutilisables).

4. Répondre aux questions de lexique

5. Répondre éventuellement à des questions de grammaire

Si le texte présente des difficultés dans ce domaine ou des caractéristiques significatives.

6. Répondre aux questions de compréhension globale

II. Faire le résumé ou le compte rendu du texte

Travail de mise en forme

Principales difficultés:

– *Reformulation*

• savoir trouver le synonyme convenable (importance des nuances péjoratives ou mélioratives);
• savoir conceptualiser une idée (emploi fréquent de nominalisations, de termes génériques).

- *Enchaînement*
  - par des connecteurs ;
  - par des termes de reprise.
- *Respecter*, absolument, dans le cas du résumé, la situation d'énonciation.
- Ne rajouter aucune remarque ni commentaire personnel.

Le résumé représente en général le quart du texte proposé.

Le compte rendu a également un **nombre de mots limité : le plus souvent le tiers du nombre de mots du texte d'origine** (+ **ou – 10 % sont tolérés).**

Outils utiles

Principaux signes de ponctuation

Point	.	Indique la fin d'une phrase déclarative.	Ex. Les spectateurs avaient tous regagné leurs places. Le rideau se leva.
Point virgule	;	Indique une pause moyenne entre deux unités distinctes d'un même énoncé.	Ex. La salle se remplissait peu à peu de spectateurs : des mères qui avaient amené leurs enfants; des bandes d'adolescents riant et parlant fort; des retraités plus discrets.
Point d'interrogation	?	Indique la fin d'une phrase interrogative.	Ex. Pourquoi est-ce que tu ne m'as pas prévenu?
Point d'exclamation	!	S'emploie après une interjection ou après une phrase exclamative.	Ex. Hélas! Que de temps perdu!
Virgule	,	Sépare les parties semblables d'une énumération, des groupes de mots apposés ou juxtaposés. On ne met pas, sauf cas particulier, de virgule devant : *et, ou, ni.*	Ex. Paris, capitale de la France. Le 12 mai prochain, s'ouvrira le Salon du Meuble. Des coqs, des poules, des canards et des oies s'agitaient dans la cour.
Deux points	:	Précèdent une citation, une énumération, une explication.	Ex. Il a répondu : « Je suis entièrement d'accord avec vous. »
Guillemets	« »	Encadrent le texte littéral d'une citation.	Ex. Vous commenterez ce vers de Shakespeare : « Être ou ne pas être, voilà la question. »
Points de suspension	...	À la fin d'une phrase ou d'un membre de phrase indiquent que, pour diverses raisons, la phrase est inachevée.	Ex. Au printemps, vous pouvez planter toutes sortes de bulbes : narcisses, jonquilles, jacinthes, crocus...
Tiret	– –	Indique le début d'un dialogue, le changement d'interlocuteur. Deux tirets, encadrant une phrase, remplacent deux virgules ou deux parenthèses.	Ex. – Avez-vous bien dormi? – Parfaitement bien, merci.
Parenthèses Crochets	() []	Servent à isoler, dans une phrase, des mots qui ne sont pas indispensables au sens général.	Ex. Admirer (Syn. s'extasier devant).
Astérisque	*	Indique un renvoi, souvent un appel de note en bas de page.	Ex. Ce tableau de C.E. Jeanneret* date de 1922. * Plus connu sous le nom de Le Corbusier

Connecteurs logiques

	Conjonctions de coordination – Adverbes	Conjonctions de subordination	Prépositions	Locutions diverses
Adjonction Analogie	et, aussi, de même, de plus soit, de nouveau, encore or voire	comme, ainsi que, de même que, plus/moins/autant que sans compter que	en plus de outre en sus de	ceci rappelle/évoque ceci fait penser/ressemble est semblable à ceci se rapproche de à ceci s'ajoute que
Disjonction	ou, ni soit… soit	soit que… soit que (+ subj.) non pas que (+ subj.)… mais à moins que (+ subj.) sauf/sinon que (+ ind.) excepté/sauf si (+ ind.)	sans excepté sauf hormis	ceci exclut/annule ceci diffère de ceci est incompatible avec
Illustration	par exemple, entre autres, notamment, en particulier à savoir autrement dit c'est-à-dire			ceci illustre
Énumération	d'abord, en premier lieu ensuite, après, enfin, finalement en définitive premièrement, deuxièmement			pour commencer pour finir/terminer tous comptes faits
Cause Explication	car en effet de fait	parce que, étant donné que vu que, comme, puisque, du fait que, dès lors que du moment que, c'est que, sous prétexte que, d'autant que (toutes + ind.)	à cause de, en raison de, du fait de, par suite de, à la suite de, au nom de, grâce à faute de à force de	ceci vient, provient de, ceci résulte, découle de, ceci dépend, procède de, ceci ressortit de

Conséquence Déduction	donc, aussi (en tête de phrase) par conséquent, en conséquence, alors c'est pourquoi	de telle sorte/manière/ de façon que (+ ind) si bien que si/tant/tellement que au point que assez/trop pour que + subj	au point de de façon à de manière à en sorte de de peur/crainte de	ceci, provoque, amène, cause, entraîne, implique, produit, suscite, occasionne ceci pousse à ceci a pour effet de
Contradiction Opposition Concession	mais, or cependant, néanmoins, toutefois par contre, en revanche inversement, au contraire	tandis que, alors que, si quand, au lieu que (+ subj.) ------------------------------ bien que, quoique, quoi que même si, encore que quelque/si/pour… que	malgré, en dépit de contre loin de	ceci empêche, contredit, interdit ceci s'oppose à avoir beau + infinitif
Transition	d'ailleurs d'autre part, en outre du reste par ailleurs			



RÉSUMÉS ET COMPTES RENDUS

TEXTES

Au village, Sandrine est « quelqu'un » 1

BUSSIÈRE-BOFFY, Haute-Vienne, 40 kilomètres de Limoges, 360 habitants. Sa tranquillité, ses prairies, son école et… son institutrice. En quelques mois, Sandrine Brouard, 26 ans, a réussi le pari d'apprivoiser les habitants et les vingt-cinq enfants répartis dans deux classes. Après un premier poste à Panazol, dans la banlieue de Limoges, la jeune femme a laissé de côté les grands principes inculqués à l'IUFM pour faire l'apprentissage d'un enseignement rural très spécifique.

« Enseigner en zone rurale entraîne une multiplication des soucis. Lorsque je suis arrivée, j'ai dû gérer le problème des multiniveaux, faire face à l'absence de matériel pédagogique, apprendre à travailler avec le strict minimum », se souvient-elle. Premier problème, les classes multiples, un véritable casse-tête pour l'institutrice. *« Cette année, je dois gérer quatre niveaux différents au sein d'une même classe, du CEI au CM2. Je me retrouve avec quatre cours de maths, quatre cours de français, afin de donner aux élèves des cours différenciés »*, énumère Sandrine.

Autre problème, le logement. À son arrivée, Sandrine venait juste d'acheter un appartement à Limoges. Le logement de fonction ayant été transformé en bibliothèque et salle vidéo, restait la solution HLM, mais impossible alors, pour la jeune institutrice, d'assumer un loyer et un crédit. La voilà donc obligée de faire chaque jour environ une heure de trajet.

À Bussière-Boffy, Sandrine Brouard a découvert une population difficile à aborder. *« Les enfants viennent de milieux très différents, de nationalités diverses, essentiellement des Turcs, des Anglais, des gens du voyage et des personnes diplômées ayant fait le choix du retour à la terre. »* Contrairement à son prédécesseur, qui entretenait des rapports difficiles avec les parents d'élèves, Sandrine a réussi à se faire accepter et à établir un dialogue de confiance.

Patience, ouverture d'esprit et compréhension, 5
la recette tient en quelques mots. *« Pour que, ça marche, il faut être à l'écoute et oublier les a priori. Les enfants ne sont pas toujours très attentifs, ils ont des centres d'intérêt particuliers qu'il faut apprendre à développer, comme la nature et les animaux. Je dois à la fois en tenir compte et suivre le programme. J'ai d'excellents rapports avec eux, ce qui me pousse à rester l'an prochain »*, assure Sandrine.

Peu soucieux de l'école, certains parents ont 6
d'autres exigences. *« Ils ne sont pas très préoccupés par la bonne scolarité de leurs enfants, plutôt absents. Le plus souvent, les enfants vont à l'école par obligation, mais les parents me demandent surtout de bien m'entendre avec eux. »*

Loin des pratiques enseignées à l'IUFM, 7
Sandrine a été obligée de créer sa propre façon d'enseigner. *« Il faut s'affranchir des principes stricts que l'on nous a transmis ; c'est une autre façon d'enseigner, ce ne sont ni les mêmes enfants ni les mêmes préoccupations qu'en ville, mais c'est tout aussi passionnant et enrichissant. »* Invitée dans les fêtes et les maisons, l'institutrice connaît tout le monde et avoue savourer un bien précieux dont la ville la privait sans doute : le respect. *« Je pensais partir d'ici rapidement, j'aimais bien la ville, mais un petit village garde ce rapport privilégié à l'instituteur, perçu comme une personne respectable et respectée du village, quelqu'un d'important. »* L'école de Bussière-Boffy continue pourtant de faire fuir ses instits. Chaque année, les têtes se renouvellent. *« Je suis un contre-exemple, mais l'école, ici, reste tout de même difficile. »* **E.T.**

Mots expliqués

IUFM = Institut de formation des maitres.
CE1 = Cours élémentaire 1re année (enfants de 7 ans).
CM2 = Cours moyen 2e année (enfants de 10 à 11 ans).
HLM = Habitation à loyer modéré.

Préparation à la compréhension

– Signification du titre. Que veut dire « être quelqu'un » ? Donner un équivalent.
– Comment ce texte est-il construit ?
– Repérer les différents paragraphes et noter l'idée principale de chacun.
– Que pensez-vous de l'alternance presque constante du texte et des paroles rapportées de Sandrine ?
– Pourquoi le cas de Sandrine mérite-t-il d'être retenu ?

Approche lexicale

Répondez aux questions suivantes

1. Quel était *le pari* de Sandrine ? Pourquoi est-ce *un pari* ? § 1
2. Que signifie « apprivoiser » dans ce contexte ? § 1
3. Qu'est-ce qu'un principe *inculqué* ? § 1
4. Qu'est-ce que les *multiniveaux* ? § 2
5. Qui sont *les gens du voyage* ? § 4
6. Que signifie : « des diplômés ayant fait le choix du retour à la terre » ? § 4
7. Qu'est-ce qu'un *a priori* ? § 5
8. Expliquez : *un contre-exemple*. § 7
9. Que signifie : « Il faut s'affranchir des principes stricts » ? Donner un ou deux exemples pris dans votre propre expérience de « principes stricts » dont Sandrine pourrait s'affranchir. § 7

Approche grammaticale

Remarquez dans les premières lignes la manière de planter le décor. Remarquez l'absence de verbe. Rédigez une phrase sur le même modèle.
D'autres phrases du texte sont-elles nominalisées selon le même principe ?

Relevez les différentes manières d'introduire dans le texte, les phrases énoncées par Sandrine. Notez les différents verbes introducteurs du style direct.

« Un bien précieux dont la ville la *priverait* » : justifiez ce temps. § 7

Compréhension globale

1. Quels sont les problèmes majeurs de Sandrine ?
2. Quels sont les niveaux de classes dont Sandrine est l'institutrice ?
3. Quels sont les problèmes spécifiques de l'enseignement rural ?
4. Quels sont les centres d'intérêt particulier de ses élèves ?
5. Quelles sont les motivations des parents face à la scolarité de leurs enfants ?
6. Dans sa relation avec les parents, qu'est-ce que Sandrine a cherché à privilégier ?
7. Comment connaît-elle les familles de ses élèves ?
8. Quelles sont les attitudes d'esprit qui lui paraissent essentielles dans sa fonction ?
9. Après cette expérience, comment conçoit-elle sa tâche d'enseignante ?
10. Après avoir lu cet article, pour quelle raison peut-on dire que Sandrine est « quelqu'un » dans le village ?
11. Commentez la diversité sociale du village.

Compte rendu

Faites le compte rendu de cet article en 100 mots.

Proposition de compte rendu p. 126

CARPENTRAS

Une communauté éphémère

2

De nombreuses villes, aujourd'hui encore, ont leur jour de marché. Enquête dans une ville du sud-est de la France...

PAR MICHÈLE DE LA PRADELLE

1 Carpentras est une vieille cité gallo-romaine du sud-est de la France. Autrefois entourée de remparts, elle abrite un réseau de ruelles tortueuses émaillé de jolies placettes. Le vendredi matin, dès sept heures, le marché envahit le cœur de la ville. Aux 350 marchands forains qui tournent dans la région s'ajoutent ce jour-là les commerçants sédentaires qui déballent leurs marchandises sur la chaussée. La circulation automobile est interdite et une foule dense se presse entre les étals: victuailles à profusion, odeurs mêlées, couleurs variées, brouhaha sourd d'où émergent les cris des camelots.

2 Mais on n'y vient pas faire ses courses pour des raisons purement économiques: les prix n'y sont pas plus intéressants que dans les grandes surfaces et les produits sont à peu de chose près identiques. On y va pour l'ambiance: pour se promener, pour y rencontrer des gens. On y croise aussi bien les immigrés maghrébins du nord de la ville que la bourgeoisie locale, les gens de la campagne et, en été, les Parisiens propriétaires dans les environs et les touristes de passage. Les gens sont amenés, au cours de leurs flâneries, à fréquenter des quartiers où ils ne se seraient peut-être jamais aventurés autrement.

3 Le marché instaure, autour de l'activité marchande, un espace social où se côtoient pendant quelques heures des groupes sociaux qui ne communiquent pas d'ordinaire et que tout distingue par ailleurs (lieu de résidence, comportements, culture de référence). Le forain joue dans l'établissement de ce contact un rôle essentiel.

Tout son comportement vise à faire de la vente un microévènement collectif. Impossible d'acheter discrètement: il répète la commande à voix forte, vante sa marchandise, rompt la relation duelle de client à commerçant pour provoquer un débat où chacun est invité à intervenir.

À la construction de cette communauté éphémère, les clients contribuent volontiers.

Que ce soit autour du camion-magasin du charcutier, du banc du poissonnier ou dans le flux des passants, on noue, avec n'importe qui, au fil d'improbables rencontres, des « relations de marché », indépendantes de celles que l'on a par ailleurs dans la vie quotidienne, privée ou professionnelle. Tous les prétextes sont bons pour engager la conversation: le temps qu'il fait, le temps qui passe, la pluie qui tarde à venir, les rhumatismes qui viennent trop tôt ou la qualité des artichauts.

Dans ce genre de situation, la parole est une fin en soi. Des banalités qui ont servi à amorcer le dialogue, on glisse vite à la pseudo-confidence, façon d'assimiler celui qu'on connaît depuis seulement cinq minutes à une vieille connaissance. En réalité, on se cantonne à des généralités de bon sens qui délimitent un terrain commun et qui permettent de laisser dans le non-dit les situations réelles, souvent fort dissemblables: l'éducation des enfants, le jardin, la maison, les tâches domestiques...

La quête identitaire

Cette sociabilité est à la fois l'effet et la mise en scène d'une appartenance locale commune. À Carpentras, aller au marché c'est réaffirmer ou revendiquer une identité collecti-

Parce qu'il est considéré comme une véritable institution de la cité, y acheter ses rougets ou ses olives est une façon de se prouver à soi-même et de démontrer aux autres qu'on est bien du coin – qu'on le soit réellement ou qu'on prétende l'être, car, pour être « quelqu'un » aujourd'hui en France, il faut être de quelque part. C'est à l'aide d'une ou deux allusions subtiles – « Vous les faites toujours, vos petites caillettes[1]? » – que l'on se fait reconnaître, du charcutier par exemple, comme un habitué. Le marché est ainsi, pour tous les Parisiens propriétaires dans la région, l'occasion de faire provision d'attaches locales.

Cette sociabilité ne saurait se passer de l'historicité du lieu: le marché se tient effectivement le même jour et au même lieu depuis des temps immémoriaux. Le seul fait d'acheter ses fromages de chèvre ou ses lacets place du Palais (une ancienne résidence des papes d'Avignon au XIVe siècle) prend alors une dimension symbolique. Mais si le marché de Carpentras apparaît aujourd'hui comme traditionnel, c'est par un effet d'artifice voulu. Un marché forain comme celui-ci est série de clins d'œil à un monde disparu: les pommes de terre sont encore pleines de terre et les carottes ont leurs fanes, comme si le commerçant les avait arrachées lui-même à l'aube de la terre de son jardin.

Le goût du temps jadis

Les clients et les forains ne sont d'ailleurs pas les seuls à s'efforcer de donner au marché une coloration archaïque: la municipalité aussi, par de multiples allusions historiques, cherche à recréer le marché d'autrefois. Elle regroupe, les produits, comme cela se faisait du temps où le marché était aussi un marché de gros divisé en petites places marchandes spécialisées, où se négociaient les productions artisanales et agricoles de la région (marché aux blés, aux aulx, aux feuilles de mûrier…).

De cette fonction ancienne, il ne subsiste qu'une seule trace: le fameux marché aux truffes, le plus important de France. Il se tient à l'écart, entre initiés, fréquenté par les professionnels de la truffe: courtiers et conserveurs d'une part, « rabassiers » d'autre part – c'est-à-dire les paysans de la région qui à temps perdu, mais avec passion, cherchent les truffes en solitaire avec leur chien dans les collines des environs. C'est une sorte de cérémonie, presque secrète, dont on ne cherche pas en tout cas à faire un spectacle, mais qui donne au marché de Carpentras sa touche d'authenticité. 10

Grâce à tous ces signes, le chaland du marché de Carpentras éprouve, quelques heures par semaines au moins, le plaisir de se sentir un « vrai » Comtadin faisant ses courses sur un marché typique de la Provence éternelle. Au nom de cette identité partagée, et sous le couvert de l'anonymat, il peut, transgressant les usages ordinaires, pratiquer une amitié généralisée aussi joyeuse que feinte, qui n'est pas sans rappeler la *philia* qu'Aristote place au principe de la *polis*. Et quoique chacun vienne s'y livrer à une activité privée, on fait ainsi de l'espace commun de la cité un usage public. 11

1. Un petit pâté aux herbes qui est une spécialité régionale. NDA

Mots expliqués

Des camelots = marchands ambulants. § 1
Des aulx = ail (au pluriel). § 7
Comtadin = habitant de cette région, c'est-à-dire du Comtat Venaissin. § 9
Chaland = acheteur, client. § 11

Préparation à la compréhension

- Signification du titre.
- Nature du texte.
- Repérage des paragraphes et des idées essentielles.
- Connecteurs ou autres formes de transition.
- Présence de l'émetteur et du récepteur.
- Idée principale du texte.

Approche lexicale

1. *Expliquez le sens des expressions prises dans le contexte*

Les marchands forains. § 1
Les immigrés maghrébins. § 2
Cette communauté éphémère. § 5
Dans ce genre de situation, *la parole est une fin en soi.* § 6
On se cantonne à des généralités de bon sens. § 6
La quête identitaire. Titre du § 6
Le chaland du marché de Carpentras. § 9

2. *Champ lexical*

Retrouvez dans ce texte le lexique du marché (vendeurs, clients, transaction…).

Compréhension globale

1. Décrivez le village de Carpentras et son marché.
2. Pourquoi va-t-on au marché ? De quoi parle-t-on ?
3. En quoi la discussion entre le forain et l'acheteur est-elle particulière ?
4. Qui peut-on rencontrer sur ce marché ?

5. « Les situations réelles fort dissemblables » (§ 6). Trouvez dans le texte ce qui pourrait illustrer cette expression.
6. « Le marché est ainsi pour tous les Parisiens l'occasion de faire provision d'attaches locales. » Que veut dire l'auteur ?
7. Pourquoi le marché aux truffes est-il dénommé « une cérémonie » ?
8. Cette description du marché de Carpentras vous donne-t-elle l'impression de partager un moment authentique et unique de joie, de chaleur et de convivialité ou est-ce un lieu de rencontre artificiel et superficiel pour touristes Parisiens ?
9. Que veut dire l'auteur lorsqu'il écrit : « Pour être "quelqu'un" aujourd'hui en France, il faut être de quelque part. »

Compte rendu

Faites le compte rendu de cet texte en 130 mots.

Résumé

Faites le résumé de ce texte en 90 mots.

Proposition de compte rendu et résumé p. 127

Écoute, il y a un éléphant dans le jardin – Les mercredis – **Aligre FM** – 10.00

A Paris, une radio associative fait le bonheur des petits et de leurs parents. Au menu: Alternatif musique, littérature… et surtout pas Disney.

Les enfants d'abord

1 Stimuler les sens et la réflexion, aider au développement des individus, à leur enrichissement culturel et artistique: telle est la mission que s'est fixée Aligre FM.

2 Associative et généraliste, cette radio indépendante partage sa fréquence en région parisienne (93.1) avec Radio Pays. Voisine de France Culture sur la bande FM, elle ne cache pas son ambition de faire au moins aussi bien, mais avec les moyens du bord.

3 Tous les mercredis matin, la station propose *Écoute, il y a un éléphant dans le jardin*, une émission qui passe au peigne fin toute l'actualité culturelle des enfants. Depuis sa naissance en 1996, les deux animateurs, Véronique Soulé et Gilles Avisse, jouent chaque semaine les alchimistes. De la masse des livres, disques ou autres événements pour enfants, ils distillent le fin du fin, un élixir moins destiné aux bambins qu'à leurs parents et grands-parents.

4 Son grand cahier à spirale bien coincé sous le coude, Véronique Soulé lance l'émission comme à son habitude, façon édito. Un préambule bien enlevé, sans concession et toujours centré sur un thème (écologie, droit de l'enfant, publicité) qui sert de fil rouge au magazine. Les deux heures d'émission s'articulent ensuite autour de trois temps forts: les livres, la musique et les spectacles. La littérature, c'est l'affaire de Véronique, qui, dès que l'émission s'achève, reprend son travail de bibliothécaire à Bobigny.

5 Pour elle, tourner les pages derrière les micros d'Aligre est depuis longtemps un jeu d'enfant. Dans le même registre, elle avait déjà animé *Babils* pour les tout-petits, et *C'est celui qui lit qui y est* pour les plus grands. Aujourd'hui, l'animatrice va plus loin et complète ses fiches de lecture en s'entretenant avec les auteurs: *« Je n'ai pas envie de rester à la surface des choses. Je suis fascinée par la création, qu'elle soit littéraire ou non. Ce qui m'intéresse, c'est de comprendre les choix qui ont fait naître un livre, de l'idée à l'illustration. »*

6 Musicien et chanteur dans le civil, Gilles Avisse sait, lui aussi, de quoi il parle. En plus de ses interviews, il choisit avec soin la programmation musicale de l'émission. *« Il existe quantité de choses d'une grande qualité dans la musique pour enfants, notre ambition est de les faire découvrir aux parents. Il n'y a pas que les grands noms connus de tous, on peut offrir autre chose que les musiques des films de Walt Disney à ses enfants. »* La dernière partie de l'émission change d'une semaine à l'autre. Entre l'agenda et un spectacle mis à l'honneur, on y lit parfois des contes, et des chroniqueurs interviennent à tour de rôle pour parler CD-Rom, télévision, musiques du monde et bientôt théâtre.

7 Très vite, on s'aperçoit que le magazine défend une conception de l'enfance assez précise. *« Pour nous, l'enfant est réellement une personne,* affirme Véronique Soulé, *quelqu'un qu'il faut écouter et avec lequel on peut dialoguer, quelqu'un dont on a aussi des choses à apprendre. Nous pensions que cette idée était aujourd'hui largement partagée mais, dans la pratique, nous nous sommes aperçus que c'était loin d'être toujours le cas. Même sur une radio comme la nôtre. »*

8 Si des marmots viennent une fois par mois dans l'émission, c'est moins pour le plaisir d'entendre leurs jolies voix que parce qu'ils ont quelque chose à dire. Cet *Éléphant*-là ne trompe personne. L'actualité culturelle n'est au fond qu'un prétexte, ce qui prime dans l'émission c'est le partage, l'échange, la discussion entre parents et enfants. *« Notre émission n'est pas un produit, et nous n'avons rien à vendre. La question centrale reste: Qu'est-ce que ça va apporter aux enfants? »*

9 Ici, depuis toujours, il n'y a qu'une règle: celle du plaisir. Dans l'émission, on ne parle que de ce que l'on aime. Curieusement, à l'heure du marketing roi, cette pratique s'est imposée, si bien qu'aujourd'hui, dans le monde très concurrentiel de la littérature enfantine ou des spectacles pour enfants, *Un éléphant dans le jardin* est devenu une étape quasi incontournable pour les auteurs et les chanteurs. Une jolie réussite pour une petite radio. • Emmanuel Carlier

Mots expliqués

Une radio *associative* = gérée par une association. § 2

Passer *au peigne fin* = examiner minutieusement sans omettre un détail. § 3

Les alchimistes (dans ce texte) = ceux qui transforment la réalité en rêve. § 3

Un élixir = une liqueur très concentrée et très bonne. § 3

Façon *édito* = diminutif de *éditorial* c'est-à-dire réflexion de la direction d'un journal sur des événements souvent à la « une ». § 4

Cet éléphant-là ne trompe personne = allusion au titre d'un vieux film *Un éléphant ça trompe énormément* devenu plaisanterie ; jeu de mot sur le substantif *trompe* de l'éléphant. § 8

Le marketing roi = le profit roi. § 9

Préparation à la compréhension

– Signification du titre. Dans quelle circonstance précise dit-on : « les femmes et les enfants d'abord » ?
– Que pensez-vous du titre de l'émission : *Écoute, il y a un éléphant dans le jardin ?*
– Qu'est ce que Radio Aligre ?
– Par qui cette radio est-elle financée ?
– Relevez l'idée principale de chaque paragraphe
– Par quels moyens se fait l'évolution du texte ?
– Quelle est l'idée principale de cet article.
– Quelles observations pouvez-vous faire sur l'illustration de cet article ?

Approche lexicale et grammaticale

1. Expliquez dans le contexte le sens des expressions suivantes

– avec les *moyens du bord* (§ 2) ;
– passer l'actualité *au peigne fin* (§ 3) ;
– jouer les *alchimistes* (§ 3) ;
– ils distillent *le fin du fin...* (§ 3) ;
– un préambule *bien enlevé* (§ 4) ;
– sans *concession* (§ 4) ;
– un thème qui sert de *fil rouge* au magazine (§ 4) ;
– trois *temps forts* (§ 4) ;
– un jeu d'enfant (§ 5) ;

- Babils (§ 5);
- c'est celui qui lit qui y est (§ 5);
- je suis *fascinée...* (§ 5);
- l'agenda (§ 6);
- ce qui *prime...* (§ 8);
- le monde *concurrentiel* de la littérature enfantine (§ 9).

2. Relevez dans ce texte le champ lexical propre à la radio

3. Plusieurs mots différents sont employés dans ce texte pour désigner les enfants. Trouvez-les, puis cherchez-en d'autres (différents niveaux de langage).

Approche grammaticale

Examiner la construction grammaticale du premier paragraphe; Quels sont les mots mis en valeur? Construisez une phrase sur le même modèle.

Étudiez la construction de la phrase (§ 8): «*Si* des marmots viennent une fois par mois dans l'émission, *c'est* moins pour le plaisir d'entendre leurs jolies voix *que parce* qu'ils ont quelque chose à dire.»
Que signifie exactement cette phrase?
Reformulez-la différemment.
Quel est le sens de *si* en tête de phrase?

Compréhension globale

Répondez aux questions suivantes

1. Quelle est la mission que s'est fixée radio Aligre?
2. Quelle est l'ambition de cette radio?
3. Quel est le titre de l'émission? Quel jour passe-t-elle et sur quelle fréquence?
4. Peut-on la capter en province?
5. Par qui cette émission est elle animée?
6. Quelle est la profession de Véronique Soulé? et celle de Gilles Avisse?
7. Combien de temps dure l'émission?
8. Comment l'enfant est-il considéré par les animateurs de cette émission?
9. Qu'est-ce qui paraît essentiel aux animateurs de cette émission?
10. Comment les enfants participent-ils à l'émission?

Compte rendu

Faites le compte rendu de ce texte en 150 mots .

Proposition de compte rendu p. 129

Signes du temps

4

Bataille en Provence à propos de la **gratuité** des livres scolaires instaurée par le conseil régional

Sale coup pour les libraires

[1] Les parents d'élèves de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur n'auront plus besoin de casser leur tirelire : le conseil régional, sous l'impulsion de son président, Michel Vauzelle, vient de créer un fonds spécial de 2 290 000 €, destinés aux établissements scolaires, à charge pour eux d'acheter les ouvrages et de les redistribuer aux écoliers, sous forme de prêt. L'économie pour les familles s'élève à 160 € par élève de l'enseignement général et technologique, et à 106 € par élève de l'enseignement professionnel. Appliquée pour l'instant aux classes de seconde, ainsi qu'aux premières années de BEP et de CAP, la mesure devrait s'étendre, d'ici à trois ans, aux 180 000 lycéens de la région.

[2] Tout bénef pour les familles, mais les petits libraires tournés vers les scolaires ressentent la mesure comme une véritable condamnation à mort. Pourtant, ces derniers ont – en principe – reçu leur part du gâteau, puisque deux tiers des commandes passées par les lycées l'ont été auprès des détaillants. « *C'est faux, les chiffres sont manipulés*, s'insurge Chantal Mainguy, libraire à Arles et présidente de l'association Libraires en colère. *Dans le département du Var, trois grosses librairies ont raflé la quasi-totalité des marchés. Et sur 250 points de vente de livres dans la région, seule une trentaine se partage les commandes.* »

[3] Principaux incriminés, les grossistes, qui accordent aux écoles des rabais parfois exorbitants. Faute de pouvoir les suivre, la plupart des libraires craignent de devoir, à terme, mettre la clé sous la porte. Un risque d'autant plus réel que, dans la région Centre, où le même dispositif de gratuité est en vigueur depuis 1998, une grande partie du réseau de proximité a disparu… Pour Chantal Mainguy, le salut doit venir de la législation : « *Il faut que les élus s'engagent à plafonner les remises aux collectivités. C'est la seule solution.* » Une solution qui n'empêchera pas le public de déserter les petites enseignes tournées vers le scolaire : « *Jusqu'ici, les lycéens et leurs parents étaient obligés de venir nous voir pour acheter les manuels. C'était l'occasion pour eux de découvrir d'autres types d'ouvrages, d'être en contact avec les livres. Avec cette mesure, ils ne vont plus mettre les pieds dans les librairies* », explique Marc Bescond, président de l'association Libraires du Sud. Et c'est d'autant plus grave que les petits libraires souffrent d'une image encombrante : « *Beaucoup de gens s'imaginent que nous sommes élitistes, intellos et, surtout, plus chers que les grandes surfaces*, déplore Chantal Mainguy. *Lorsqu'ils viennent acheter des manuels, ils se rendent compte que ça n'est pas vrai.* »

Face à cette avalanche de critiques et « *soucieux de préserver le fragile réseau des libraires* », Michel Vauzelle réfléchit. Nombreuses rencontres avec les mécontents. Pour l'instant, pas grand-chose de concret, mais des projets : « *Je pense en particulier aux chèques livres, qui permettraient aux familles de retirer les ouvrages directement chez les libraires*, confie-t-il. *Pour l'instant, cette mesure est réservée aux familles les plus défavorisées, mais nous sommes en train d'essayer de modifier la législation.* »

Prendre les écoliers par le fond de la culotte pour leur faire retrouver le chemin des libraires de proximité, pourquoi pas ? Mais le problème ne sera pas réglé tant que les petites librairies resteront dépendantes du marché scolaire. Car celui-ci risque de leur échapper de toute façon, à plus ou moins long terme : entre les ravages du « photocopillage » des manuels et le développement du cartable électronique, les libraires de proximité devront probablement évoluer, d'une manière ou d'une autre. Pour ne pas disparaître.

Hélène Marzoff

Mots expliqués

Instaurée = établie pour la première fois. (surtitre)
BEP = Brevet d'études professionnelles. § 1
CAP = Certificat d'aptitude professionnelle. § 1

Préparation du texte

1. Que pensez-vous du titre ?
2. Le surtitre est-il important ?
3. Repérage des paragraphes/Idées essentielles.
4. Remarquez la forme particulière des connecteurs de paragraphes.
5. Formulez l'idée principale de ce texte. Quel est ce « sale coup » pour les libraires ?

Approche lexicale

Expliquez les mots ou expressions en italique

1. Les parents d'élèves n'auront plus besoin de casser *leur tirelire*. § 1
2. Sous *l'impulsion* de… § 1
3. Un *fonds* spécial .§ 1
4. *Tout bénef.* § 2
5. Recevoir *sa part de gâteau*. § 2
6. Principaux *incriminés*. § 3
7. *Exorbitants*. § 3
8. *Mettre la clé sous la porte*. § 3
9. *Un réseau de proximité*. § 3
10. *Le salut doit venir de la législation*. § 3
11. *Plafonner* les remises aux collectivités. § 3
12. Souffrir d'une *image encombrante*. § 3
13. …*élitistes, intellos…* § 3
14. Prendre les écoliers *par le fond de la culotte*. § 5
15. Le *photocopillage*. § 5
16. Le *cartable électronique*. § 5

De quelle catégorie de niveau de langage relèvent la plupart de ses expressions ?

Grammaire

Faute de pouvoir les suivre : formulez autrement l'expression en italique. § 3

C'est *d'autant plus* grave : que veut dire exactement *d'autant plus...* ?
Formulez une phrase de votre choix où l'expression *d'autant plus* sera utilisée. *Le risque de fermer la librairie est...*

Ce texte comporte plusieurs verbes d'opinion : *s'insurge* (§ 2)/*explique* (§ 3)/*déplore* (§ 3)/*confie* (§ 4). Expliquez les connotations ou les nuances apportées par chacun de ces verbes dans le discours oral.

Compréhension globale

1. De quelle mesure commerciale s'agit-il ?
2. Les libraires scolaires sont-ils totalement lésés ?
3. Quelle catégorie de la population fait-elle le plus de tort aux petits libraires ?
4. Les autorités politiques prennent-elles ce problème en considération ?
5. Trouvez dans ce texte des arguments justifiant le titre de l'article.

Compte rendu

Faites le compte rendu de cet article en 150 mots.

Proposition de compte rendu p. 131

5

Conducteur dans les entrailles de Paris

Vingt-six ans qu'il transporte des Parisiens de 5h25 du matin à 12h15. Presque toujours sur la ligne de métro numéro 8 Balard-Créteil. Jean-Michel Grandjean, 50 ans, ne se plaint pas de son affectation principale : cette ligne a « toujours bonne réputation », contrairement à la numéro 4, Porte-de-Clignancourt – Porte d'Orléans, « touchée par la délinquance », et permet de voir le ciel « pendant un petit quart d'heure ». Quand il se trouve sur la 9, Pont-de-Sèvres – Mairie-de-Montreuil, Jean-Michel voit défiler sur les quais « les femmes en vison du 16e arrondissement et les usagers plus populaires, passée la station République. Avec le métro, les frontières sociales se dessinent parfaitement. »

Ayant parcouru près de 900 000 kilomètres sous Paris, Jean-Michel a largement eu le temps de se livrer à ses petites observations, de s'attacher à la station Madeleine qui lui « rappelle Jacques Brel » ou de déprimer quand il arrive à Porte-de-Charenton, « un endroit tout noir », mais pas de se lasser. Et pourtant : « Au bout de six mois, la routine s'installe. Alors je suis un peu une exception », raconte-t-il. Dans sa cabine, le chanteur de Service Public, groupe composé d'agents de la RATP qui vient de sortir un album pour le centenaire du métro, trompe la monotonie en révisant ses textes. Tout de suite, il s'empresse de préciser que ses distractions ne nuisent pas à la sécurité des voyageurs. L'obsession de Jean-Michel.

« Au moindre excès de vitesse, les sanctions tombent »

[3] La généralisation du pilotage automatique a limité le risque d'erreurs des conducteurs. Les Sprague-Thomson, qui ont disparu de la circulation en 1983, n'avaient pas de compteur. « On apprenait à évaluer la vitesse. Par exemple, quand on pouvait compter les traverses, on savait que l'on ne dépassait pas les six kilomètres heure. » C'était l'époque du « pas vu, pas pris », plaisante Jean-Michel. Mais les inspecteurs effectuaient « des contrôles draconiens. Ils se cachaient dans les niches avec leur chronomètre. » Désormais, la boîte noire enregistre toutes les données et passe au contrôle tous les soirs. « Au moindre excès de vitesse ou non-respect des signalisations en conduite manuelle, les sanctions tombent. »

Pilotage automatique ou pas, il faut toujours guetter [4]
une présence sur les voies : un pickpocket qui s'enfuit par un tunnel, un inconscient qui descend du quai pour rattraper son sac, les gamins qui provoquent des haut-le-cœur quand ils font mine de se pousser… Et puis, il y a les suicides. « Leur nombre n'a pas augmenté. J'ai de la chance, cela ne m'est jamais arrivé. Mais il n'y a pas de règle dans ce domaine. Un de mes collègues en a eu neuf ! Pour d'autres, le traumatisme a été tel qu'ils n'ont jamais pu reconduire. »

Au temps des Sprague- [5]
Thomson, l'électrocution menaçait également les conducteurs. « Les interrupteurs alimentés par du 750 volts étaient très peu protégés. Il ne fallait surtout pas les actionner avec la main gauche, à cause de l'alliance. Un jour, un de mes collègues a reçu une décharge : il a eu l'épaule cassée et un pied brûlé. » Malgré les dangers et le vacarme des moteurs, l'évocation de ces vieilles machines avec ses sièges en bois inconfortables, ses quatre voitures vertes de deuxième classe, et la

première en rouge, ne va pas sans un brin de nostalgie. À lui seul, le freinage constituait une aventure. « Il n'y avait pas intérêt à rater son arrêt et à laisser une porte sous le tunnel. »

« 6 h 30 d'affilée sans parler à personne c'est parfois difficile »

6 La solitude du conducteur refait surface: les chefs de train ont été supprimés avec l'automatisation des portes. « Maintenant on est seul. Quand aucun agent ne nous tient compagnie durant quelques stations, 6 h 30 d'affilée sans parler à personne, c'est parfois difficile. » Avec la disparition des chefs de train, reste les conducteurs, pour l'instant. « Météor est notre pire ennemi. » Selon lui, à moyen terme, la profession n'est pas en danger « car les investissements pour automatiser toutes les rames seraient faramineux. Ensuite... Le choix sera politique. » Alors, Jean-Michel ne cède jamais à la tentation du pilotage automatique. Il conduit toujours manuellement car « c'est la raison d'être de sa profession ».

Laure MARCHAND

La Croix, 20 juillet 2000

Mots expliqués

Les femmes en vison = en manteaux de fourrure, donc riches. § 1

La station Madeleine lui rappelle Jacques Brel en souvenir d'une chanson de Jacques Brel intitulée « Madeleine ». § 2

La RATP = Régie autonome des transports parisiens. § 2

Des contrôles draconiens = des contrôles très sévères (du nom de Dracon législateur intransigeant d'Athènes). § 3

Les traverses = barres de bois placées entre les rails pour les consolider. § 3

Les Sprague-Thomson = les premiers métros aux banquettes de bois. § 3

Météor = le nouveau métro au pilotage totalement automatique, sans conducteur. § 6

Préparation à la compréhension

1. Quel est le sens du titre? Qu'est-ce que les « entrailles de Paris »?
2. Ce texte est-il un reportage, un témoignage ou un document sociologique?
3. Quelle est la différence essentielle entre un conducteur des premières années de l'utilisation de métro et un conducteur contemporain?
4. Combien de paragraphes ce texte comporte-t-il? Notez l'idée essentielle de chaque paragraphe.
5. Étudiez la structure du texte (connecteurs, mode de liaison des paragraphes, etc.).
6. Quelle est l'idée principale du texte? Que veut-il prouver?

Approche lexicale

Expliquez les expressions suivantes

Cette ligne *a bonne réputation*. § 1

La RATP *vient de sortir un album* pour le centenaire du métro. § 2

Désormais **la boîte noire** enregistre toutes les données. § 3

Les gamins qui provoquent *des haut-le-cœur*. § 4

À lui seul le freinage *constituait une aventure*. § 5

La solitude du conducteur refait surface. § 6

_ Champ lexical

Avec les mots spécifiques que vous trouverez dans le texte, établissez un champ lexical des transports en métro.

Approche grammaticale

1. Expression du temps

Expliquez les nuances suivantes. Dans quel registre de langage se situent-elles? Réemployez-les dans d'autres phrases de votre choix.

1. Vingt-six ans que… § 1
2. Un petit quart d'heure… § 1
3. Avoir largement le temps… § 2
4. Durant quelques stations. § 6
5. Six heures trente d'affilée… § 6

Compréhension globale

Répondez aux questions suivantes

1. Quelle est l'affectation principale de Jean-Michel Grandjean?
2. Que signifie l'expression « touchée par la délinquance »?
3. Quel est le signe qui permet tout de suite au conducteur de métro de distinguer les classes sociales de ses usagers?
4. Jean-Michel a-t-il une autre activité lui permettant de rompre la monotonie de ses trajets?
5. Quels sont les moyens actuels pour surveiller la conduite des métros?
6. Que signifie l'expression « pas vu, pas pris »?

7. Ce métier comporte-t-il des risques imprévisibles ? lesquels ?
8. Quel est le sentiment qui lui paraît le plus dur à dominer dans ce métier ?
9. Quelle est l'obsession principale d'un conducteur de métro ?
10. Comment, avant le temps du pilotage automatique, le conducteur pouvait-il évaluer la vitesse de son métro ?

Compte rendu

Faites le compte rendu de cet article en 130 mot.

Proposition de compte rendu p. 133

6

La grande galère des enfants surdoués

Ils sont biologistes, psychologues, enseignants, chercheurs au CNRS et à l'Inserm. Tous ont le même souci : comprendre et aider l'enfant surdoué. Le 14 octobre, ils participeront au congrès de l'Association française pour les enfants précoces (Afep).

Par Marie Theissen

Dans une même classe d'âge, 2,5 % des enfants sont des surdoués avec un QI d'au moins 130 alors que la moyenne oscille entre 90 et 110. Des petites têtes bien faites, donc. Mais pas toujours de bons élèves : un tiers d'entre eux sont en situation d'échec au niveau de la 4ᵉ. Ni Mozart, ni singe savant, l'enfant intellectuellement précoce a un mode de fonctionnement particulier. Vif, passionné, intuitif, tout l'intéresse. Pour lui, apprendre c'est jouer. Dès la maternelle, il va plus vite que les autres, connaît souvent la réponse au moment où l'enseignant pose la question, fait ses devoirs en cinq minutes et apprend ses leçons tout aussi vite. Tout lui est facile. Trop.

Le revers de cette médaille, explique Sophie Côte, présidente de l'Afep, professeur certifié de lettres et principal de collège pendant quatorze ans, c'est que « *ces enfants n'apprennent pas à travailler. Ils n'ont pas de méthode, puisqu'ils n'en ont pas besoin. Et, chez eux l'école agit comme un frein. L'enfant précoce n'aime pas les activités répétitives et donc ce qui est scolaire : enseigner c'est répéter. On considère qu'un élève comprend au bout de cinq ou six explications. Le surdoué lui, saisit dès la première fois. Si on ne lui donne pas une tâche à sa mesure, s'il n'est pas assez stimulé, il se désinvestit et finit par s'ennuyer. L'enfant prometteur qu'il était ne s'épanouit pas* ».

Le risque de repli sur soi-même

[3] Et ça peut coincer au collège. Si ce n'est avant.
Dans un milieu favorable et attentif, l'enfant précoce se sent encouragé et peut s'épanouir sereinement. « *La bienveillance de l'entourage est vitale* », insiste Olivier Revol, pédopsychiatre à l'hôpital neurologique Wertheimer de Lyon, « *car si on n'y prend garde, il se replie sur lui-même, se marginalise et peut développer des troubles du comportement. Il perçoit sa différence sans la comprendre et se sent déviant par rapport aux autres. Il vit mal cette situation qui, de malaise, peut se transformer en mal être et en dépression. Plus grave encore, dans un souci de normalisation, pour se fondre dans le groupe, il peut renoncer inconsciemment à ses compétences. Et le voilà qui traîne son intelligence comme un boulet* ». Cette acuité intellectuelle, continue Revol, est aussi génératrice d'angoisse. « *Car l'enfant précoce perçoit très tôt, trop jeune, avant d'en avoir la maturité nécessaire, certains problèmes métaphysiques. Les catastrophes écologiques l'inquiètent et le moindre souci familial le perturbe* ».

Une sensibilité exacerbée qui exige donc des garde-fous. [4]
On les connaît. Les expériences et les études menées depuis des années mettent en évidence les besoins des précoces et les carences du système éducatif. Comme l'enfant en difficulté, le surdoué devrait bénéficier d'un enseignement adapté à ses besoins et à son rythme d'apprentissage. Pour éviter l'ennui, le saut de classe est parfois souhaitable. Pourtant c'est aujourd'hui devenu exceptionnel. À peine 2 % d'enfants par an sautent la grande la section maternelle, alors qu'en 1960 ils étaient près de 20 % ! D'ailleurs, autrefois les classes à double niveau permettaient aux plus jeunes de suivre les cours de leurs aînés.

Plusieurs pays savent que les surdoués sont une richesse dont on ne peut se passer.

En France on commence à peine à sentir des frémissements d'intérêt.

Un enseignement accéléré, approfondi

5 Car on a considéré jusqu'à maintenant, au nom du politiquement correct, qu'à âge égal les enfants ont le même développement intellectuel. Pourtant les choses bougent enfin. 24 établissements (surtout privés sous contrat) relèvent le défi. C'est le cas de l'Immaculée Conception à Aubenas.

« Tout est parti d'une réflexion d'enseignants, rappelle le directeur, Jean-Marc Dantony. *Pourquoi pour deux enfants à potentialité identique de réussite, l'un est en situation d'échec et l'autre de réussite ? » « Alors, pour favoriser l'épanouissement de chacun, l'enseignement est accéléré, approfondi. Les élèves sont regroupés par affinités, choisissent des matières supplémentaires, comme le japonais, et participent à des "classes Villette". »* L'exemple est montré. Reste à le suivre dans le public aussi.

Le Nouvel Observateur, octobre 2000.

Mots expliqués

CNRS : Centre national de la recherche scientifique.

Inserm = Institut national de la santé et de la recherche médicale.

QI = quotient intellectuel, évaluable par des tests précis qui permettent de mesurer le niveau d'intelligence d'un individu. § 1

« Des classes Villette » : des activités scolaires à la Cité des sciences de la Villette. § 5

Préparation à la compréhension

1. Que signifie le titre ? Qu'est-ce qu'une *galère* au sens propre ? et au sens figuré comme dans le titre ? Qu'est-ce qu'un enfant *surdoué* ? en connaissez-vous autour de vous ? Quel est le contraire de *surdoué* ?

2. Que pensez-vous de la présentation de l'article dans l'encadré ?

3. Délimitez les paragraphes et notez l'idée principale de chacun.

4. Notez les connecteurs, la manière dont les paragraphes sont reliés entre eux, la présence d'un émetteur et de récepteurs, soulignez les mots importants dans chaque paragraphe.

5. Remarquez les deux sous-titres.

6. Quelle est l'idée principale du texte ?

7. Ce texte est-il un reportage ? un témoignage ? une argumentation ? une démonstration ? la présentation d'un fait de société ?

Approche lexicale

1. Expliquez les mots ou les expressions en italique

1. La moyenne *oscille* entre 90 et 110. § 1
2. *Une tête bien faite* (§1). Montaigne (XVIe siècle) dans un traité d'éducation opposait *une tête bien faite* à une *tête bien pleine*. Appréciez la différence.
3. Ni *Mozart* ni *singe savant*. § 1
4. Le *revers de la médaille*. § 2
5. Qu'est-ce qu'un professeur *certifié* de lettres ? § 2
6. Que signifie : « l'école agit *comme un frein* » ? § 2
7. Que signifie *se désinvestir* ? § 2
8. Expliquez : « ça peut *coincer* au collège ». § 3
9. Quel rapport voyez-vous entre ces deux mots : *marginalisation/normalisation* ? § 3
10. Qu'est-ce que *l'acuité* intellectuelle ? § 3
11. Expliquez la phrase : *Une sensibilité exacerbée qui exige donc des garde-fous*. § 4
12. Quelles peuvent être *les carences* du système éducatif dans ce cas ? § 4
13. Qu'est-ce qu'*une potentialité identique de réussite* ? § 5
14. Qu'est-ce que les *affinités* ? § 5
15. 24 établissements *relèvent le défi*. § 5

2. Établissez le champ lexical de la réussite et de l'échec scolaire

Approche grammaticale

Relevez dans cet article trois verbes d'opinion différents et expliquez la nuance qu'ils apportent dans un discours.

Relevez deux phrases sans verbe. Quel ton donnent-elles à l'article ?

Faites une phrase de votre choix avec les expressions de temps suivantes relevées dans l'article :

Dès + un substantif § 1
Au bout de... § 2
Depuis des... § 4

Dans le § 5 relevez une expression de la comparaison. Avec le même contexte exprimez une comparaison de la supériorité et une expression de l'infériorité.

Compréhension globale

1. Galère/enfants surdoués : n'y a-t-il pas un paradoxe dans ce titre ?
2. Aimeriez-vous être un enfant surdoué ? Pourquoi ?
3. Ces enfants sont-ils heureux à l'école ? Pourquoi ?
4. Restent-ils toujours des élèves brillants jusqu'à la fin de leurs études ?
5. Les professeurs sont-ils heureux d'avoir des enfants surdoués dans leur classe ? Pourquoi ?
6. Les enfants surdoués ont-ils en général un régime particulier dans le système éducatif actuel ? Y a-t-il des exceptions ?

Compte rendu

Faites le compte rendu de cet article en 100 mots.

Proposition de compte rendu p. 134

Docteurs : la campagne à reconquérir

7

Certains généralistes grognent et s'inquiètent, regrettant un âge d'or. Pourtant, si la médecine n'offre plus les mêmes garanties, l'avenir est loin d'être sombre.

Les généralistes viennent d'apprendre à quelle sauce ils seront mangés cette année : 2.6 % seulement d'augmentation du chiffre d'affaires leur sont accordés. Au-delà de cette limite, les sanctions commencent ! En espèces sonnantes et trébuchantes. Voilà qui ne fait guère l'affaire des 62 000 omnipraticiens français en quête, comme tout un chacun, d'un niveau de vie meilleur. « *Avec 17,55 €, vous n'appelez même pas un plombier* », fulmine un généraliste. Il n'y a pourtant pas péril en la demeure, et le pouvoir d'achat des généralistes, selon le ministère de la Santé, n'a cessé de progresser, leur revenu net moyen se situant actuellement à 3 359 € par mois. La pilule n'en est pas moins difficile à avaler pour une profession qui estime payer chèrement ses privilèges en termes de charge de travail et d'horaires.

« *Si les jeunes rencontrent des difficultés d'installation, ils ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes ! Voilà un siècle que les médecins se concentrent dans la région parisienne et le sud-est de la France. En zone rurale, on manque cruellement de médecins par endroits, et le phénomène ira en s'accentuant*, prévient Richard Bouton, président de MG-France (Fédération française des Médecins généralistes). *Le mal premier des généralistes demeure l'héliotropisme.* » Cette élégante métaphore botanique dénonce leur propension à se tourner vers le soleil.

André Chassort, installé depuis une vingtaine d'années dans le Charolais, confirme : « *Peu de jeunes acceptent de s'installer à la campagne. Pourtant, c'est une médecine complète qui permet de suivre les enfants, les grossesses. En ville, pour un bouton, les gens vont voir le dermato, pour un point de côté, le cardiologue... Mais il faut être sur le pont dès 7 heures du matin et jusqu'à 7 ou 8 heures le soir, assurer des permanences sur des week-ends complets, les nuits de garde.* »

Au cours des années à venir, les générations les plus nombreuses vont partir à la retraite. Et loin de craindre une surabondance de médecins, beaucoup d'entre eux redoutent au contraire une pénurie, pas seulement en rase campagne. « *Faute de preneurs, on trouve maintenant des clientèles à vendre pour seulement un quart du chiffre d'affaires annuel* », affirme ainsi Patrick Coste, secrétaire général de MG-France. Pourtant, le numerus clausus drastique qui restreint l'accès aux études de médecine vient seulement d'être augmenté de 300 places pour être porté à 3 850. [4]

Une situation d'autant plus préoccupante que ces diplômés sont recherchés dans de nombreux domaines. L'industrie pharmaceutique emploie quelque 2 000 médecins pour promouvoir ses produits. faire de la recherche ou effectuer des essais. « *Nous avons le plus grand mal à trouver des candidats ! Nos postes de médecins régionaux ouvrent pourtant d'excellentes perspectives* », affirme Ludovic Jubé. qui a mis en place un réseau de « médecins régionaux », sortes de supervisiteurs médicaux. « *Pour un premier poste. un jeune médecin peut espérer toucher entre 27 480 € à 30 535 € par an, avec une évolution rapide. Les plus chanceux parviendront à devenir président d'un laboratoire...* », confirme Dominique Roynard, PDG de Dexpharm, un cabinet de recrutement spécialisé. La fonction publique est également très friande de généralistes. Elle en emploie au total près de 18 000, qu'ils soient médecins du travail, médecins scolaires, médecins des affaires sociales, médecins militaires... Ceux et celles qui débutent aujourd'hui leurs études devraient donc connaître un [5]

sont très favorable à leur sortie, quelle que soit la carrière envisagée.

6 Quant aux jeunes médecins, la plupart s'accommodent d'ailleurs déjà fort bien de leur sort. *« Notre rôle change, les patients sont plus exigeants. Ce n'est plus l'âge d'or, et il existe sans doute des professions plus lucratives, mais c'est un métier extraordinaire avec de nombreuses possibilités. J'ai préparé un doctorat en épidémiologie, ce qui me permet de faire de la recherche tout en étant généraliste »*, témoigne par exemple Laurent Letrelliart, en cours d'installation dans l'Ouest parisien. Un homme en blanc qui a sans aucun doute gardé la foi.

VÉRONIQUE RADIER

Le Nouvel Observateur, octobre 1998.

Termes expliqués

En espèces sonnantes et trébuchantes = allusion à la monnaie d'or ou d'argent qu'on pesait sur la balance. § 1

Le *numerus clausus* drastique = le nombre extrêmement limité d'étudiants admis dans les études de médecine. § 4

Préparation à la compréhension

- Signification du titre.
- Nature du texte.
- Repérage des paragraphes et des idées essentielles.
- Connecteurs ou autres formes de transition.
- Présence de l'émetteur et du récepteur.
- Idée principale du texte.

Approche lexicale

1. Expliquez le sens des expressions prises dans le contexte

Regrettant *un âge d'or*. chapeau de l'article

À quelle sauce ils seront mangés. § 1

Fulmine un généraliste. § 1

Il n'y a pourtant pas péril en la demeure. § 1

La pilule n'en est pas moins difficile à avaler. § 1

Il faut être sur le pont. § 3

Beaucoup redoutent *une pénurie*. § 4

La *fonction publique* est très *friande* de généraliste. § 5 – Expliquez la métaphore.

Champ lexical

Trouvez tous les termes ou métaphores reprenant le mot « docteurs ».

Grammaire

– L'industrie pharmaceutique emploie *quelque* 2 000 médecins : justifiez l'orthographe et le sens du mot en italique. (§5)

– Qu'ils *soient* médecins du travail... : justifiez l'emploi du subjonctif (§5)

– Relevez les verbes introducteurs du discours rapporté (témoignages). Où sont-ils placés ? Pourquoi ?

Compréhension globale

1. Où trouve-t-on le plus de généralistes ? Pourquoi ?
2. Comparez le travail du généraliste urbain et du généraliste rural.
3. Que peut-on faire actuellement quand on est docteur en médecine ?
4. Comment les généralistes voient-ils leur avenir ?
5. La jeune génération de médecins est-elle globalement mécontente de sa situation ?

Compte rendu

Faites le compte rendu de ce texte en 170 mots.

Résumé

Faites le résumé de cet texte en 100 mots.

Proposition de compte rendu et résumé p. 136

Profanateurs de pellicule 8

[1] Eh bien, nous y voilà! Avec tous les « compositing », les « morphing » et autres gracieusetés techniques qu'on vous a décrites, les docteurs Folamour de la pellicule vont pouvoir faire joujou à leur aise. Imaginez que l'un d'eux déteste Vivien Leigh dans *Autant en emporte le vent*. Hop, il l'efface et la remplace par Sharon Stone. Et un autre cinglé pourrait tirer Marylin de sa tombe et, entre deux « pou pou pee dou », lui faire susurrer une chanson à la gloire de Hitler.

[2] J'exagère? Oui, pour deux raisons. D'abord, le « compositing », le « morphing » et tutti quanti coûtent une fortune. Pas question – pour l'instant! – de les utiliser autrement que pour des gags rapides. Ensuite, même si le droit bafouille et cafouille, maître Jean Martin, avocat à la cour, est formel: « *En France, personne n'a le droit d'utiliser votre image sans votre accord ou celui de vos héritiers. Contrairement aux œuvres littéraires, les images des humains ne tombent jamais dans le domaine public.* » En Amérique, une sorte de loi interdirait de faire tenir à des personnages vivants ou ayant existé des propos contraires à leurs convictions.

[3] N'empêche: dans *Forrest Gump*, lors de la rencontre du héros avec Nixon, on fait dire au président des phrases très drôles, mais totalement inventées. Qui a décidé qu'elles étaient ou non contraires à ses convictions? Et, dans cinquante ans, les générations futures feront-elles la différence entre les discours du vrai et du faux Nixon?

[4] Pauvre image! Certains, depuis longtemps, l'avaient déguisée, fardée, violée. Pourtant, on y croyait encore. C'est la vérité qui se gravait sur pellicule – ou sur vidéo. L'homme marchait sur la lune, on le suivait en direct, embrasés. Un amateur filmait l'assassinat de Kennedy, et on voyait l'impact des balles, médusés. Même dans les films de fiction, où le rôle du metteur en scène consiste à jouer sur l'artifice, la vérité s'imposait: le regard d'un réalisateur, la magie entre deux comédiens.

[5] Avec le « compositing », le « morphing », impossible de croire à quoi que ce soit. Comment se fier à un reportage si l'on sait que l'auteur pourra, sans être soupçonné, modifier le décor, la couleur de la peau d'un témoin, la teneur de ses propos? Et comment partager l'intensité d'une scène entre Al Pacino et Michelle Pfeiffer, puisqu'ils pourront l'avoir tournée à des milliers de kilomètres l'un de l'autre, sans avoir échangé un seul regard?

Aujourd'hui, un grand studio hollywoodien prépare un film interprété par un acteur… fait d'images virtuelles! Un acteur qui n'existe pas. On n'arrête pas le progrès, c'est sûr, mais il n'y a de quoi donner le frisson. [6]

D'ailleurs, les stars ont frissonné. Depuis quatre ans, à Hollywood, leur contrat stipule qu'en aucun cas leur image, extraite d'un film, ne saurait nourrir les fantasmes des Folamour de la pellicule. Les absents ayant toujours tort, ce sont les moins protégés: ainsi a-t-on vu le malheureux James Cagney, kidnappé d'un de ses films, vanter les mérites de Coca-Cola. Pour éviter que pareille mésaventure n'arrive à d'autres vedettes qu'il aimait, le réalisateur George Lucas a racheté les droits de nombreux vieux films, au nez et à la barbe de certains gougnafiers nécrophiles. Mais on sait que certains d'entre eux rêvent de stocker « en mémoire » tout Presley, tout Marilyn, tout Bogart pour leur faire jouer de nouveaux films! [7]

On se croirait dans un remake de *L'Invasion des profanateurs de sépultures*! Au secours, au secours, ils sont tous devenus fous! • [8]

Pierre Murat

Termes expliqués

Les docteurs Folamour de la pellicule = allusion à un film de Stanley Kubrick dont le personnage principal est un savant à moitié fou. § 1

Faire joujou = s'amuser (vocabulaire enfantin). § 1

Tutti quanti = tous les autres de même nature. § 2

Le droit bafouille et cafouille = la loi n'est pas claire et fonctionne mal. § 2

Le compositing, le morphing = procédés utilisés dans les images virtuelles. § 5

Certains gougnafiers nécrophiles = grossiers personnages ayant un attrait pervers pour ce qui est mort. § 7

Préparation à la compréhension

- Signification du titre.
- Nature du texte.
- Repérage du nombre de paragraphes et des idées essentielles.
- Connecteurs ou autres formes de transition.
- Présence de l'émetteur et du récepteur.
- Idée principale du texte.

Approche lexicale et grammaticale

1. Expliquez le sens des expressions prises dans le contexte

1/1

Nous y voilà. § 1

N'empêche. § 3

Certains l'avaient déguisée, fardée, violée. Pourquoi l'auteur a-t-il utilisé ces 3 termes ? Sont-ils synonymes ? § 4

Embrasés… médusés. § 4

Les stars ont frissonné. § 7

1/2

L'auteur utilise deux expressions proverbiales :

On n'arrête pas le progrès. § 6

Les absents ayant toujours tort. § 7

Expliquez-les et précisez comment elles sont utilisées dans le texte.

2. *Champ lexical*

Relevez les termes appartenant au vocabulaire du cinéma.

3. *Grammaire*

– « En Amérique, une sorte de loi interdirait de faire tenir… » § 2
Par quels procédés lexicaux et grammaticaux l'auteur indique-t-il que l'information est douteuse?

– Justifiez la forme incorrecte (mais admise): « *on* le suivait… embrasés »; « *on* voyait médusés ». § 4

– «Comment se fier à un reportage si *l'on* sait que l'auteur pourra… » Justifiez la présence de *l'*. § 5

– «En aucun cas leur image… ne *saurait* nourrir les fantasmes… » Quel est le sens du verbe savoir? § 7

– «Pour éviter que pareille aventure *n'*arrive. » Justifiez l'emploi de *n'*. § 7

Compréhension globale

1. Quels exemples de manipulations sur les films P. Murat donne-t-il? Qu'en pensez-vous?
2. Comparez les lois actuelles en France et celles aux États-Unis en ce qui concerne ce problème.
3. Que montre l'exemple de *Forrest Gump*?
4. Qu'a fait Georges Lucas? Pourquoi?
5. Expliquez le dernier paragraphe.
6. Estimez-vous que créer des images virtuelles est un beau progrès de la technique ou un danger?

Compte rendu

Faites le compte rendu de ce texte en 150 mots.

Proposition de compte rendu p. 138

À Nantes, un vrai choix de vie 9

NANTES
correspondance

Au sortir de la gare sud de Nantes, la flèche torse, « unique en France », intrigue le voyageur. Cette vrille parfaite, qui ressemble à un clocher finement ouvragé, surplombe la « mère de Nantes », maison de l'Association ouvrière des compagnons du Devoir. L'imposant édifice de cinq étages construit par les compagnons voilà cinquante ans abrite une centaine de pensionnaires, des jeunes de seize à vingt-six ans en formation initiale ou en train d'accomplir leur tour de France. Le splendide intérieur de la maison ne se visite que pendant les journées du patrimoine. Plafonds à caissons ouvragés, bibliothèque somptueuse, grands escaliers de pierre taillée, colonnes en rupture... La performance technique est omniprésente.

« *C'est un vrai choix de vie* », dit le maître des lieux, le « prévôt » Fabrice Morin, dit « *Breton la Gaieté* », compagnon mécanicien, vingt-six ans et déjà dix ans de tour de France derrière lui, qui raconte la vie en communauté et l'emploi du temps bien chargé.

EXAMENS

À Nantes comme ailleurs, c'est « *toute la journée en entreprise, dîner de 19 heures à 19 h 30, café, puis cours de 20 heures à 22 heures* ». Les volontaires peuvent passer aux ateliers ensuite, ou regagner la

Entre le travail en entreprise, les cours et les travaux domestiques, l'emploi du temps des compagnons est bien chargé

chambre à deux lits pour dormir enfin... ou réviser l'examen que l'on prépare toujours en candidat libre, du BEP au brevet de maîtrise en passant par le bac pro. Le samedi aussi, on assiste à des cours ; et toute la semaine, on doit assurer les « *gâches* », de menus travaux domestiques « *qui responsabilisent* ».

3 Si la cravate n'est plus obligatoire au réfectoire, on est prié de ne pas se mettre à table débraillé, sous peine de rappel à l'ordre par un autre compagnon. « *Mais on a évolué : voilà quelques années, un jeune pris à fumer un joint était viré aussitôt, aujourd'hui on va essayer de comprendre* », rassure Breton, qui observe que « *les tours de France ont tendance à raccourcir à cinq ans, parce qu'au bout d'un moment, c'est dur d'expliquer à la copine que ça s'éternise* ».

4 Si on parle d'ouvrir le compagnonnage aux filles, ce monde de garçons n'accepte toujours pour l'instant qu'une seule présence féminine, « *notre mère* », une intendante chargée de régler les problèmes administratifs de chacun, mais aussi d'écouter les coups de blues.

Dans les couloirs, chacun se salue d'une poignée de main ; à 5
table, le « *bon appétit* » est de rigueur. « *C'est juste la continuation de l'éducation normale que j'ai reçue* », estime Julien Vermeulen, dit « *le Flamand* », un aspirant mécanicien de vingt et un ans qui tire sur une cigarette au bar de la maison, où l'on joue au baby-foot, au flipper et aux jeux vidéo. Pour faire plaisir à ses parents, Julien a passé un bac littéraire, « *mais dès la seconde, je voulais faire compagnon* », raconte-t-il à Guillaume Halary, vingt-trois ans, bouc à la mode et tee-shirt floqué Quicksilver-Sega.

Guillaume est un vieux 6
« lapin », surnom des apprentis âgés de quinze ou seize ans en général. Titulaire d'un DEUG de biologie, il explique : « *La fac ne me convenait pas, je voulais avoir un vrai métier dans les mains, comme mon père et mon grand-père* » Guillaume s'est lancé dans la plomberie, voilà trois mois. Lui aussi fera le tour de France un jour, « *parce qu'ici, j'ai vraiment trouvé ma voie* ».

La discussion dérive sur le 7
« *topage* », ces mots et signes qui permettent aux compagnons de se reconnaître à l'insu du non-initié. On parle des surnoms, de la canne et de la couleur des blasons par métier, des saints patrons, des symboles, du « folklore »...

« *Vous pensez que nous sommes une secte ?* fait Guillaume. *La différence est simple : une*

secte, c'est facile d'y entrer et très difficile d'en sortir; ici, c'est exactement le contraire : si ça ne te plaît pas, tu fais ton sac quand tu veux. »

Julien approuve et embraye sur la discipline : « *C'est de l'autodiscipline, y a pas de pion pour t'engueuler, et ici c'est aussi ma maison, donc c'est normal de participer pour qu'elle fonctionne normalement.* » Aucun bémol, donc? « *Le rythme est parfois difficile à tenir : en quatre mois, j'ai accumulé vingt-sept jours de récup pour les 35 heures,* souffrit Julien, *je vais les utiliser pour faire un stage de serrurier.* »

VOYAGES

[8] Des fous de boulot? « *Attends, on est des jeunes comme les autres, on drague le samedi soir, on va au cinoche, on est aussi motivé pour la bringue que pour le travail,* tempère l'aspirant mécanicien. *Ici, je profite au maximum de ma jeunesse. Je voyage, je suis allé installer des machines aux États-Unis, l'an prochain, j'irai en Irlande ou en Angleterre je passerai parallèlement mon bac pro.* »

[9] Guillaume, « *toujours les godasses accrochées au sac à dos* », voyagera aussi et ne sera sans doute jamais prof de biologie. Il assure : « *Il y a un vrai plaisir à réaliser une pièce avec sa tête, à la dessiner puis à la fabriquer avec ses mains, tous les sens sont en éveil.* » Après?

Après, ils auront forcément une bonne place – le compagnon est très réputé –, « *on pourra élever une famille correctement, comme l'ont fait nos parents, on sera riche de toutes ces expériences, de toute la culture qu'on découvre à chaque ville où l'on passe* ». Ils disent être « *avant tout des hommes libres* ». Leur enthousiasme peut laisser perplexe. Il a l'air sincère. Et ce n'est pas « *Breton* » qui le démentira. Pour le jeune « prévôt », les choses sont claires : « *Si c'était à refaire, je repars dès demain pour dix ans.* » [10]

Bruno Ménard

Le Monde, 5 décembre 2000.

Termes expliqués

Les Journées du patrimoine = journées pendant lesquelles des monuments ou des bâtiments historiques, parfois fermés au public, peuvent être librement visités. § 1

BEP = Brevet d'études professionnelles. § 2

DEUG = Diplôme d'études universitaires générales. § 6

Lexique spécifique au Compagnonnage

Le prévôt = personne responsable de l'ordre et de la discipline chez les Compagnons. § 1

Les gâches = travaux domestiques que doivent effectuer les Compagnons. § 2

La mère = femme tenant une auberge à l'usage des Compagnons. § 4

Le topage = action de se taper mutuellement dans la main en signe d'accord. § 7

Le Compagnonnage est une très ancienne forme d'organisation des métiers dans laquelle l'apprentissage se fait auprès des membres d'une même corporation et permet d'obtenir le titre de compagnon.

La formation se termine par l'élaboration du « chef-d'œuvre » faite au cours d'un tour de France.

Les membres de ces associations se reconnaissent entre eux par des signes, un ...illement, un vocabulaire et des rites communs.

Préparation à la compréhension

- Signification du titre.
- Nature du texte.
- Repérage des paragraphes et des idées essentielles.
- Connecteurs ou autres formes de transition.
- Idée principale du texte.

Approche lexicale

1. *Expliquez le sens des expressions prises dans le contexte*

La flèche torse. § 1
Une vrille. § 1
Accomplir leur tour de France. § 1
La performance technique est omniprésente. § 1
Se mettre à table débraillé. § 3
Ouvrir le compagnonnage aux filles. § 4
À table, le « bon appétit » est *de rigueur*. § 5
Bouc à la mode. § 5
Aucun bémol. § 7

2. *Champ lexical*

– Relevez dans la description de la maison tous les termes mettant en valeur l'esthétique du lieu.

– Dans ce texte beaucoup d'abréviations sont utilisées. Pourquoi? Donnez le mot complet :
- le bac pro (§ 2);
- la fac (§6);
- 27 jours de récup. (§7);
- prof. de biologie (§9).

– Trouvez un synonyme aux mots familiers suivants :
- Un jeune pris à fumer un joint était viré. § 3
- Écouter les coups de blues. § 4
- Je voulais *faire* compagnon. § 5
- Pas de pion pour t'engueuler. § 7

- On drague le samedi. § 8
- On va au cinoche. § 8
- La bringue. § 8
- Les godasses. § 9

3. Grammaire

« Si c'était à refaire, je repars dès demain pour dix ans. » § 10

Pourquoi la concordance des temps n'est-elle pas respectée ?

Compréhension globale

1. Pourquoi, à votre avis, nomme-t-on cette maison des compagnons « la mère de Nantes » et que pensez-vous de la dénomination « Maison de l'Association ouvrière des compagnons du Devoir » ? § 1
2. Qui sont les Compagnons ?
3. Quel est leur emploi du temps ?
4. Qu'en pensent-ils ?
5. Comment voient-ils leur avenir ? Pourquoi ?
6. Est-ce que, d'après ce texte, la vie des compagnons a évolué par rapport au passé ?
7. Est-ce qu'ils vous semblent différents des jeunes de leur âge ?
8. La comparaison avec une secte vous paraît-elle justifiée ?
9. Comment comprenez-vous : « Ils disent être avant tout des hommes libres » ?

Cette remarque n'est-elle pas surprenante après cette description de leur vie si organisée et contraignante ?

Compte rendu

Faites le compte rendu de ce texte en 110 mots.

Proposition de compte rendu p. 141

Les SDF entre charité et répression 10

Mendiants et vagabonds sont de nouveau parmi nous

Les grandes villes, on le sait, sont plus accueillantes aux capitaux qu'aux indigents. Mais il ne faut pas caricaturer le débat : face aux pauvres, c'est surtout l'hésitation et la mauvaise conscience qui caractérisent l'attitude des pouvoirs publics et de l'opinion. La société a toujours été partagée entre répression et charité, explique Julien Damon, qui est responsable de la solidarité à la direction générale de la SNCF après avoir travaillé à la mission nationale pour le logement des plus démunis. Son livre (*Des hommes en trop, essai sur le vagabondage et la mendicité*, Éditions de l'Aube, 132 pages) se présente modestement comme une étude de plusieurs textes parus à cent ans de distance, mais, par sa densité et sa finesse, il est bien plus que cela.

De tout temps, mendiants et vagabonds ont perturbé l'organisation sociale. Plusieurs conciles se sont penchés sur la question au cours du premier millénaire du christianisme. Des sanctions très dures ont parfois été appliquées contre ces errants, réputés dangereux : en 1496, Charles VIII décida de les envoyer aux galères et, quarante ans plus tard, François Ier, les vouait, ni plus ni moins, au supplice de la roue. À partir du XVIIe siècle, c'est la politique de l'enfermement qui allait prévaloir, avec la création des hôpitaux généraux puis des dépôts de mendicité. Promulgué en 1810, le code pénal a fait du vagabondage et de la mendicité un délit passible de prison. On assistera même à une véritable croisade contre les errants à la fin du XIXe siècle. Le nombre des condamnations ne diminuera progressivement qu'à partir de la première guerre mondiale, mais il faudra attendre 1994 pour voir le délit disparaître de la législation.

3 Une distinction a toujours été faite entre « bons » et « mauvais » pauvres. Aux siècles précédents, on haïssait le vagabond mais on tolérait le mendiant. Il faut dire que ce dernier remplissait une fonction sociale, pour ne pas dire spirituelle, puisque l'aumône devait procurer au donateur l'indulgence divine. Aujourd'hui, « *le mendiant travaille dans un univers laïque* », souligne Julien Damon. Il s'agit bien, en effet, d'une forme de travail rémunéré, vécue comme un métier par ceux qui font la manche.

4 Faut-il donner ou éconduire ? Vieux débat, redevenu d'actualité. En donnant, on soulage le mendiant et on entretient la mendicité. En ne donnant pas, on hérisse le mendiant et on ne règle rien... Il y a trois catégories, de personnes : celles qui donnent toujours, celles qui ne donnent jamais et celles qui donnent de temps en temps. Chacune a ses arguments, plus ou moins convaincants. Dans ce domaine, la générosité n'est jamais innocente, et l'indifférence rarement certaine. Les pouvoirs publics eux-mêmes ont toujours été ambigus face à la mendicité et au vagabondage. À certaines époques, la charité a pris des allures de répression ; à d'autres, les mesures répressives se sont traduites par une assistance de fait.

Glissements du vocabulaire : 5
les mendiants et les vagabonds de jadis sont d'abord devenus clochards, puis sans-abri, puis sans-logis. Aujourd'hui, on préfère les désigner par des initiales : SDF. Nul ne sait combien sont exactement ces sans domicile fixe : leur, nombre présumé varie de 200 000 à plus de 600 000. Nul ne sait non plus de qui ils relèvent, surtout depuis les lois de décentralisation. Aucune police, aucune association, aucune collectivité territoriale ne peut les prendre en charge complètement. D'où un jeu de ping-pong, à tous les niveaux : les nouveaux vagabonds sont refoulés d'une ville vers une autre, d'une gare vers une autre, d'une partie d'une gare vers une autre...

Si les diverses autorités 6
jouent au ping-pong, le citoyen ordinaire est enclin à déclarer « *il n'y a qu'à* ». Il n'y a qu'à quoi ? Cette présence gênante de vagabonds et de mendiants dans une société d'abondance, régie par un État-providence, ne se résout pas forcément de

manière simple. « *Il convient d'être modeste et de comprendre que l'on évolue dans une zone moyenne, avec des mesures imparfaites et des cotes mal taillées* », écrit, dans la préface de ce livre, Xavier Emmanuelli, secrétaire d'État à l'action humanitaire d'urgence.

7 Tous les exclus ne dérangent pas forcément. Certains, comme le clochard ou, hier, le fou du village, sont des exclus « intégrés », rassurants à la limite. D'autres font peur. Non pas parce qu'ils viennent d'ailleurs, mais parce qu'ils semblent être surgis du plus profond de cette société dont ils soulignent le manque de perspectives. À défaut de pouvoir faire disparaître le phénomène, la tentation serait de vouloir le faire disparaître de notre vue.

Robert Solé
(9 février 1996)
Le Monde, octobre 2000

Termes expliqués

SDF = sans domicile fixe, vagabond. titre

Répression = punition.

Envoyer aux galères = condamner aux travaux forcés, les galères étant des bateaux de guerre très lourds dont les rames étaient actionnées par des prisonniers en guise de punition. La peine des galères a été abolie en 1791, au moment de la Révolution. §2

Le supplice de la roue = autre condamnation : on attachait le criminel sur une roue et on lui rompait les membres. §2

Promulguer une loi = la rendre exécutoire. §2

Faire la manche = demander de l'argent aux passants dans la rue. §3

Hérisser quelqu'un = le mettre en colère. §4

Jeu de ping pong à tous les niveaux = chacun se renvoie la balle c'est-à-dire la responsabilité. §5

Des cotes mal taillées = des répartitions approximatives, des compromis tout juste satisfaisants. §6

Préparation à la compréhension

– Que pensez-vous du titre ? *Charité* et *répression* sont-ils des mots qui s'opposent ?

– Quelles remarques peut-on faire sur le titre ? Que penser de l'opposition entre charité et répression ? Dans la vie quotidienne peut-on voir une incompatibilité entre ces deux attitudes ?

– Le titre est-il provocateur ? attire-t-il l'attention ?

– Que pensez-vous du sous-titre ? Pourquoi mendiants et vagabonds sont-ils *de nouveau* parmi nous ?

– Ce texte est-il l'analyse d'un fait de société? un jugement moral porté sur un mode de vie? une constatation? un reproche à la société?

Le texte est divisé en sept paragraphes. Relevez les sept idées exprimées et appréciez la manière dont les paragraphes sont reliés entre eux. Notez les connecteurs, les procédés de style et la progression des idées.

Quels sont les mots-clés du texte? Dressez-en une liste afin de pouvoir établir un champ lexical sur le phénomène social de la mendicité et du vagabondage.

Quels sont les synonymes de *mendiants*?

Approche lexicale

Répondez aux questions suivantes

1. Quelle différence lexicale établissez-vous entre *mendiants* et *vagabonds*?
2. Que signifie la phrase: « Les grandes villes sont plus accueillantes *aux capitaux qu'aux indigents* »? § 1
3. Qu'est-ce qu'un *délit*? § 2
4. Que signifie: une *croisade* contre les errants? § 4
5. Que signifie la phrase: « aujourd'hui le mendiant travaille dans *un univers laïque* ». § 2
6. Quel est le sens du mot « éconduire »? § 4
7. Qu'est-ce qu'*une assistance de fait*. § 4
8. Que signifie un « glissement de vocabulaire »? § 5
9. Qu'est-ce que les lois de *décentralisation*? § 5
10. Que signifie l'expression: « Il n'y a qu'à... » § 6
11. Qu'est ce que *l'État-providence*?
12. Que signifie « un exclu intégré »? Ces deux mots ne s'opposent-ils pourtant pas?
13. Quel est le sens de la phrase: « Cette société dont ils soulignent *le manque de perspectives*? » § 7 – Quelles sont les perspectives habituelles d'une société?

Compréhension globale

1. Quelle est actuellement l'attitude de la société envers les mendiants et les vagabonds?
2. Quelle était-elle au XVe siècle? au XVIIe siècle? au XIXe siècle?
3. Tous les mendiants et vagabonds sont-ils traités de la même façon?

4. Quelle est l'alternative qui se présente à celui qui se trouve dans la rue face à un mendiant ?
5. Peut-on citer un nombre approximatif de mendiants ou SDF en France actuellement ?
6. Ce phénomène social est-il facile à éradiquer ?

Résumé

Faites le résumé de ce texte en 110 mots.

Proposition de résumé p. 143

Les quatre **modèles** 11

Guy Neave

Quatre grands pays ont influencé l'ensemble des systèmes d'enseignement supérieur de la planète. Qu'ont-ils apporté ?

Cela fait plus de 900 ans que l'Université s'exporte à travers le monde. Les grandes universités médiévales de Paris, d'Oxford et de Prague se sont inspirées de celle de Bologne, considérée comme leur aînée. Pour autant, aucun système universitaire n'est l'exacte réplique de celui dont il s'inspire.

Au-delà de leur diversité, la plupart des systèmes d'enseignement supérieur actuels sont nés à partir de quatre grands modèles historiques de référence : le système napoléonien en France, le système allemand élaboré par Humboldt, celui du Royaume-Uni et le modèle américain, « gouverné par le marché ». Il y a peu de temps encore, on aurait pu ajouter le modèle soviétique et ses épigones, fondés sur une économie dirigiste.

Le modèle napoléonien est l'un des exemples les plus anciens de l'utilisation par l'État de l'Université comme outil de modernisation de la société, à travers un contrôle étroit du financement de l'institution et des nominations, et une législation garantissant une répartition équitable des ressources nationales sur l'ensemble du territoire. Sous sa forme classique, l'université napoléonienne est l'instrument de l'affirmation d'une identité nationale propre, fondée sur les principes du mérite et d'une égalité formelle, principes eux-mêmes soutenus par une puissante administration nationale. Outre la France, ce modèle est appliqué dans des pays comme l'Espagne, l'Italie, l'Argentine, ainsi que dans de nombreux pays de l'Afrique francophone.

Le modèle humboldtien, tirant son nom de Wilhelm von Humboldt, le réformateur radical du système universitaire prussien au début du XIX[e] siècle, est souvent présenté comme étant à l'origine des centres de recherches universitaires modernes, dont le but est de « faire reculer les frontières de la connaissance ». Humboldt attachait une grande importance à l'indépendance des universitaires, qui devaient pouvoir poursuivre leurs travaux à l'abri de toute intervention gouvernementale. Selon lui, il revenait à l'État de garantir l'indépendance de l'enseignement et de la recherche, les deux grandes missions de l'université.

Le troisième modèle de référence, fondé [5]
sur la loi du marché, vient des États-Unis. Bien que profondément marqué par l'éthique de Humboldt, il se distingue de ses homologues européens en mettant l'accent sur la notion de « savoir utile », en s'enracinant dans les contextes locaux et, ce qui est peut-être la raison de son attrait aujourd'hui, en développant des liens étroits avec l'économie. Les États-Unis ont été les premiers à promouvoir, il y a plus de 50 ans déjà, un système d'enseignement supérieur de masse.

Le quatrième modèle est britannique. On [6]
le cite souvent comme l'exemple remarquable d'un système universitaire bénéficiant d'une très large autonomie institutionnelle. Cette indépendance était autrefois garantie par un système de financement unique en son genre, les gouvernements laissant aux universités la responsabilité de se répartir les fonds publics. Les universités britanniques étaient réputées pour l'intérêt qu'elles portaient au développement personnel de leurs étudiants, en plus de leurs performances intellectuelles. Les étudiants devaient résider sur les campus, formant ainsi, non seulement une communauté universitaire, mais aussi une communauté de vie. Longtemps

réservé à l'éducation d'une élite, le système britannique a été long à se démocratiser, et ne s'est massifié que dans les années 80.

[7] Ces quatre modèles, avec leurs particularités, ont façonné les universités du monde entier, en particulier après les années 50, quand elles se sont développées partout dans le monde. Mais ces archétypes ont eux-mêmes changé. Beaucoup trouvent aujourd'hui leur source d'inspiration dans le plus grand système d'enseignement supérieur au monde, celui des États-Unis. Quant à évaluer l'influence de ce modèle sur une globalisation qui se caractérise par des changements constants, et à savoir quelles seront nos références dans deux décennies, c'est une autre affaire.

Le Courrier de l'UNESCO – Septembre 1998

Terme expliqué

Le modèle soviétique et ses *épigones* = ses successeurs qui adoptent ce modèle. § 2

Préparation à la compréhension

- Signification du titre.
- Nature du texte.
- Repérage des paragraphes et des idées essentielles.
- Connecteurs ou autres formes de transition.
- Présence de l'émetteur et du récepteur.
- Idée principale du texte.

Approche lexicale

1. Expliquez le sens des expressions prises dans le contexte

Le modèle américain *gouverné par le marché.* § 2

Fondée sur les *principes du mérite.* § 3

Faire reculer les frontières de la connaissance. § 4

Ses *homologues* européens. § 5

Les États-Unis ont été les premiers à *promouvoir.* § 5

Un système d'enseignement supérieur *de masse.* § 5

Le système britannique ne s'est *massifié* que dans les années 80. § 6

2. Champ lexical

Retrouvez dans ce texte le vocabulaire propre à l'enseignement.

Compréhension globale

1. Pourquoi l'auteur cite-il au début de l'article les villes de Bologne, Paris, Oxford et Prague ?
2. Pourquoi l'auteur n'ajoute-t-il pas le modèle soviétique à sa liste ?
3. En quoi le système allemand se distingue-t-il du système français ?
4. Comment comprenez-vous l'expression « savoir utile » ? Donnez des exemples.
5. Ces quatre modèles continuent-ils à influencer de la même façon les systèmes universitaires mondiaux ?

Compte rendu

Faites le compte rendu de cet article en 140 mots.

Proposition de compte rendu p. 144

Le poisson rouge, le sens et la banlieue

12

par Azouz Begag

[1] MARSEILLE, Courcouronnes, Grenoble... Avant-hier, c'est une invraisemblable histoire de poissons rouges, emportés mais non payés, qui, resurgie du fond de la mémoire de deux familles voisines, a coûté la vie à un jeune homme qui promenait son insouciance dans une cité de Courcouronnes. Hier, c'est pour, quelques grammes de haschich que, dans le quartier de la Villeneuve à Grenoble, un autre a été tué par deux mineurs. Malgré la banalisation, ces dernières années, des actes de violences dans les banlieues, et notre relative accoutumance, on ne peut s'empêcher de constater l'inquiétante transformation de leurs formes. Elle soulève selon moi une redoutable question, celle qui consiste à leur attribuer un sens.

[2] Plus que jamais, en effet, il semble que la complexité grandissante de l'environnement urbain mondial dans lequel nous vivons pulvérise le sens des choses, des actes et des paroles. S'agissant des phénomènes de violence dans les quartiers sensibles, on a le sentiment qu'au cours de la décennie écoulée ils avaient au moins le mérite de se prêter au jeu de l'interprétation. Les chercheurs en sciences sociales et humaines disposaient alors dans leur boîte à outils de possibles corrélations entre la montée de l'individualisme dans la société, le racisme anti-immigrés, le chômage, l'affaiblissement des syndicats, le délitement du lien social, la galère., les discriminations, la consommation... pour proposer des explications à la haine, la rage, le rodéo ou l'émeute urbaine.

[3] Du coup, à partir des diagnostics plus ou moins en prise sur les réalités, on pouvait dégager des propositions d'action, une cohérence, pour agir contre la désintégration sociale dans ces zones de concentrations de vulnérabilités. Ainsi, en actionnant les leviers macrosociaux ou économiques tels l'emploi – zones franches, emplois-jeunes... –, les discriminations à l'embauche, à l'entrée des lieux publics, le logement, l'exclusion, on pouvait contribuer à faire avancer les idées de citoyenneté, de cohésion sociale et urbaine, de participation des habitants.

[4] Or, en quelques semaines, les meurtres de jeunes dans les banlieues, meurtres fratricides, de voisinage, ont renvoyé aux archives des annales de la recherche urbaine ces interprétations sociologiques, en les rendant brutalement obsolètes. Ce constat, ajouté au contexte dans lequel ils interviennent : politique (les affaires), social (le sida), économique (la vache folle), a de quoi nous inquiéter.

[5] Depuis longtemps, déjà, bien des travailleurs sociaux présents sur les terrains alertaient, en public ou en privé, à propos des comportements insensés, déréalisés, qu'ils observaient chez les jeunes, voire les très jeunes, dans les quartiers, et sur lesquels plus aucune prise, plus aucune *« entrée »*, dans le système de pensée n'était identifiable. Et, par conséquence, plus aucune forme d'éducation.

[6] Mais aujourd'hui, sur la peau de la ville semble apparaître une accumulation d'indices – les récents meurtres de jeunes de banlieue – qui désigne la contagion de la perte de sens dans notre société. Si chacun est d'accord pour dire que les histoires de poissons rouges ou de grammes de *shit* ne sont qu'un prétexte dans les faits

Depuis longtemps, déjà, bien des travailleurs sociaux alertaient à propos des comportements insensés, déréalisés, qu'ils observaient chez les jeunes, voire les très jeunes, dans les quartiers

sanglants qui se sont déroulés à Courcouronnes et à Grenoble, où faut-il alors chercher du sens, de la raison pour les comprendre? Et si, au bout du compte, il n'y avait tout simplement rien à comprendre? Rien à chercher, à analyser?

7 De là jaillit la source d'une grande angoisse sociale. Si nous sommes tous atterrés par de tels faits d'actualité, c'est en partie parce que nous mesurons de plus en plus notre incapacité à leur donner un sens, autrement dit à comprendre ce qui se joue autour de nous et qui met en péril la vie de chacun d'entre nous, de nos enfants. La vie. C'est nous, les adultes, qui sommes à présents largués.

8 Ces ados qui tirent sur d'autres à coups de pistolet ou qui « plantent » un autre à coups de couteau se rendent-ils compte qu'ils vont tuer quelqu'un? Ne voit-on pas là poindre la nécessité pour notre système éducatif d'expliquer aux jeunes l'étymologie des mots, y compris les plus simples, comme *« se rendre compte »*, *« tuer »*, et *« quelqu'un »*, de leur faire apprendre par cœur et réciter cent fois *« Tu ne tueras pas ton voisin s'il ne t'a pas payé ton poisson rouge, réglé tes cinq cents grammes de shit »*, s'il a *« traité ta mère »*, s'il t'a regardé de travers?

9 Le besoin existe à présent, incontestablement. On pense qu'au fur et à mesure que les années s'écoulent, l'intelligence sociale et le progrès font leur chemin, que ce qui est appris est gagné, mais en fait ce qui est gagné n'est jamais acquis. Il faut souvent tout recommencer, comme si le temps vidait les mots de leur sens.

10 Une illustration. Pendant un temps, on a cru que, dans les quartiers, pour contrôler les agissements des petits frères, la présence dans la chaîne éducative des grands frères était indispensable. L'actualité nous fait aujourd'hui douter de l'efficacité de cette causalité hypothétique.

11 Quel contenu les jeunes donnent-ils aujourd'hui au mot *« respect »*? Est-il, le même que celui que nous donnions, il y a une génération, à notre rapport à nos parents, nos pères en particulier? Certainement pas. Mais il n'empêche que c'est sur ce mot que se cristallisent actuellement les questions d'incivilités urbaines, de citoyenneté, et qu'il est peut-être judicieux d'explorer aujourd'hui le monde invisible qui se cache derrière, notamment parce que la sociologie de l'habiter dans les quartiers sensibles se nourrit fortement des valeurs liées à l'honneur. Hier, on se battait en duel, dans un champ ou un pré, pour un honneur bafoué, jusqu'à ce que mort s'ensuive, aujourd'hui on règle ses comptes au milieu du béton. Peu de choses ont changé, sinon qu'à la société codifiée du duel s'est substituée celle, aléatoire, de l'assassinat sauvage. *Exit* le sens.

Sur le plan de la méthode 12
d'approche, j'ai toujours considéré les quartiers populaires de banlieue comme un immense miroir de réflexion qui renvoie sans ménagement à notre conscience les contradictions, les dysfonctionnements, les vides du système social global. Qu'elle nous parvienne déguisée en poisson rouge ou en barrette de shit, la question du sens est désormais posée sur la place publique comme un immense rocher tombé du haut d'un immeuble. Un immeuble en voie de démolition, bien sûr...

***Azouz Begag** est chercheur au CNRS (Laboratoire espace et culture, université Paris-IV).*

Le Monde, 24 décembre 2000

Termes expliqués

Le délitement du lien social = la rupture progressive des relations sociales. § 2

La galère = une situation difficile (langage familier). § 2

Les leviers macrosociaux = moyens d'intervention sur des ensembles importants de population. § 3

Zones franches = zones régionales non soumises à des règlements d'emploi et de taxes. § 3

Obsolètes = qui ne sont plus en usage. § 4

Shit = haschich. § 6

C'est nous… qui sommes *largués* = qui ne comprenons plus. § 7

Exit le sens = le sens disparait. § 11

Préparation à la compréhension

- Signification du titre.
- Nature du texte.
- Repérage des paragraphes et des idées essentielles.
- Connecteurs ou autres formes de transition.
- Présence de l'émetteur et du récepteur.
- Idée principale du texte.

Approche lexicale

1. Expliquez le sens des expressions prises dans le contexte

La complexité de l'environnement urbain-mondial *pulvérise* le sens des choses. § 2

Les quartiers sensibles. § 2

Les idées de citoyenneté, de cohésion sociale. § 3

Meurtres fratricides. § 4

Les meurtres ont renvoyé aux archives des annales de la recherche urbaine. § 4

Des comportements insensés, déréalisés. § 5

Si nous sommes tous atterrés par de tels faits. § 7

Ce qui est gagné n'est jamais acquis. § 9

C'est sur ce mot que se *cristallisent* les questions *d'incivilités* urbaines. § 11

Un honneur bafoué. § 11

2. Champ lexical

– La haine, la rage, le rodéo, l'émeute urbaine (§2) : mettez en évidence la progression dans le choix de ces quatre termes.

– Sur la *peau* de la ville semble apparaître une accumulation d'indices (§6): expliquez cette métaphore.

– Relevez dans le texte le vocabulaire de la violence.

3. Grammaire

3-1

– *Si* chacun est d'accord pour dire que les histoires..., où faut-il alors chercher du sens de la raison pour les comprendre? §6

– Et *si*, au bout du compte, il n'y avait tout simplement rien à comprendre? §6

– *Si* nous sommes tous atterrés par de tels faits..., c'est en partie parce que nous mesurons... §7

Mettez en évidence le sens différent de ces trois *si*.

3-2

Il *n*'empêche que c'est sur ce mot que se cristallisent les questions... §11

Justifiez l'emploi de *ne*. Est-ce une négation ou un *ne* explétif? Connaissez-vous d'autres emplois similaires de *ne*?

3-3

Qu'elle nous *parvienne* déguisée en poisson rouge... (§12) Pourquoi ce subjonctif?

Compréhension globale

1. Quels événements récents ont incité l'auteur à écrire cet article?

2. Comment les sociologues tentaient-ils autrefois d'expliquer les actes de violence et pourquoi A Begag a-t-il le sentiment que de telles explications ne sont plus utilisables aujourd'hui?

3. En quoi le contexte actuel peut-il avoir des répercussions sur la délinquance des jeunes?

4. « Et si, au bout du compte, il n'y avait tout simplement rien à comprendre? Rien à chercher, rien à analyser? » §6. Pourquoi une telle éventualité est-elle si angoissante?

5. Que pensez-vous de la suggestion de l'auteur d'expliquer aux jeunes des mots simples comme « se rendre compte », « tuer » et « quelqu'un »? Le choix de ces trois mots vous paraît-il judicieux? §8

6. «Peu de choses ont changé, sinon qu'à la société codifiée du duel s'est substituée celle, aléatoire, de l'assassinat sauvage. » § 11
Que veut dire l'auteur? Quels mots s'opposent? Pourquoi a-t-il ajouté « Exit le sens »?
7. A. Begag termine son article par une belle comparaison. Expliquez-la.

Compte rendu

Faites le compte rendu de cet article en 130 mots.

Proposition de compte rendu p. 146

13

Pollution : l'impunité

Rémi Parmentier*

Dès le début des années 70, alors que l'on commençait à peine à parler de politique internationale de l'environnement, s'est posée la question de la responsabilité des intervenants et des États dans les dommages causés par la pollution marine. Brice Lalonde, premier ministre français de l'environnement, s'est rendu célèbre à cette époque, lançant la formule « les pollueurs seront les payeurs » et l'implication de l'État dans le domaine de l'environnement est alors perçue comme un signe encourageant. Pourtant, 25 ans plus tard, on en est toujours au même point.

Dès qu'on parle de pollution marine, on pense aux déversements accidentels d'hydrocarbures. Or, l'essentiel de cette pollution est provoqué par le dégazage en mer de pétroliers qui préfèrent courir le risque d'être pris en flagrant délit et d'en payer les frais, plutôt que d'acquitter une taxe complémentaire permettant d'utiliser des installations portuaires prévues à cet effet. L'expérience montre que cette taxe, qui couvre les frais de stockage, de traitement et d'élimination des résidus pétroliers, a un effet pervers : elle incite les pétroliers à vidanger leurs soutes en mer, pour éviter de la payer. Alors que si elle était incluse dans la taxe portuaire, sans être spécifiée, son aspect dissuasif disparaîtrait de lui-même et le volume des rejets en mer diminuerait par la même occasion. Cette expérience a été faite entre 1988 et 1991 par les *länder* côtiers allemands, et elle a prouvé son efficacité, entraînant une diminution significative du nombre d'oiseaux mazoutés.

Sans céder pour autant à la phobie du complot, les environnementalistes s'interrogent par ailleurs sur les liens existant entre les industries polluantes et les gouvernements, y compris les organisations intergouvernementales. L'organisation maritime internationale (OMI), chargée au sein des Nations unies de la réglementation de la navigation en mer, en est un exemple typique. Les cotisations des États membres y sont proportionnelles au tonnage de leur flotte, ce qui donne la primauté aux États disposant d'un grand nombre de supertankers. Résultat : certaines délégations à l'OMI sont constituées de représentants de l'industrie pétrolière qui y siègent en tant que « délégués » des pays qui leur prêtent leur pavillon en mer.

Selon l'OMI, le Fonds d'aide aux victimes 4
des marées noires constitué en 1971 a déjà distribué quelque 267 millions de dollars. Une misère quand on sait que le nettoyage d'une plage publique mazoutée coûte en Allemagne de 2800 à 5500 dollars la tonne de boues ! Sans compter que le fonds ne couvre pas les dégâts pouvant résulter des dégazages routiniers.

La politique de l'OMI à l'égard de l'indus- 5
trie offshore a également été mise en cause. Lorsqu'en 1996, l'idée a été lancée de réglementer le nettoyage des installations offshore au même titre que celui des navires, ce fut un tollé général dans l'industrie pétrolière et, à ce jour, elles ne sont toujours pas concernées par la Convention de Londres sur le rejet des déchets en mer.

De même, quand le gouvernement danois 6
a proposé en 1995 un moratoire sur l'immersion des plates-formes désaffectées, les pays étroitement liés à l'industrie pétrolière ont protesté en bloc afin de protéger leurs intérêts à court terme, s'opposant ainsi à une politique qui aurait pu donner un sérieux coup de pouce à l'industrie du recyclage de l'acier.

*Greenpeace International

Termes expliqués

Impunité = absence de punition. titre

Implication = responsabilité. § 1

Les länder = division régionale administrative de l'Allemagne, comparable aux régions en France. § 2

Les supertankers = les pétroliers de plus haut tonnage. § 3

Une installation *offshore* = hors du rivage c'est-à-dire en pleine mer. § 4

Un tollé général = un mouvement collectif de protestation et d'indignation. § 5

Un moratoire = une mesure destinée à suspendre ou à retarder l'exécution d'une décision. § 6

Identification du texte

Quel est l'auteur de ce texte ? De quelle organisation internationale fait-il partie ?

Quel est le but de cet article ?

Que veut-il démontrer ?

Les exemples donnés vous paraissent-ils convaincants ?

Préparation à la compréhension

Signification du titre ? Qu'est-ce qui fait sa force ? Donne-t-il le ton au texte qui suit ?

Repérage des paragraphes. Comment sont-ils reliés ? Quels sont les mots-clés ?

Relevez l'idée principale de chaque paragraphe.

Quelle est l'idée principale du texte ?

Répondez aux questions suivantes

1. Qu'est-ce que la politique internationale de l'environnement ? § 1
2. Que signifie exactement « les pollueurs seront les payeurs » ? § 1
3. En quelle année l'État a-t-il commencé à s'impliquer dans les problèmes de la pollution ?
4. Quelle est la cause essentielle de la pollution marine ?
5. Pour quelle raison ?
6. Qu'est-ce qu'une taxe portuaire ? § 2
7. Que signifie la phrase « sans céder à la phobie de complot » ? § 3

8. Qu'est ce que le tonnage d'un bateau? §3
9. Qu'est-ce qu'un fonds d'aide aux victimes? §4
10. Qu'est-ce que les dégazages routiniers? §4
11. Qu'est-ce que l'immersion des plates-formes désaffectées? §6
12. Que signifie « donner un sérieux coup de pouce à l'industrie du recyclage de l'acier »? §6

Champ lexical

Établissez le champ lexical du transport pétrolier en mer et de ses conséquences.

Compréhension globale

1. Quel est le rôle d'un ministre de l'environnement? Donnez un exemple d'une de ses interventions.
2. Dans le domaine de la pollution, quelle responsabilité le ministre Brice Lalonde fait-il porter aux pétroliers?
3. Quelles sont les réactions des gouvernements?
4. Existe-t-il une organisation internationale chargée de trouver une solution à ces problèmes? Comment se nomme-t-elle? de qui est-elle composée? Et dans quelles proportions? Tous les états sont-ils égaux devant les décisions?
5. Les lois sont-elles les mêmes pour les organisations *offshore* et pour les navires?
6. Quelle solution a été proposée pour la destruction des plates-formes désaffectées? a-t-elle été acceptée? pourquoi et par qui?

Compte rendu

Faites le compte rendu de ce texte en 150 mots.

Proposition de compte rendu p. 149

14

Le bilan controversé de vingt ans de lutte contre l'illettrisme

[1] En 1979, l'association ATD Quart Monde avait lancé un défi : *« Que dans dix ans il n'y ait plus un seul illettré dans nos sociétés. »* Vingt ans plus tard, où en est-on ? Difficile de le savoir. Sujet passionnel et encore tabou en France, l'illettrisme suscite des avis divers, parfois contradictoires. Et les données statistiques manquent.

[2] Dans son interview télévisée du 14 juillet dernier, le président Jacques Chirac avait estimé que, *« depuis cinquante ans, l'illettrisme n'a pas baissé en France »*. Une affirmation discutable, car elle laisse à penser que rien ne s'est passé depuis le rapport de 1984 intitulé « des illettrés en France », d'Antoine Lion et Véronique Espérandieu, secrétaire générale du groupe permanent de lutte contre l'illettrisme (GPLI), une mission interministérielle placée auprès du ministère de l'emploi.

[3] Personne ne peut, certes présenter de statistiques précises sur le nombre d'illettrés. Le rapport de 1984 avançait une estimation de cinq millions de personnes concernées. D'autres sources évoquent le chiffre de 2,3 millions d'adultes. En fait, la définition de l'illettrisme est trop flou pour être quantifiée. On pourrait se référer *« à une évaluation standardisée des compétences de la population »*, à partir d'un échantillon représentatif, suggèrent Véronique Espérandieu et Jean Volger, secrétaire adjoint du GPLI, dans leur ouvrage *L'illettrisme* (« Dominos » Flammarion. 2000). mais un tel dispositif n'existe pas en France. Il existe bien une enquête de l'OCDE, Mais la France n'y participe pas, l'estimant *« peu rigoureuse »*, indique Vincent Merle, directeur de cabinet de Nicole Péry, secrétaire d'État à la formation professionnelle. En outre, la notion d'illettrisme dépend de la situation de chacun. Pour certains, avoir des difficultés à lire ou à écrire n'est pas un handicap dans leur travail, mais le devient dans leur vie quotidienne.

[4] Cependant, avec la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à seize ans, depuis 1959, et l'élévation continue du niveau d'études, *« le nombre d'illettrés a vraisemblablement baissé depuis le rapport de 1984 »*, estime Vincent Merle.

[5] L'organisation de la lutte contre l'illettrisme présente quant à elle un tout autre visage par rapport au début des années 80. En 1984, le GPLI est fondé, avec à sa tête Véronique Espérandieu. Cet organisme créé à partir de 1989 des centres ressources ; des correspondants départementaux et régionaux apparaissent, nommés par les préfets. Les chercheurs se mobilisent et les associations sont de plus en plus nombreuses à s'intéresser à cette lutte. Le budget fourni par l'État étant insuffisant, les associations nouent des partenariats avec les collectivités locales, les entreprises, etc. *« On estime que le budget de l'État est multiplié par dix grâce à ces partenariats, mais avec de fortes inégalités sur le territoire »*, observe Jean Vogler. *« Le plus grand chantier à venir concernera le domaine de l'entreprise »*, estiment les auteurs de *L'illettrisme*.

RÈGLEMENTS DE COMPTES

[6] Dans quelques semaines, une page de cette histoire sera tournée. Une réforme se prépare, mais dans un climat délicat, où l'on sent poindre règlements de comptes et luttes de chapelles. Fin septembre ou début octobre, le GPLI sera remplacé par un Groupement d'intérêts publics (GIP), basé à Lyon. Son conseil d'administration réunira des ministères (emploi, justice, intérieur, jeunesse et sports, agriculture, défense, éducation nationale) ainsi que trois collectivités territoriales, une entreprise – Sanofi – et deux branches professionnelles – nettoyage industriel et agroalimentaire.

[7] *« Le GPLI a fait un travail considérable de sensibilisation au problème et de mobilisation*

du réseau associatif, qui est aujourd'hui très actif », observe Vincent Merle. Mais une nouvelle étape doit être franchie, dit-il, en s'appuyant sur les conclusions du rapport particulièrement sévère à l'égard du GPLI, intitulé « Lutter contre l'illettrisme » et réalisé en 1999 par la conseillère régionale (RPR) de Rhône-Alpes, Marie-Thérèse Geffroy, qui devrait prendre la tête du futur GIP, tandis que Véronique Espérandieu et Jean Vogler n'y figureront pas. Tout en reconnaissant certains dysfonctionnements, Jean Vogler tient à avancer un autre bilan. *« En 1984, une dizaine d'associations s'occupaient de la lutte contre l'illettrisme. Aujourd'hui, il y en a 1500, qui, avec peu de moyens font des choses extraordinaires, ainsi que 54 centres ressources et deux réseaux de correspondants. C'est une forme de réussite. »*

8 L'une des critiques du rapport porte sur le manque de professionnalisme de certains formateurs. *« C'est vrai que le niveau des formateurs est hétérogène, mais il y a eu des améliorations »*, insiste Véronique Leclerq, enseignante-chercheur en sciences de l'éducation au centre université économie d'éducation permanente (CUEEP) de Lille-I. Il existe, par exemple, un diplôme universitaire de formation des adultes avec une option lutte contre l'illettrisme, dont le rapport ne parle pas. Pour Véronique Leclerq, *« on ne peut pas faire porter le chapeau au GPLI, qui a essayé d'impulser des actions avec peu de moyens »*. De même, la complexité du financement des associations et la précarité des formateurs ne dépendent pas du GPLI, mais de la manière dont l'État finance les actions, sans garantir de continuité d'une année sur l'autre.

En tout cas, la lutte contre l'illettrisme est aujourd'hui une *« priorité nationale »* inscrite dans la loi contre les exclusions de 1998.

Celle-ci décide également de tripler en trois ans le budget « illettrisme » de l'État, qui atteint 10 millions 305 euros pour l'année 2000, auxquels s'ajoutent 336 000 euros pour le GPLI (dont 229 000 euros sur le budget de l'État). Un geste financier qui couronne vingt ans d'efforts peu médiatisés. 8

F.A.

Le Monde, 29 août 2000

Mots expliqués

Sujet tabou = sujet dont personne n'ose parler, sujet interdit. § 1

GPLI = Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme. § 2

OCDE = Organisation de coopération et de développement économique (en anglais: *Organization for Economic Cooperation and Development*). § 3

Préparation à la compréhension

Le titre: Quelles idées contient-il? Quels sont les critères de l'illettrisme?

Les paragraphes: Énoncez l'idée principale de chaque paragraphe.
Comment les paragraphes sont-ils reliés entre eux?

1. Sous quelles formes le problème de l'illettrisme en France est-il proposé aux lecteurs? Trouvez les deux moyens utilisés dans le premier paragraphe. Un mot vous paraît-il particulièrement important?

2. Quel est la valeur du plus-que-parfait à la troisième ligne du deuxième paragraphe?

3. Dans le troisième paragraphe remplacer les mots « certes », « en fait », « bien » (*il existe bien...*), « en outre » par un autre mot de même sens.

4. Quel est le connecteur du 4ᵉ paragraphe? Que veut-il mettre en valeur?

5. Dans le 5ᵉ paragraphe, où se situe la phrase essentielle?

Approche lexicale et grammaticale

1. Expliquez les mots ou les expressions suivantes dans leur contexte

§1 – Sujet *tabou*.

§3 – Une *évaluation standardisée* des compétences.

§5 – L'organisation présente *un autre visage...*

§5 – Les chercheurs *se mobilisent*.

§6 – Un *partenariat*.

§6 – Des luttes de *chapelles*.

§6 – Des *règlements de compte*.

§6 – Une collectivité *territoriale*.

§6 – *Le GIP*.

§7 – Un *dysfonctionnement*.

§8 – On ne peut pas faire *porter le chapeau...*

§8 – *La précarité* des formateurs.

§8 – *Impulser* des actions.

§9 – Une *priorité nationale*.

§9 – Des efforts *peu médiatisés*.

2. Quels sont les mots de la famille de illettrisme ?

Relevez les mots-clés de ce texte.

3. Divers verbes d'opinion sont employés dans ce texte. Expliquez les nuances apportées par chacun de ces verbes

§2 – *Estimer*.

§2 – *Laisser à penser que...*

§3 – *Avancer* une estimation.

§3 – *Évoquer* un chiffre...

§3 – *Se référer à*…
§3 – *Suggérer.*
§3 – *Indique* Vincent Merle…
§5 – *Observe* Jean Vogler…
§8 – *Insiste* Véronique Leclerc…

Compréhension globale

1. Qu'est-ce que l'illettrisme ?
2. Quel débat laisse entrevoir le libellé du titre ?
3. Quel est le but de cet article ?
4. Dans quelle rubrique classeriez-vous cet article : information simple ? document ? bilan ? constatation ? reproche à notre société ? constat d'échec du système scolaire ?
5. Quelle est la phrase-clé de l'article ?

Compte rendu

Faites le compte rendu de cet article en 180 mots.

Proposition de compte rendu p. 151

320 morts de plus sur la route en 1998

15

Zéro de conduite

153 morts par million d'habitants chaque année, contre 64 en Grande-Bretagne. Au classement, des conducteurs, nous figurons parmi les cancres de l'Europe.

[1] Et une sale histoire de plus. Avec les mêmes ingrédients : c'est le samedi soir, on sort de boîte de nuit, il y a cinq jeunes dans la voiture, trop de vitesse, trop d'alcool. Et la voiture dérape sur la chaussée mouillée, franchit la rambarde et s'écrase quinze mètres plus bas, sous le grand pont qui relie l'île de Noirmoutier au continent. De la voiture calcinée on a sorti cinq corps de trop jeunes gens, garçons et filles. Le plus âgé avait 26 ans, la plus jeune en avait 16... Cinq morts à ajouter aux 91 qu'on avait déjà recensés au cours du week-end du 1er janvier. Des vies qui s'arrêtent trop tôt, trop bêtement. Et dans des circonstances quasi identiques : des jeunes qui meurent la nuit, avec de l'alcool dans le sang, à l'occasion de courts trajets sur des routes secondaires...

[2] L'année 1999 décidément commence mal, et suit une année 1998 qui avait déjà été franchement mauvaise : 320 morts de plus qu'en 1997. Dans la seule nuit qui a suivi la victoire des bleus en Coupe du Monde, on a compté 35 morts au volant, dont personne n'a parlé. Une rechute : depuis vingt ans, le nombre des morts sur la route diminuait chez nous. Lentement, trop lentement. Mais depuis les 13 700 morts de 1976, nous avions fait du chemin, en dépit du doublement en vingt ans du parc automobile et de la circulation. Nous venons de faire un sacré pas en arrière.

[3] Bien sûr, nous ne sommes pas les seuls à jouer ainsi à la roulette russe sur le macadam : dans l'ensemble de l'Union européenne, 45 000 personnes meurent quarante ans avant le terme normal de leur vie à l'occasion d'un accident. Et un tiers des Européens passent à l'hôpital une fois dans leur vie à la suite d'une collision. Mais dans ce jeu de roulette russe, nous ne mettons vraiment pas toutes les chances de notre côté. Nous sommes parmi les plus mauvais d'Europe, devant tout de même la Grèce et le Portugal : 153 morts par million d'habitants. Les Anglais, nos voisins, n'en ont que 64. Mais, en Angleterre, il ne viendrait à l'idée de personne de prendre le volant après avoir bu de l'alcool. Chez nous, tous les sondages le prouvent, on grogne contre le taux de 0,5 gramme d'alcool par litre de sang instauré en 1995 et 41 % des personnes interrogées avouent avoir conduit dans le courant du mois précédent en ayant dépassé les limites légales... D'une manière générale, nous n'aimons guère les règles. Prenons la vitesse qui, d'après les services de la Sécurité routière, est déterminante dans près d'un accident mortel sur deux : quatre conducteurs sur cinq dépassent les limites autorisées dans les très petites agglomérations ; trois sur cinq sur les départementales à grande circulation ; un sur deux dans les centres-ville et sur les nationales ; et un sur trois sur les autoroutes. Nous pensons tous que ce n'est pas grave, que nos réflexes sont à la hauteur et que nous saurons nous tirer d'affaire. Un aveuglement collectif qui nous coûte cher : selon la délégation interministérielle à la Sécurité routière. dirigée depuis l'été 1998 par Isabelle Massin, 1 % de vitesse en plus, en moyenne, sur les routes de France, cela produit 4 % de morts supplémentaires. La même Sécurité routière affirme que si tous les Français respectaient les limitations de vitesse, on épargnerait la vie de 3 000 personnes chaque année. La démonstration de cette corrélation quasi automatique vient d'être effectuée aux États-Unis, où plusieurs États ont élevé, voire dans un cas carrément supprimé, les limitations de vitesse

qu'ils imposaient. Dès l'année suivante, le nombre de morts avait augmenté. Rouler à 60 km/heure en ville, ça vous paraît être la même chose que rouler à 50? Eh bien, c'est une erreur. À 60 km/heure, il faut 10 mètres de plus pour s'arrêter.

Bien sûr, on peut ergoter. Dire en public comme Christian Gérondeau président et porte-parole des Automobile Club de France que c'est la faute de l'État et de l'aménagement insuffisant du réseau routier. Ledit Gérondeau ajoute sans mollir, à titre d'exemple, que si les fameux piliers du pont de l'Alma avaient été mieux protégés Lady Di serait encore de ce monde, que certes des erreurs été commises – pour mémoire alcool plus médicament plus excès de vitesse –, mais que tout cela ne méritait pas la mort…

5 Certes. Mais avant qu'on ait coupé tous les arbres sur les bords des routes, on pourrait peut-être commencer par tenter d'éviter de les emboutir. Et donc tenter de rendre la ruée sur les routes dans les rues de nos villes un peu moins sauvage. Alors on va faire de la prévention, de la formation. De la maternelle jusqu'à la fin de la vie. Pourquoi pas. Isabelle Massin croit beaucoup aux conventions de prévention des accidents signées dans les entreprises. Fort bien. Mais si on veut atteindre les objectifs fixés par Jean-Claude Gayssot, ministre des Transports: diviser de moitié le nombre des morts d'ici à 2005, il faudra probablement aussi agiter un peu le bâton de la maréchaussée pour rappeler les règles existantes.

6 Il y a de quoi faire. Certaines statistiques laissent songeurs: comment expliquer par exemple qu'en 1996 toutes les forces de police confondues aient passé un peu plus de 2 millions d'heures à traquer l'excès de vitesse pour ne coincer, en moyenne, qu'un contrevenant toutes les deux heures? C'est une productivité plutôt faible, quand on sait que sur les nationales trois Français sur cinq dépassent régulièrement le 90 km/heure. Ou que le nombre de suspensions administratives du permis de conduire a été divisé par presque cinq depuis 1990 alors que le nombre de morts sur les routes, lui, ne baissait que de 20 %? Si la peur du gendarme est le commencement de la sagesse, il semble bien que sur les routes il y ait de ce côté-là un léger déficit.

GÉRARD PETITJEAN

LE NOUVEL OBSERVATEUR, 14-20 janvier 1999

Termes expliqués

La rambarde = rampe métallique située au milieu d'une autoroute. § 1

Les bleus = l'équipe de France de football. § 2

Jouer à la roulette russe = forme de duel au revolver, le barillet étant chargé de deux balles à des emplacements ignorés des joueurs. § 3

Ergoter = discuter sur des détails. § 4

La maréchaussée = cavaliers chargés autrefois des fonctions de la gendarmerie actuelle. § 5

Préparation à la compréhension

- Signification du titre.
- Nature du texte.
- Repérage des paragraphes et des idées essentielles.
- Connecteurs ou autres formes de transition.
- Présence de l'émetteur et du récepteur.
- Idée principale du texte.

Approche lexicale

1. *Expliquez le sens des expressions prises dans le contexte*

Nous figurons parmi les cancres. sous titre

Avec les mêmes ingrédients. § 1

Mais depuis… 1976 nous avions fait du chemin. § 2

En dépit du doublement du parc automobile. § 2

Nous ne sommes pas les seuls à jouer ainsi *à la roulette russe sur le macadam*. § 3

Un aveuglement collectif. § 3

La démonstration de cette corrélation quasi automatique. § 3

Voire dans un cas. § 3

Gérondeau ajoute *sans mollir*. § 4

Il faudra aussi *agiter un peu le bâton de la maréchaussée* pour rappeler les règles existantes. § 5

2. *Champ lexical*

Relevez les termes appartenant au thème de la conduite et à celui de l'accident.

3. Grammaire

Si les piliers du pont de l'Alma *avaient été* mieux *protégés*, Lady Di *serait* encore de ce monde. § 4
Justifiez la concordance des temps.

Compréhension globale

1. Résumez l'état des accidents en France de 1976 à 1999.
2. Comparez la France et les autres pays européens cités dans l'article.
3. Pourquoi l'auteur cite-t-il le nombre d'accidents mortels après la Coupe du Monde?
4. Quelle est l'attitude du Français en ce qui concerne la conduite automobile?
5. Quel est l'avis du président des Automobile Club de France sur les accidents? Qu'en pensez-vous?
6. Que faudrait-il faire vraiment pour diminuer le nombre d'accidents en France?
7. Que pensez-vous de la dernière phrase de l'article?

Compte rendu

Faites le compte rendu de ce texte en 220 mots.

Résumé

Faites le résumé de ce texte en 80 mots.

Proposition de compte rendu et résumé p. 153

16

Ils sont des milliers chaque année

Ces lycéens qui s'excluent

On les appelle les « décrocheurs » : ce sont les élèves qui désertent le lycée, physiquement ou dans leur tête. Ils sont de plus en plus nombreux, signe de la dégradation inquiétante du secondaire.

[1] Un mois à peine après la rentrée, de Gennevilliers à Montbéliard et de Nîmes à Créteil, les revoilà sur le pavé, les lycéens ! Presque tous sortis d'établissements techniques et professionnels, et dénonçant pêle-mêle le manque de profs, de personnels de service, de lieux de vie, de sécurité. Certains s'énervent et cassent. Le feu qui couve sera-t-il éteint ? Peut-être, mais pour combien de temps ? Cela fait maintenant huit ans que les lycéens débraient spontanément pour demander *« des moyens »*. Huit ans que les chercheurs énoncent leur diagnostic en forme de cri d'alarme : les « nouveaux » lycéens expriment un mal-être plus profond, celui de ne plus trouver aucun sens à leurs études.

[2] Un des livres sur l'école de cette rentrée tombe à pic pour éclairer encore une fois cette crise lycéenne larvée. Son titre : « les Lycéens décrocheurs » (1). Livre ardu, parfois jargonnant, mais passionnant : on y trouve une trentaine d'interventions de bons connaisseurs de l'école, gens de terrain et théoriciens mélangés, réunis en colloque à Grenoble en janvier dernier, à l'invitation de la Bouture, une *« association de lutte contre le décrochage scolaire »*. Chacun y raconte et analyse la fuite des élèves du lycée. Tous tombent d'accord pour pulvériser une ou deux idées, toutes faites.

[3] Premier constat : le décrochage scolaire est devenu central dans la crise de l'école. Car les lycéens décrocheurs sont de deux sortes. Les premiers décrochent vraiment : ils quittent leur lycée en cours de route. Combien sont-ils ? Personne ne se risque à donner un vrai bilan. La première étude disponible fait état de 35000 lycéens qui abandonnent le lycée avant l'année du bac ou du BEP. Combien capitulent l'année même du bac ? Personne ne le sait, même si le rectorat de Paris admet une augmentation des candidats absents aux épreuves, pas moins de 6 % cette année, soit 25000 environ en France. Et cette tendance semble s'aggraver depuis peu : les départs de lycéens avant le bac ou le BEP auraient augmenté de 70 % en moins de dix ans... Plus inquiétant, l'épidémie gagnerait les collégiens : dans l'académie de Lyon, ce serait près de 4 % d'entre eux qui auraient abandonné l'école. Parmi eux, combien de moins de 16 ans ? Rappelons que la moitié des jeunes peu diplômés sont au chômage durant les quatre années qui suivent la fin de leurs études.

Il existe une deuxième catégorie de décrocheurs, ceux qui restent à l'école mais sans y être, et qui sont démotivés, désinvestis, la tête ailleurs. Ce sont les décrochés de l'intérieur. Ils sont la partie immergée de l'iceberg. Il y aurait des classes constituées *« presque exclusivement d'élèves décrochés sur le plan des activités cognitives »*. Décrochage de l'intérieur rime avec absentéisme. Le décrochage, c'est le plus souvent une souffrance que nos experts dissèquent sans complaisance, à partir de centaines d'entretiens avec des élèves : ces derniers se démobilisent lentement jusqu'à un sentiment de ne plus appartenir à l'univers du lycée, qu'ils abandonnent quand la vie n'y est plus possible, quitte pour la plupart à regretter cette « connerie ». C'est aussi insupportable d'être dehors que dedans. [4]

Deuxième constat : finissons-en avec le misérabilisme, le décrochage n'est pas une fatalité. Il n'est pas l'apanage des enfants de milieux défavorisés. Il frappe du haut en bas

de l'échelle sociale, même si être enfant d'ouvrier ne vous donne pas les mêmes chances de réussite qu'être enfant de cadre ou d'enseignant. C'est d'abord l'échec scolaire qui pèse sur l'abandon des études. Témoin cette étude d'un groupe de 22 lycéens décrocheurs : scolarisés dans des lycées généraux, techniques ou professionnels, ils ont des parents de toute origine sociale, ils ont quitté le lycée aussi souvent en seconde qu'en première ou en terminale. Seuls deux d'entre eux n'ont jamais redoublé. Pour la plupart, leur décrochage s'explique par une accumulation de difficultés. Lors de l'enquête, un seul sur 22 avait décroché un « vrai boulot ».

Au total, lutter contre le décrochage scolaire est urgentissime, estiment tous ces experts. Pas moins de 150 initiatives de bon sens ont déjà été répertoriées dans 17 pays occidentaux. Certaines, comme l'année sabbatique proposée aux lycéens danois qui flanchent, devraient pouvoir être adoptées en France. Encore faudrait-il que l'école et ses partenaires se mobilisent, ce qui est loin d'être le cas. L'exposé d'un chargé de mission à la Délégation interministérielle à l'insertion des jeunes donne froid dans le dos. On y découvre l'errance des largués des études : un diplômé sans travail s'inscrit en moyenne aujourd'hui dans une mission locale 27 mois après sa sortie de lycée, et un non-diplômé... 51 mois après. Pourtant ces structures d'aide existent depuis seize ans. Quant au retour à l'école, souhait de nombreux décrocheurs, il ne peut être qu'homéopathique : on dénombre, en cherchant bien, 5 000 places au total.

Mais, disent nos experts, s'en tenir à ce traitement, c'est soigner le symptôme et pas le mal. L'urgent, c'est de refonder le lycée sur un autre rapport au savoir. Le tout est de comprendre, comme l'explique fort bien le chercheur Jean-Yves Rochex, que les décrocheurs ne doivent pas être pensés comme posant des problèmes à l'institution, mais plutôt comme les problèmes mêmes de cette institution : personne n'explique mieux que lui les processus qui conduisent par exemple un élève chargé d'un exposé sur la guerre en ex-Yougoslavie à écrire à la revue « Réponse à tout » pour « trouver des idées ». Sa contribution mérite qu'on s'y accroche, elle rassurera tous ceux qui craignent que, sous couvert d'adaptation aux nouveaux lycéens, on encourage les lettres à « Réponse à tout »... Pour Rochex, rien ne serait pire que d'*« aller vers une école adolescente et non pas une école qui facilite aux adolescents leur passage à l'état adulte »*. Mais le risque serait aussi grand de ne rien entendre des décrocheurs, de ne rien vouloir savoir des questions qu'ils nous posent. En attendant, que va-t-on dire aux manifestants qui décrochent en ce moment ?

ANNE FOHR

(1) « Les Lycéens décrocheurs. De l'impasse aux chemins de traverse », la Bouture, Éd. Chronique sociale, 304 p., 128 F.

Termes expliqués

Les lycéens débraient = se mettent en grève. § 1

BEP = Brevet d'études professionnelles. § 3)

Les largués des études = ceux qui ont abandonné les études parce qu'ils ne comprenaient plus rien (langue familière, à partir de l'expression de marine « larguer les amarres »). § 6

Préparation à la compréhension

- Signification des titres.
- Nature du texte.
- Repérage des paragraphes et des idées essentielles.
- Connecteurs ou autres formes de transition.
- Présence de l'émetteur et du récepteur.
- Idée principale du texte.

Approche lexicale

1. Expliquez le sens des expressions prises dans le contexte

Les revoilà sur le pavé. § 1

Dénonçant pêle-mêle. § 1

Le feu qui couve sera-t-il éteint. § 1

Un des livres tombe à pic. § 2

Cette crise lycéenne *larvée*. § 2

Livre ardu, parfois jargonnant. § 2

Sur le plan des activités *cognitives*. § 4

Une souffrance que nos experts *dissèquent sans complaisance*. § 4

Finissons-en avec le misérabilisme. § 5

Il n'est pas l'apanage. § 5

L'année *sabbatique* proposée aux lycéens danois qui *flanchent*. § 6

L'exposé… donne froid dans le dos. § 6

Quant au retour à l'école, il ne peut être *qu'homéopathique*. § 6

2. Champ lexical

Relevez le vocabulaire décrivant l'échec scolaire de ces adolescents.

5. Grammaire

– « *Quitte* pour la plupart *à regretter* cette connerie. » §4
Reformulez cette expression

– Lutter contre le décrochage scolaire est urgent*issime*. §6
Expliquez la valeur de ce suffixe. Comment pourrait-on l'exprimer autrement? Donnez d'autres exemples d'adjectifs formés de cette façon.

Compréhension globale

1. Que se passe-t-il au mois d'octobre depuis quelque temps? Pourquoi à cette période de l'année? Que revendiquent ces jeunes?

2. Pourquoi l'auteur les nomme-t-il « *nouveaux* lycéens »?

3. Relevez dans l'article tout ce qui a été fait, en France ou ailleurs pour réfléchir ou trouver une aide à ces adolescents en difficulté.

4. Pourquoi la situation des jeunes abandonnant leurs études avant le BEP ou le bac est-elle vraiment dramatique?

5. « Les décrochés de *l'intérieur*. Ils sont la *partie immergée de l'iceberg*. » §4
Que veut dire l'auteur?

6. « Le décrochage n'est pas l'apanage des enfants des milieux défavorisés », soutient l'auteur de l'article. Comment A. Fohr justifie-t-elle cette affirmation assez surprenante? §5

7. Que deviennent ces jeunes qui ont quitté le lycée?

8. « Rien ne serait pire que d'aller vers une école adolescente et non pas une école qui facilite aux adolescents leur passage à l'état d'adulte » estime J.-Y. Rochex.
Que veut-il dire? §7

Compte rendu

Faites le compte rendu de ce texte en 230 mots.

Résumé

Faites le résumé de ce texte en 90 mots.

Proposition de compte rendu et résumé p. 156

QUE SE PASSE-T-IL ?

17

L'effet de serre, protection et menace

Phénomène naturel bénéfique qui permet à la terre de conserver une part raisonnable de la chaleur du soleil, l'effet de serre augmente. Et avec lui la température de la planète…

[1] Sans l'effet de serre, la Terre serait une planète morte. Un désert gelé. Il y régnerait une température polaire de moins 18 degrés, l'eau n'y serait présente qu'à l'état de glace et aucune forme de vie n'aurait jamais, pu s'y développer. Seul l'effet de serre, en entourant le globe d'une chaleur protectrice l'a rendue et la maintient habitable. Mais jusqu'à quand? Car ce régulateur thermique naturel, poussé par l'homme, s'emballe : il y a risque de surchauffe.

Les horticulteurs connaissent bien le phénomène qui fait que leurs serres laissent passer le rayonnement solaire qu'elles reçoivent, mais en piègent ensuite une partie sous forme de chaleur, pour le meilleur profit de leurs plantations. C'est ce principe physique que les climatologues ont baptisé « effet de serre ». L'énergie en provenance du soleil arrive vers la Terre sous forme de rayonnement lumineux à courte longueur d'onde, dont environ 30 % sont réfléchis vers l'espace par la haute atmosphère et par les nuages, et 20 % absorbés par l'atmosphère. Finalement, le globe terrestre reçoit donc environ la moitié du rayonnement solaire émis dans sa direction, soit un flux énergétique moyen de 170 watts par mètre carré.

[2] Ainsi échauffée, la Terre restitue alors une partie de l'énergie reçue, sous forme, d'une part, de convection (évaporation et condensation de l'eau), d'autre part, de rayonnement thermique de grande longueur d'onde, dans le domaine de l'infrarouge. Mais une partie de ce rayonnement, au lieu être renvoyée vers l'espace, est arrêtée et absorbée par les molécules, de certains constituants de l'atmosphère terrestre : les gaz à effet de serre. Ceux-ci, agissant comme une « ceinture chauffante », assurent à notre planète une température clémente de 15 degrés en moyenne propice à l'épanouissement de la vie.

L'influence humaine

[3] Ce phénomène naturel et bénéfique est aussi vieux que la Terre. Son amplitude a d'ailleurs varié au cours des âges et les chercheurs ont pu établir, en analysant la composition des bulles d'air emprisonnées dans les glaces du Groenland et de l'Antarctique, une corrélation entre la teneur de l'atmosphère en gaz à effet de serre et la température de la Terre, depuis quelque quatre cent vingt mille ans. mais il s'y ajoute les rejets gazeux générés par les activités humaines. Or, ceux-ci n'ont cessé de croître depuis les débuts de l'ère industrielle, provoquant ainsi un effet de serre additionnel.

Sans doute l'homme n'influe-t-il pas directement sur le principal agent de l'effet de serre, la vapeur d'eau. Encore qu'un réchauffement planétaire d'origine anthropique aura pour conséquence d'accélérer l'évaporation de l'eau, donc de renforcer l'effet de serre. En revanche, l'homme est bien responsable de l'augmentation continue de la concentration dans l'atmosphère du gaz le plus pénalisant, le dioxyde de carbone (CO_2, ou gaz carbonique). Cette concentration est passée de 280 parties par million (ppm), avant la période industrielle, à plus de 360 ppm aujourd'hui. Si rien n'est fait, à la fin du siècle prochain, elle se situera dans une fourchette comprise entre 540 et 970 ppm, selon les dernières et alarmantes projections du

groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (IPCC).

À la source de ces rejets croissants de gaz carbonique, la combustion de produits fossiles, pétrole, charbon ou gaz naturel, mais aussi, pour une part plus réduite, les destructions massives des forêts tropicales. Au cours de la dernière décennie, la combustion d'hydrocarbures a ainsi libéré dans l'atmosphère quelque 22 milliards de tonnes de CO_2 par an (contre 20 milliards de tonnes au cours de la décennie précédente), et le déboisement 5,85 milliards de tonnes. Des volumes qui restent faibles en regard des masses de dioxyde de carbone échangées naturellement par l'air, l'océan et les végétaux – environ 700 milliards de tonnes par an –, mais qui jouent pourtant un rôle déterminant dans l'accroissement de l'effet de serre.

COUP DE POUCE NÉFASTE

D'autant que d'autres composés gazeux entrent également en ligne de compte, notamment le méthane. Celui-ci, issu principalement des activités agricoles, est émis en quantités beaucoup plus faibles que le gaz carbonique : il n'est présent dans l'atmosphère qu'à hauteur de 1,7 ppm, mais ce chiffre a doublé en un siècle et les rejets de méthane contribuent pour environ 15 % à l'effet de serre additionnel. Autres coupables, les fameux chlorofluorocarbones (CFC), responsables de la destruction de l'ozone stratosphérique. Ces produits sont aujourd'hui interdits, mais leur effet se fera sentir encore longtemps, en raison de leur très grande stabilité. Du reste, certains des gaz de substitution qui les ont remplacés, bien que moins nocifs pour la couche d'ozone, participent néanmoins à l'effet de serre.

Au total, l'effet de serre imputable à l'homme ne représente, pour la Terre, qu'un surcroît énergétique de quelques watts par mètre carré. Mais ce « coup de pouce » est susceptible de perturber le fonctionnement de la complexe machinerie climatique. « *Cette modification*, souligne Hervé Le Treut, directeur de recherches au laboratoire de météorologie dynamique (CNRS-ENS-École polytechnique-Paris-VI), *est suffisante pour modifier la température en surface de quelques degrés.* » Entre 1,5 et 6 degrés d'ici à 2100 selon l'IPCC, ce qui est considérable.

Pierre Le Hir

Le Monde, 18 novembre 2000

Mots expliqués

Bénéfique = qui fait du bien. encadré

Une serre = construction vitrée qui peut être chauffée artificiellement ou par le rayonnement du soleil et destinée à faire pousser des légumes ou des fleurs. § 1

Un horticulteur = un jardinier, un maraîcher, celui qui travaille dans un jardin. § 1

Piéger = garder. § 1

Clémente = douce, agréable. § 2

Amplitude = étendue. § 3

Anthropique = attribuable à l'homme. § 4

Une fourchette = un intervalle entre deux estimations. § 4

Les produits fossiles = des organismes souvent transformés en pierre qui proviennent de dépôts de couches géologiques d'une ère antérieure à la nôtre. § 5

La couche d'ozone de la stratosphère = couche de gaz qui entoure la terre à haute altitude protégeant la terre des effets trop violents du rayonnement du soleil. § 6

Imputable à l'homme = dont l'homme est responsable. § 6

Un surcroît = un supplément. § 6

Un coup de pouce = un petit geste qui favorise un avancement. § 6

CNRS = Centre national de la recherche scientifique. § 6

Préparation à la compréhension

– Le titre : double orientation ; contradiction entre ces deux termes ?

– L'encadré ? A-t-il une grande importance pour faciliter la compréhension du texte ?

– L'interrogation initiale : « Que se passe-t-il ? » annonce le but de cet article : quel est ce but ?

– Délimitez les différents paragraphes.

– Notez l'idée principale de chaque paragraphe.

– Qu'est-ce que « l'effet de serre » ?

– Notez les connecteurs et les autres moyens de transition.

– Remarquez les deux sous-titres. Expliquez : un coup de pouce néfaste.

– Que pouvez-vous remarquer sur le ton général de cet article ?

Approche lexicale

Répondez aux questions suivantes

Qu'est-ce qu'un *régulateur thermique*? § 1 – Pouvez-vous en citer un, utilisé couramment dans la vie quotidienne?

Qu'est-ce qu'un *climatologue*? § 1

Qu'est-ce qu'*un flux énergétique*? § 1

Qu'est-ce qu'un effet de serre *additionnel*? § 3 – Donnez un synonyme.

Qu'est-ce qu'un phénomène *bénéfique*? § 3

Citez un *rejet gazeux* généré par les activités humaines. § 3

Que signifie *l'origine anthropique* du réchauffement planétaire? § 4

Qu'est-ce qu'un *gaz pénalisant*? § 4

Qu'est-ce qu'une *décennie*? § 5

Que signifie: « D'autres composés gazeux *entrent en ligne de compte…* » ? § 6

Que signifie *néfaste*? § 6 – Quel est le contraire de cet adjectif?

Un effet *imputable* à l'homme. § 6 – Donnez un synonyme à cet adjectif.

Expliquez: *la machinerie* climatique. § 6

Approche grammaticale

a) § 1 – « Sans l'effet de serre, la terre *serait* une planète morte… » Expliquez ce conditionnel. Pouvez-vous formuler cette phrase autrement en remplaçant « sans » par une autre tournure?

b) § 1 – « Aucune autre forme de vie *n'aurait jamais pu* s'y développer. » Quel est ce temps? Quel est son sens?

c) § 4 – « Sans doute l'homme *n'influe-t-il* pas… » Pourquoi y a-t-il ici une inversion du sujet et du verbe?

d) § 4 – « *Encore qu'*un réchauffement planétaire… *aura* pour conséquence… » Quel est le sens de *encore que*? Remplacez-le par un synonyme. Quelle est la force du *futur* dans cette phrase?

e) § 5 – «Des volumes qui restent faibles *en regard* des masses… » Que signifie cette expression? Trouvez des expressions synonymes en formulant entièrement des phrases de votre choix dans lesquelles elles seront employées.

f) § 6 – *D'autant que…* Remplacez cette expression par une autre de même sens.

g) § 6 – *Qu'à hauteur de…* Donnez une expression synonyme.

Compréhension globale

Répondez aux questions suivantes

1. L'effet de serre est-il une conséquence de l'industrialisation de la planète?
2. Quel est le régulateur thermique naturel de la terre?
3. Quel est le phénomène atmosphérique lié à l'avènement de l'ère industrielle?
4. Quelle est la responsabilité de l'homme sur l'accélération de l'évaporation de l'eau?
5. Quels sont les principaux facteurs des rejets de gaz carbonique?
6. La responsabilité de l'homme est-elle totale dans le réchauffement de la planète?
7. En quoi ce phénomène est-il inquiétant?
8. Le XX[e] siècle a-t-il trouvé un remède?

Compte rendu

Faites le compte rendu de cet article en 160 mots.

Proposition de compte rendu p. 159

Le travail des femmes reste en majorité peu qualifié

60 % des femmes sont ouvrières ou employées

On constate une bipolarisation de l'emploi féminin depuis quelques années. Une minorité de femmes occupent des emplois très qualifiés, alors qu'une forte majorité sont cantonnées dans des emplois peu qualifiés. Le séminaire transnational des associations Retravailler, le 24 novembre 1998, soulignait que *« la part des femmes parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures est passée, en dix ans, de 27 % à 34 % »*, tandis que *« 60 % des femmes sont encore ouvrières ou employées »*.

La bipolarisation est le résultat d'un double mouvement, analyse Margaret Maruani, sociologue, directeur de recherches au CNRS. *« Il y a eu un mouvement global d'élévation du niveau scolaire et universitaire des femmes, ce qui leur a permis d'embrasser des professions autrefois réservées aux hommes (journalistes, avocats, médecins) et d'accéder en plus grand nombre au statut de cadre. Mais c'est encore une petite minorité par rapport à l'écrasante majorité de femmes qui demeurent cantonnées aux emplois salariés d'exécution. »*

Si toutes les femmes ont bénéficié d'une élévation de leur niveau de formation, cela ne s'est pas traduit, il s'en faut, par une progression de leur position sur le marché du travail. *« L'embauche fonctionne encore de façon ségréguée »*, poursuit Margaret Maruani : il y a des métiers, des postes, des branches d'activité ou des entreprises largement « féminins » ou largement « masculins ». On retrouve nombre de femmes dans le service aux personnes, le commerce, l'hôtellerie-restauration. *« Des emplois peu qualifiés, mal rémunérés et souvent à temps partiel »*, enchaîne Jacqueline Laufer, professeur au groupe HEC.

PLAFONNEMENT DE CARRIÈRE

« Le temps partiel est un élément important de la déqualification des emplois féminins et donc de la bipolarisation », appuie Margaret Maruani, qui rappelle que, selon une étude conjointe de la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) et de l'Institut de recherches économiques et sociales (Ires), publiée en novembre 1997, parmi les personnes qui gagnent moins de 558 euros par mois, 80 % sont des femmes ; et parmi celles qui gagnent moins de 743 euros par mois, 79 % sont des femmes.

Dans une étude intitulée « Effet de plafonnement de carrière des femmes cadres et accès des femmes à la décision dans la guerre économique », Jacqueline Laufer et Annic Fouquet, directrice du Centre d'études de l'emploi, se livrent à un examen minutieux de la situation des femmes cadres. Elles observent que si, auparavant, elles développaient de préférence une *« stratégie de carrière au féminin, axée sur la recherche d'un travail intéressant »* plutôt que sur la recherche du pouvoir, aujourd'hui *« elles sont de plus en plus nombreuses à connaître une dynamique de carrière axée sur une alternance de postes opérationnels et fonctionnels »*. Malgré cela, tradition oblige, les fonctions de responsabilité technique demeurent très masculines. [5]

Jacqueline Laufer et Annic Fouquet, qui ont étudié de près le *Carnet du Nouvel Économiste*, annuaire qui présente les cinq mille premiers groupes et leurs trente mille dirigeants, relèvent que les femmes ne représentent que 7 % des membres des états-majors des entreprises. Au sein des équipes de direction, elles sont *« relativement nombreuses dans la communication, les ressources humaines, l'administration et la finance, moins nombreuses dans la vente, la production, le marketing, les achats, et rares à la direction de la recherche, de l'informatique, de l'international, de la stratégie »*. [6]

Pourquoi un si faible pourcentage dans les états-majors ? La faute au « plafond de verre », une limite – invisible mais bien réelle – qui empêche les femmes d'accéder aux plus hauts postes, rétorque Jacqueline Laufer. Il résulte autant *« du manque d'empressement des entreprises »* à les promouvoir à certains postes que des *« réticences des femmes elles-mêmes »*, liées à leur recherche d'un équilibre entre vie professionnelle et vie privée. [7]

Catherine Leroy
Le Monde, 25 février 1998

Mots expliqués dans le contexte

Être *cantonné* = être borné, être limité à un emploi, à une tâche. § 1

Séminaire = groupe de travail. § 1

Il s'en faut = ce n'est pas le cas. § 3

De façon *ségrégée* = selon une ségrégation, c'est-à-dire une séparation organisée et réglementée. § 3

Tradition oblige = selon les lois de la tradition. § 5

Les *états-majors* des entreprises = les postes de direction. Expression provenant du langage de l'armée. § 5

Les réticences = les hésitations. § 7

Préparation à la compréhension

Approche lexicale

Expliquez les mots ou expressions suivants dans leur contexte.

1. Comment comprenez-vous le titre? Qu'est-ce qu'un travail *peu qualifié*? Donnez un exemple de travail peu qualifié et un exemple de travail très qualifié.
2. Le sous-titre est-il utile? Pourquoi?
3. Importance du schéma. Examinez-le. Qu'est-ce que *la précarité*? Quelle différence établissez-vous entre *le chômage* et *l'inactivité*? Qu'est-ce qu'une *formation initiale*? Qu'est-ce que la *distribution des salaires*? le *temps partiel*? (dans le schéma).
4. Que signifie dans ce texte la *bipolarisation* du travail féminin? § 1
5. Une forte majorité sont *cantonnées* (§1) : expliquez la phrase puis dites l'idée que ce mot sous-entend, la connotation de cette phrase.
6. Que signifie *retravailler* lorsqu'il s'agit des femmes? § 1
7. *Embrasser* une profession (§2) : donner un synonyme de ce verbe.
8. Une *élévation* de leur niveau de formation… une *progression* de leur position sur le marché… (§3) : expliquer ces expressions.
9. Qu'est-ce qu'une *branche d'activité*? § 3
10. La *déqualification* d'un travail (§4). Expliquez.
11. Qu'est-ce qu'une *stratégie* de carrière (§5) ? une *dynamique* de carrière (§5) ? un *plafonnement* de carrière (§5) ?
12. À la lecture de l'article, quelle différence faites-vous entre un *poste opérationnel* et un *poste fonctionnel*? Donnez des exemples. § 5
13. Qu'entend-t-on dans ce texte par l'expression *plafond de verre*? § 7

Relevez tous les mots du texte qui qualifient le travail.

Établissez le champ lexical d'une stratégie de carrière.

Si vous deviez établir un curriculum vitae (CV) en vue de la candidature à une carrière, quels sont les points qui vous paraîtraient essentiels à souligner?

Que pensez-vous de la stratégie de carrière d'une femme?

Approche grammaticale

a) Relevez dans ce texte cinq verbes introducteurs du discours et expliquez leur sens. Employez-les dans des phrases de votre choix.

b) Quel est le sens de *tandis que*? § 1

c) Quel est le sens de « si » au début du § 3?

Compréhension globale

– Donnez trois raisons pour lesquelles le plafonnement de carrière de la femme est plus bas que celui de l'homme.

– Comment se présente le marché du travail en France actuellement pour les femmes?

– Citez cinq emplois salariés d'exécution.

– Définissez le profil d'une situation de femme-cadre.

Compte rendu

Faites le compte rendu de cet article en 100 mots.

Proposition de compte rendu p. 167



LA SYNTHÈSE

Cinq thèmes

Textes



1

Tradition maintenue
chez un agriculteur de Mens (Isère)

Le pain de la mémoire

Tous les samedis en début de matinée, une petite fumée s'élève doucement au-dessus d'une ferme isolée au milieu des prairies et des champs de blé, visible depuis la route en surplomb juste avant d'arriver à Mens en venant de Grenoble. Cette image d'une vie paisible signifie que M. Jean Pétrequin, son épouse Georgette et leur fils Daniel sont en train de faire cuire le pain qu'ils viennent de pétrir. Plus original encore, la farine a été moulue dans leur propre moulin, à partir du blé qui a poussé à quelques pas de là.

Situé un peu plus loin, juste à l'entrée de Mens, sur la rivière l'Hôte, le moulin n'est pas reconnaissable de l'extérieur, car la grande bâtisse ne possède pas de roue. Jean Pétrequin, agriculteur à la retraite, l'a remis en état. Son arrière grand-père l'avait construit en 1893 et il avait cessé de fonctionner en 1928. Cela uniquement pour le plaisir de rendre hommage à l'ingéniosité de ses aïeux, de faire vivre un petit morceau de passé. À l'entrée, les anneaux auxquels on accrochait les chevaux sont toujours là. Autrefois, il y avait bien une dizaine de moulins sur l'Hôte, mais leurs propriétaires les ont soit abandonnés, soit détruits : *« On trouve même des meules en guise de décoration dans les jardins et ça fait colère... »*

Selon un système qui devait représenter la pointe de la technique à l'époque de sa mise en place, l'eau retenue en amont est canalisée dans des conduites qui la projettent sur un arbre central ; lequel remonte les trois étages de la maison, entraînant par un engrenage mécanique les poulies en bois et les courroies, jusqu'aux meules. La farine obtenue n'est pas aussi purifiée que dans l'industrie et elle conserve donc une grande valeur nutritive. La plupart des pièces sont en bois et leur bruit, régulier et assourdi, ressemble à celui que ferait un cœur gigantesque. Voir, entendre, sentir, toucher, goûter, tous les sens sont sollicités quand on fabrique intégralement du pain. *« Quand on moud, l'odeur du froment vous prend le nez »* et quand on cuit, c'est toute la famille qui entre en transe autour du four : *« C'est sensationnel ! L'odeur éternelle du pain... »* Avant d'en arriver là, Daniel, vingt-six ans, a préparé le levain, puis le pétrin dans le cellier de la ferme. Jean et Georgette se sont bien réparti la tâche. Pendant que lui détache des morceaux du pétrin qu'il pèse consciencieusement, les saupoudre de farine, les modèle en pains longs ou en tourtes, elle les prend l'un après l'autre pour les parsemer de son et les placer dans une « paillasse », c'est-à-dire théoriquement une corbeille en osier mais, comme on n'en trouve plus, souvent un bac à fleur, un cageot, voire un morceau de gouttière. Le four a été construit, on ne sait quand, à une dizaine de mètres de la ferme qui, elle, date de 1610. Jean l'a louée en 1946, achetée par la suite et donnée en exploitation à son fils.

À l'orée d'un chemin bordé de buis, les deux épaisseurs de briques d'une hauteur de 3 mètres sont abritées par un toit en bois, à côté d'un marronnier *« planté là comme exprès pour que celui qui a travaillé au four puisse trouver un peu de fraîcheur à l'ombre »*. À l'intérieur, les briques crépies en blanc virent au noir, puis de nouveau au blanc sous l'action de la chaleur. Après avoir extrait les braises au rateau en bois, puis les cendres avec un torchon mouillé placé au bout d'une longue pique, Jean lance une poignée de

farine témoin. Si elle noircit trop vite, c'est le signe que le four est trop chaud. Dans ce cas il faut attendre, car il n'y a pas d'autres moyens de moduler la chaleur. Davantage par superstition que par nécessité, on jette tout de même à l'intérieur, au moment d'enfourner la trentaine de pains, une branche du marronnier *« pour faire baisser un peu la température »*.

En un petit quart d'heure, tout est joué. Puisque tout ce travail a creusé les estomacs, il ne reste plus qu'à aller « faire gouterou », comme on dit dans le Trièves, avec le bon pain tout chaud et croustillant. L'accueil est lui aussi à l'ancienne : *« Pourvu qu'on ne devienne pas le point de chute de tout le secteur, celui qui vient sera toujours bien reçu. »* Jean mange jusqu'à un pain entier par repas. Cet homme, que le hasard de sa date de naissance a fait échapper à toutes les guerres, n'a perdu l'appétit qu'une seule fois dans sa vie : après avoir visité un camp de concentration.

F. V.

Le Monde, 2-3 septembre 1990

Idées principales

Tous les samedis matins un agriculteur de l'Isère fait cuire son pain chez lui selon la manière ancestrale, dans la ferme remise en état de son arrière grand-père.

Quand on fabrique du pain tous les sens sont sollicités.

Toute la famille participe à la confection du pain.

Le four est à l'extérieur de la ferme. Les techniques pour vérifier sa chaleur sont rudimentaires.

Le bon pain chaud fait partie de l'accueil de la maison.

2

Bon comme le pain

Aliment de base durant des siècles dans notre histoire, le pain fait aujourd'hui l'objet d'un décret définissant le pain maison et le pain de tradition française. Un comble pour nous qui sommes si souvent caricaturés une baguette sous le bras ! Mais il faut dire qu'entre la multiplication des pains, la diversité des prix, le développement des terminaux de cuisson, le consommateur a de quoi se perdre. Et le vrai bon pain dans tout ça ? Un goût à redécouvrir.

Le premier boulanger était égyptien et vivait au temps des pharaons, 3000 ans av. J. C. De passage en Égypte, les Hébreux rapporteront la recette du pain et inventeront le levain. Au IIe siècle ap. J. C., les Athéniens en fabriquent 72 variétés ! Mais c'est un Grec, Chrysippe de Thyne, qui sera l'auteur du premier traité de la boulangerie. À l'origine, elle est familiale et ce sont bien souvent les jeunes femmes de la maison qui font le pain. Dans les villes le four banal est peu à peu remplacé par le boulanger qui pétrit et prépare le pain pour la communauté. En France, la corporation des boulangers voit le jour en 1260 et disparaît après la Révolution. Au XIXe siècle, la boulangerie devient communale, permettant une entraide entre boulangers. Aujourd'hui encore, même s'il ne figure plus toujours en bonne place dans nos habitudes alimentaires (160 g en moyenne par jour contre 900 g au début du siècle !), le pain reste chargé d'histoire et de croyances au sein de notre culture. Véritable foyer, lorsque le four s'éteint, le village meurt, tandis que les villes recherchent un supplément d'âme dans les boulangeries à l'ancienne.

Tout un art

Si ces dernières années la technique de « la cuisson différée » s'est développée – pâtons surgelés ou pains précuits sont livrés à des distributeurs équipés de terminaux de cuisson –, l'idée de bon pain chez le Français reste attachée au pain artisanal. 78 % du pain frais est d'ailleurs fait par les quelque 35000 boulangeries artisanales, 200 boulangeries industrielles assurant la fabrication du pain frais et des pâtons surgelés destinés aux supermarchés ou à la restauration collective. « Le bon pain, c'est un travail suivi et une attention de chaque instant » explique André Berthier, président de la Fédération syndicale de la boulangerie du département de l'Isère, lui-même « dans le métier » depuis l'âge de 16 ans, et installé à l'Île Verte/Grenoble. Pétrissage (mélange des ingrédients qui vont former la pâte), pointage ou première fermentation (la pâte repose et lève), pesée (division de la pâte qui donne les pâtons et pesage), façonnage (on donne à chacun des pâtons la forme voulue), apprêt (les pâtons reposent pour une nouvelle fermentation), enfournement, cuisson, défournement et ressuage (sorti du four, le pain doit refroidir pour que la vapeur d'eau et le gaz carbonique s'en dégagent)... Il ne faut pas moins de 5 heures pour fabriquer du bon pain. Du temps et du savoir-faire aussi. Les gestes répétés de la panification ont tout d'un rituel. L'expérience les affine, et si les machines les facilitent, ils restent les mêmes à travers les siècles.

Sauver le goût du pain

Depuis le 13 septembre dernier, le pain a son décret. Seuls peuvent désormais revendiquer la dénomination de « pains maison », les pains pétris, façonnés et cuits sur le lieu de vente. L'appellation « pain de tradition française » désigne quant à elle le

pain sans aucun traitement de surgélation et sans aucun additif. « C'est une avancée pour la profession » précise A. Berthier. Et aussi une épreuve de vérité. Certains boulangers qui se sont peut-être laissés aller à la facilité devront réapprendre à faire le pain (sans additif, la panification est plus difficile). Mais, tout le monde y trouve son compte. Le consommateur a ainsi le moyen de reconnaître le bon pain tandis que le boulanger peut enfin authentifier sa production. Un goût que pourront d'ailleurs redécouvrir les Isérois avec la journée du pain (dégustation chez votre boulanger, jeux avec RFI) organisée par la fédération le 9 décembre prochain. L'occasion aussi de reprendre définitivement le chemin du fournil de ces vrais artisans-boulangers qui répètent les gestes qu'accomplissaient déjà leurs ancêtres chaque jour que Dieu faisait. Un patrimoine gourmand toujours bien vivant qu'il est temps de retrouver et surtout de (re)savourer.

Sandrine DELOBELLE

Isère développement, 1996

Idées principales

Le pain existe depuis le temps des pharaons

Les Athéniens en fabriquaient 72 variétés.

C'est un Grec qui a écrit les premiers traités de boulangerie.

En France la première corporation de boulangers naît en 1260.

Au XIXe siècle la boulangerie devient communale.

Le pain est l'aliment de base des Français qui continuent à rechercher les boulangeries à l'ancienne.

Ces dernières années ont vu l'apparition de la boulangerie industrielle : surgélation et développement de terminaux de cuisson.

Il reste 35 000 boulangeries traditionnelles en France contre 200 boulangeries industrielles qui assurent une large distribution.

Depuis peu un décret gouvernemental précise les appellations. On distingue les pains maison, les pains de « tradition française », désignation qui informe que ce pain ne contient aucun additif.

Certains artisans-boulangers organisent une journée du pain pour réjouir leur clientèle avide de vrai pain.

3

Au village de Dannevoux, le pain, c'est la vie !

Souvent, lorsque la boulangerie ferme, le village se meurt. Heureusement, parfois, des jeunes reprennent le flambeau. Histoire et exemple de deux d'entre eux.

Dannevoux, dans la Meuse, est un village heureux qui se prépare à fêter son héros : Laurent Noël. Il a remporté le premier prix de la bourse Magdeleine 1995 *, octroyé à un jeune qui a fait preuve d'enthousiasme en reprenant ou en réouvrant une boulangerie dans une commune de moins de 2000 habitants.

La boulangerie est l'âme du village. Or, on compte 100 à 150 disparitions de ces commerces chaque année en France. 45000 il y a vingt ans, les boulangeries ne sont plus que 35000 aujourd'hui. Certes, les villages ne sont pas les seuls touchés. Les villes aussi. Mais la désertification des campagnes accentue le mouvement.

Pour Henri Pisson, de la Confédération nationale de la boulangerie, il convient d'encourager le maintien des petits commerces, mais pas n'importe comment : « Le Syndicat départemental de la boulangerie étudie, au niveau du département, les réouvertures. Il ne s'agit pas d'ouvrir une boulangerie qui va perturber l'activité d'un confrère installé dans le village proche et qui assure les tournées nécessaires à l'approvisionnement du voisinage. Ensuite, il nous faut trouver un candidat à la reprise, qui s'intègre bien dans le monde rural. En général, un jeune qui a fait son apprentissage dans une boulangerie de campagne et qui est tout prêt à devenir son propre patron. Encore faut-il que l'épouse suive : on envisage mal un boulanger sans sa boulangère ! »

À Dannevoux, les 200 habitants sont prêts à tout pour sauvegarder leur boulangerie. Comme ils sont acharnés à se battre pour leur école et leur boucherie. La qualité de leur vie en dépend. Déjà en 1991, quand le boulanger de l'époque a déposé son bilan, Dannevoux a frémi. Qu'allait devenir le village ? Le conseil municipal vota le rachat des murs et la restauration de la bâtisse, bien décidé à trouver un repreneur qui achèterait le fonds.

Pour Michel Vuillaume, maire depuis 1989, maintenir le commerce de proximité est une nécessité : « C'est la vie d'un village, explique-t-il. Ici, nous avons une soixantaine de retraités dont certains connaissent des difficultés pour se déplacer. Avoir son boulanger sous la main est un privilège qu'ils apprécient. Mais il a fallu trouver des subventions pour ne pas trop alourdir les impôts. »

Ensuite, tout est allé très vite. Après l'échec d'un premier repreneur, Laurent Noël décidait de tenter sa chance. Accueilli à bras ouverts par le maire et les habitants de la commune qui l'avaient connu alors qu'il n'était qu'apprenti. En mai 1994, il rachetait le fonds et épousait Fabienne, 20 ans, toute nouvelle bachelière. Et voici le jeune couple lancé dans l'aventure.

Il n'a pas été facile de convaincre les banques ! Mais un oncle était là pour les épauler. Aujourd'hui, tout va bien. Laurent est au fournil dès 4 heures Fabienne à la caisse dès 7 heures Ils sont heureux de travailler ensemble, même s'ils ont peu de temps à partager : « Après avoir fait son pain, Laurent part en tournée, raconte la souriante boulangère. Quand il rentre, il se remet au travail. Mais je suis comblée. J'aime le commerce, le contact avec la clientèle. Il nous a fallu nous battre pour la faire revenir. Maintenant c'est chose faite ! »

Laurent, lui, a réalisé son rêve d'enfant. « Dès l'âge de 8 ans, je voulais devenir boulanger, se souvient-il. À 16 ans, je commençais mon apprentissage à Dannevoux. J'aime me lever tôt, faire du bon pain, car les clients veulent retrouver la

qualité de jadis. J'assure en plus les viennoiseries et, le week-end, les pâtisseries. Nous avons quantité de projets: nous agrandir, développer une épicerie. Après seulement, nous envisagerons de devenir parents. »

NICOLE MAUVOISIN

** La bourse Magdeleine « Une boulangerie, un village » 1995, soutenue par la Confédération nationale de la boulangerie, a été octroyée à 10 jeunes. Laurent Noël a reçu 30 000 F.*

Le Pèlerin Magazine, n° 5866 – 5 mai 1995

Idées principales

Dannevoux est un village de Moselle où un jeune couple vient de recevoir un prix pour avoir eu le courage d'ouvrir une boulangerie dans une petite commune de 200 habitants.

Une boulangerie qui fonctionne, c'est un pays qui vit.

Chaque année 100 à 150 boulangeries de villages ferment car les campagnes se vident.

Il ne reste plus que 35 000 boulangeries artisanales en France.

De nombreuses exigences doivent être réunies pour implanter une boulangerie dans un village.

Le village de Dannevoux (200 habitants) est prêt à tout faire pour sauver sa boulangerie.

Le travail de boulanger est très dur pour le mari comme pour la femme.

Deux propositions de synthèse p. 164

Thème n° 2

Les chiens

1

La vogue du pitbull soulève un problème de sécurité urbaine

Les propositions de maires ou de députés visant à réglementer ou interdire la possession de ces molosses se multiplient. « Chien tueur », crient les uns. « Délit de sale gueule », rétorquent les autres. L'effet de mode, indissociable du malaise dans les banlieues, ne s'estompe pas.

CES CHIENS-LÀ ne s'appellent pas Rex, Mabrouk ou Belle. Leurs maîtres préfèrent généralement des petits noms dans l'air du temps: Saddam, Bogota, Tueur, Bronx, Irak, Tyson... Une pincée d'exotisme pour des molosses dont le territoire se limite après tout aux cités de banlieue et à quelques trottoirs parisiens. Le plus célèbre est sans conteste l'american pitbull terrier. Court sur pattes, fort en muscles, doté d'une mâchoire surpuissante, cet athlète des chenils est accusé de tous les maux: croqueur d'enfants, mordeur de policiers et de vieilles dames, complice des dealers, bouffeur de chats et de poulets.

DES CONCURRENTS DE POIDS

La mode canine évoluant, le pitbull s'est pourtant découvert des concurrents de poids. À commencer par son cousin, l'american staffordshire, que l'on dit plus lourd. Mais il a aussi un rival sud-américain, le dogue argentin. Habitué à traquer les pumas dans la pampa, il sévit désormais entre Corbeil-Essonnes et Evry-Ville nouvelle. Citons encore le mâtin de Naples, méridional pure souche, dressé jadis pour combattre les taureaux. N'oublions pas, enfin, l'imposant rottweiller. Un costaud celui-là: gros comme deux pitbulls bien nourris, ce serait le plus dangereux pour l'homme.

Sur les 7,8 millions de chiens recensés sur le territoire national, seuls quelques milliers sont concernés, mais le problème est d'importance. Dans certaines villes, où les délinquants s'improvisent volontiers maîtres-chiens, la crainte confine à la psychose. Il ne se passe pas une semaine sans que soit annoncée, ici ou là, une mesure réglementant la circulation des animaux potentiellement dangereux, les « *mordants* » comme disent les spécialistes. Depuis le début de l'année, l'unité cynophile de la préfecture de police de Paris en a capturé quinze. Quant à l'office des HLM des Hauts-de-Seine, il vient d'interdire à ses 27000 locataires d'élever de telles bêtes.

Ces mesures – parfois discutables sur le plan juridique – sont-elles justifiées? À en croire les élus et la plupart des policiers, Saddam, Tyson et tous leurs congénères ont vocation à montrer les crocs. Il n'y a pas mieux pour maintenir à distance les bandes adverses, la police et les vigiles de supermarché. La chronique banlieusarde est là pour le confirmer. Au mois de juin, deux adolescents avaient été arrêtés dans une forêt de l'Essonne alors qu'ils organisaient un combat devant une quinzaine de spectateurs. Au mois d'octobre, à La Plaine-Saint-Denis, un conducteur de bus a été agressé par des passagers qu'il refusait de laisser monter avec leur « pit ». À La Courneuve, début novembre, deux personnes d'Aubervilliers ont été interpellées après un vol sous la

menace d'un chien. Dans le 11e arrondissement de Paris, un homme d'origine asiatique fait l'objet d'une enquête pour avoir fait combattre en public un pitbull (30 kilos) et un tosa japonais (80 kilos). Partout, on ne compte plus les vols de blousons ou de VTT sous la menace d'un chien.

En fait, l'origine du phénomène remonte aux années 1989-90, époque où sont arrivés les premiers spécimens en provenance des États-Unis et du Mexique. Très vite, la bande des Abbesses, dans le 13e arrondissement de Paris, a recours à leurs services. D'autres milieux vont suivre. Pour les skinheads d'extrême droite, il est de bon ton d'avoir un « pit ». Idem chez les « zoulous », amateurs de rap. L'effet de mode joue à plein.

Peu importe que le « pit » soit présenté hâtivement comme un « tueur ». Peu importe, aussi, que les journaux rapportent des histoires de bébés blessés ou de combats clandestins... Les propriétaires sérieux assurent qu'il s'agit en réalité d'un compagnon affectueux, pour peu qu'il soit bien éduqué. D'autres maîtres, majoritaires, se flattent au contraire de posséder une bête si imprévisible, dont ils entretiennent l'agressivité naturelle. Avoir un « pit » – surtout un « red nose » (truffe rouge, poil marron) –, c'est une manière d'être craint, donc d'exister.

Ce phénomène a permis à trois éleveurs importants de faire du « business » en région parisienne et à Montpellier. Le prix d'un chiot est monté jusqu'à 6 000 francs; la saillie d'un mâle réputé coriace était rémunérée au minimum à 8 000 francs. Aujourd'hui, il est impossible d'évaluer le nombre des « mordants », quels qu'ils soient. Michel Le Cavorzin, commissaire principal à la direction des services vétérinaires de Paris, avance une statistique personnelle: *« Sur dix propriétaires, quatre sont des gens équilibrés, les six autres sont déjà connus des services de police... »*

« NOTION SUBJECTIVE »

En dépit de la concurrence des dogues argentins et autres rottweillers, le pitbull continue de focaliser toutes les angoisses. À tort, selon M. Le Cavorzin: *« Il ne mord pas plus que le berger beauceron ou le doberman ! Il faut prendre du recul sur ces affaires car le sentiment d'insécurité est une notion subjective. »* Une analyse que partage Nathalie Martinet, fondatrice en 1993 d'une association de défense des pitbulls: *« Donnez-moi le nombre exact de personnes réellement mordues ! En fait, il est surtout dangereux pour les autres chiens, car c'est un bagarreur, un dominant. »*

Selon l'avocat marseillais Serge Pautot, auteur du livre *Le Chien et la loi* (Éditions Juris, 1995), le pitbull est victime d'un *« délit de sale gueule »*: *« Le jour où une vache encornera un paysan, faudra-t-il interdire les vaches sur tout le territoire ? Le problème, c'est le maître, pas l'animal. »* Sans pour autant céder à la psychose, les policiers en poste dans les quartiers difficiles estiment, eux, que ces différents chiens constituent une menace par leur seule présence. Les incidents récents semblent leur donner raison.

Bannir la bête ou sanctionner le maître ? Vieux débat. En fait, l'arsenal juridique existant est plutôt complet. C'est ainsi que le nouveau code pénal, renforcé le 22 juillet 1996, assimile le chien à une arme. Le propriétaire fautif encourt donc des peines de prison ferme. En outre le règlement sanitaire départemental prévoit des amendes, (maximum 3 000 francs) contre les maîtres négligents, coupables de promener leurs bêtes sans laisse ni muselière. Selon le commissaire Le Cavorzin, ces textes devraient être davantage appliqués: *« L'arsenal juridique est suffisant. Simplement, il ne faut plus hésiter à engager des procédures pénales. »*

Le dispositif actuel mériterait cependant d'être clarifié car il devient difficile de s'y retrouver entre les lois, les règlements et les arrêtés. Restera, malgré tout, la question des méthodes d'intervention. Les forces de l'ordre manquent de moyens de capture. L'unité cynophile parisienne est bien équipée mais en banlieue ce n'est pas toujours le cas. En juin, à Corbeil-Essonnes, les gendarmes étaient aux prises avec Loko, le « pit » d'un homme soupçonné de braquage. La bête était coriace: elle n'a cessé d'attaquer qu'à la sixième balle reçue en pleine tête.

Philippe Broussard

Le Monde, 30 novembre 1996

Mots expliqués

Un molosse = gros chien de garde à l'allure féroce.
Dealers = vendeurs de drogue.
L'unité cynophile de la préfecture = employés chargés de la surveillance des chiens.
HLM = habitations à loyers modérés.
VTT = vélos tous terrains.
Un braquage = vol à mains armées.

Idées principales

Ces molosses aux noms exotiques se trouvent surtout en banlieue. Le plus fameux est le pitbull terrier. Ils sont redoutables en raison de leur terrible force.

Ce chien a des rivaux: l'american staffordshire, le dogue argentin, le mâtin de Naples; le rottweiler, le plus dangereux.

Seulement quelques milliers de chiens sur 7,8 millions sont dangereux; il n'empêche que la psychose règne malgré les mesures prises contre ces animaux: interdiction de les élever dans certains quartiers violents et éventuellement capture par la police.

Ces décisions sont-elles justifiées? Police et élus estiment que ces chiens sont vraiment dangereux, ce que confirment combats clandestins organisés et agressions multiples.

Les premiers pitbulls sont arrivés des États-Unis il y a une dizaine d'années et cette mode a vite été adoptée par des bandes de skinheads ou autres rappeurs.

Si quelques propriétaires de pitbulls assurent que ces animaux, bien élevés, sont affectueux, d'autres plus nombreux sont fiers de l'agressivité naturelle du chien.

Les éleveurs vendent ces chiots à des prix énormes et les policiers pensent que la plupart des propriétaires ont déjà eu affaire à la justice.

De tous ces chiens dangereux, c'est le pitbull qui effraie le plus. Pas davantage que certains autres, selon la police et surtout dangereux pour les autres chiens d'après l'Association de défense des pitbulls. Pour l'avocat S. Pautot, ce chien est victime de son physique ingrat; le vrai responsable est le maître.

Alors, faut-il se débarrasser de ce chien ou punir le maître? En fait la loi a prévu des sanctions en cas d'agression ou d'absence de laisse et de muselière. Suffirait-il de les appliquer.? En réalité la législation n'est pas aussi claire et les policiers n'ont pas toujours les moyens de capturer ces bêtes particulièrement puissantes.

Analyse du titre

Il résume le phénomène étudié par l'article. Le sous-titre met aussi en évidence les deux réactions opposées les plus fréquentes devant le pitbull.

Deux propositions de synthèse p. 165

2

100 kilos de pression pour 30 kilos de muscles

Les dents de la rue

Plusieurs incidents graves ont amené des maires de banlieue à réglementer la divagation des pitbulls. Faut-il purement et simplement interdire ces mâchoires à pattes ?

A Essen, en Allemagne, il a fallu l'intervention de dix policiers et pas moins de huit balles pour abattre un chien qui s'était attaqué à son maître. À Paris, un cheval de la revue du Lido s'est fait arracher un quartier de viande par un chien échappé qui s'était introduit dans le célèbre cabaret. Ces chiens ont un nom : pitbulls. Une vocation : mordre. Et une rubrique : faits divers. En banlieue parisienne, les incidents se sont tellement multipliés depuis le début de l'année que huit maires (1) et un préfet (celui de l'Essonne) ont interdit la circulation sans laisse ni muselière des pitbulls, bull-terriers, staffordshire américains et autres molosses. Et certains souhaiteraient leur interdiction pure et simple.

Si les promeneurs applaudissent, Nathalie Martinet, présidente de l'Association française de Protection du Pitbull Terrier américain, s'insurge contre l'amalgame fait entre plusieurs races et dénonce les « faux pitbulls », ces bâtards sans pedigree, nouveaux avatars des « bergers de banlieue ».

Originaire de Grande-Bretagne, le pitbull (de *pit*, arène, et *bull*, taureau) est issu du croisement du bulldog originel et d'un terrier local. Sélectionnés depuis le Moyen Âge pour combattre les taureaux, ces *devil dogs* ont la plus puissante mâchoire de la gent canine : plus de 100 kilos de pression. Leur endurance est légendaire et leur cerveau capable de sécréter un fort taux d'endorphine, une sorte de morphine naturelle qui les rend insensibles à la douleur.

Antoine Peynet, éleveur amateur de 22 ans, récuse tout procès : *« Le pitbull développe dès l'âge de 18 mois une agressivité naturelle vis-à-vis de ses congénères canins, mais il est faux de dire qu'il est agressif vis-à-vis de l'homme. Cette méchanceté n'est que le produit d'un dressage spécifique. »* Donc, c'est la faute aux maîtres. Mais qui sont donc ces maîtres-là ? La plupart ont moins de 30 ans, et on peut les diviser grossièrement en deux catégories. D'une part, les petits maîtres de banlieue : dealers qui cachent la drogue dans le collier de leur fauve, rouleurs de mécaniques qui imposent le respect par canines interposées, parieurs désœuvrés qui organisent des combats sanglants, petits voleurs de centres commerciaux... Ils sont attirés par la réputation sanguinaire et médiatisée des « chiens tueurs ». Leurs pitbulls ne sont souvent que des bâtards issus de croisements empiriques ou des bêtes importées via les filières de la « dog connection » que dénonce Brigitte Piquet-Pellorce, responsable de la cellule antitrafic à la SPA.

Les seconds se recrutent plutôt dans des milieux et des quartiers plus favorisés. Ce sont des passionnés qui vous montrent avec fierté le pedigree de leur toutou, fourni par l'ADBA (American Dog Breeders Association), seul organisme à reconnaître la race des pitbulls. Ils rêvent de « socialiser » leur molossoïde. Comme Fred, 21 ans, qui tient une boutique de casquettes et T-shirts américains près des Halles, à Paris. Il a *« craqué pour ce chien sportif au physique imposant »*. À ses pieds, Iron, un pit de 10 mois surnommé « 2 de tension » en raison de sa vivacité, dort paisiblement... Ou Michael, 22 ans, barbichette taillée et Nike aux pieds, qui a choisi cette race pour sa beauté. De loin, il surveille Joker, un chiot sable de 6 mois, qui joue avec d'autres chiens. Michael fait par-

tie de l'American Pitbull Terrier Club de France, qui s'est donné pour objectif d'informer le public et de défendre juridiquement les propriétaires de ces molosses. Leur but: que le pitbull, réputé « chien de mort », devienne enfin chien de mode. Soit. Mais Lorsque Iron ou Joker atteindront l'âge adulte, pourra-t-on sans danger les emmener assister à la revue du Lido?

GABRIELLE DENIS

(1) Gennwilliers, Villeneuve-la-Garenne, Créteil, l'Ile-Saint-Denis, Levallois-Perret, Nanterre, Grigny et Corbeil.

Le Nouvel Observateur, 25-31 août 1994

Mots expliqués

La divagation = action d'errer sans but (ici sans le maître de l'animal).

La revue du Lido = célèbre cabaret parisien.

SPA = Société protectrice des animaux.

Idées principales

En Allemagne comme à Paris de nombreux incidents graves où des pitbulls ont agressé des passants ont amené les autorités à réglementer leur circulation. On souhaiterait même les voir interdits.

L'association française de protection du pitbull terrier américain proteste contre la confusion faite entre des faux pitbulls et le vrai pitbull originaire de Grande-Bretagne, animal très puissant, endurant et particulièrement insensible à la douleur. Selon un éleveur amateur, le pitbull est naturellement agressif avec les autres chiens mais pas avec l'homme. Ce sont les maîtres qui les dressent à cette fin.

On distingue deux sortes de propriétaires. Les uns sont de jeunes caïds de banlieues, dealers, parieurs, voleurs, séduits par la réputation féroce de ces chiens, souvent des bâtards et utilisant leur méchanceté pour se valoriser.
Les autres viennent de milieux plus aisés. Fiers de la beauté et du pedigree de leur molosse, ils voudraient informer le public et dissiper la réputation dangereuse de cet animal.

Analyse du titre

Jeu de mot avec le titre du film *Les dents de la mer* pour mettre en évidence le danger que représente ce chien.

3

Homme-chien : la difficile cohabitation

5 millions de chiens résident dans des villes de plus de 20 000 habitants. Un phénomène d'« urbanimalisation ».

Contrairement au chat, c'est le chien qui suscite le plus de critiques : déjections, aboiements. Les campagnes de publicité en faveur de la propreté ont permis une prise de conscience. Car si le chien ne doit pas « faire n'importe où », il faut pourtant bien qu'il fasse quelque part, Apprenez donc à votre chiot, dès son plus jeune âge, à s'accroupir dans le caniveau, en tirant sur sa laisse au moment opportun.

À VOS SACS-POUBELLES !

Mais en ville, les caniveaux sont bien souvent inaccessibles. L'automobiliste laisse rarement la place suffisante entre les roues de sa voiture et le trottoir ! De plus, descendre sur la chaussée n'est pas sans risque, aussi bien pour le maître que pour l'animal. Alors que faire ? À Tokyo comme à New York, les propriétaires de chiens se promènent avec une petite pelle à manche télescopique munie d'un sac. À Bonn, des distributeurs automatiques délivrent des pochettes en carton jetables. Même si, en France, l'usage de la poubelle n'est pas un réflexe spontané, il suffirait de se munir d'un des sacs en plastique donné par les commerçants et de s'en servir comme d'un gant. Il ne reste plus qu'à jeter le tout dans la poubelle la plus proche… sans se salir les mains.

Verbaliser les maîtres de chiens pollueurs ? Les amendes peuvent atteindre 92 €, mais la répression, très rare, n'apporte guère de solutions efficaces. L'Afirac *, avec son « Club des villes » (une quinzaine de grandes villes françaises y sont représentées), a pour objectif d'améliorer le confort de tous. Grenoble est actuellement la première cité de France en matière d'équipements canins. Elle compte près de 100 espaces sanitaires réservés aux chiens, ainsi que de vastes zones d'ébats clôturées, implantées dans les parcs et jardins publics où les animaux peuvent gambader.

De toute évidence, les petits chiens s'adaptent mieux à la vie citadine : transports en commun, magasins ou restaurants. Ainsi, à Paris, les animaux enfermés dans un sac peuvent voyager gratuitement dans le bus ou le métro. Seuls les chiens-guides d'aveugles sont acceptés sans condition de taille. Dans le RER, la réglementation est plus souple, et, pourvu qu'ils soient tenus en laisse, les chiens sont admis durant les heures creuses.

STOP ! ACCÈS INTERDIT

À Lyon, en période de chasse, les grands chiens sont tolérés sur certaines lignes d'autobus, à condition de porter une muselière et de voyager près du chauffeur. À Marseille, les petits chiens peuvent voyager dans les bus s'ils sont tenus en laisse.

La SNCF, plus tolérante, est aussi plus mercantile. Les chiens et les chats enfermés dans un sac paient un forfait de 4 €, quelle que soit la distance parcourue. Les autres sont autorisés en laisse et muselés mais doivent acquitter le prix d'un billet demi-tarif de seconde classe. Ils ont accès au compartiment si aucun voyageur ne s'y oppose.

Enfin, le taxi. Seul le chauffeur peut autoriser votre chien à monter dans son véhicule moyennant ou non un supplément. Un conseil : réservez votre taxi par téléphone en précisant que vous êtes accompagné d'un animal. Il existe également des taxis animaliers qui prennent en charge votre compagnon et le conduisent chez le vétérinaire ou le toiletteur. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Vous ne pouvez pas entrer partout avec votre chien : magasins d'alimentation, supermarchés, commerces de quartiers sont obligés d'appliquer la loi et d'apposer sur leur porte une pancarte interdisant l'accès aux animaux. Quelques magasins aménagent des systèmes d'attache.

Pour les lieux publics, type mairie, poste, restaurant, il n'existe pas de texte aussi général. Chaque chef d'établissement est donc libre de décider lui-même s'il souhaite ou non laisser entrer les animaux.

DOMINIQUE SIMON

Le Pèlerin Magazine

Mot expliqués

Mercantile = attitude d'une personne préoccupée surtout de réaliser des bénéfices.

Idées principales

Les chiens ne sont pas toujours bien acceptés en raison de leurs aboiements et des saletés qu'ils laissent dans les rues. Leurs propriétaires doivent leur apprendre la propreté ou comme dans certains pays nettoyer eux-mêmes.
Des amendes ont été prévues mais elles sont rarement appliquées. On trouve dans quelques villes des espaces sanitaires réservés aux chiens.
Les chiens de petite taille s'adaptent à la vie urbaine ; en revanche pour les plus gros, leur présence dans les transports en commun est diversement tolérée.

La SNCF fait payer un forfait ; dans les bus, ils doivent être muselés et en laisse ; certains taxis les acceptent mais les supermarchés ou les magasins d'alimentation doivent leur interdire l'entrée.

Les lieux administratifs ont une législation plus floue.

Analyse du titre

Contrairement à l'expression bien connue « le chien est le meilleur ami de l'homme », les rapports entre l'homme et le chien, surtout en ville, ne sont pas aussi idylliques.

4

Chien d'aveugle ou d'assistance cherche famille d'accueil

Afin d'accomplir sa mission d'assistance à l'âge adulte, le chiot doit être équilibré, familiarisé avec le monde extérieur, sociable et obéissant.

Entre 2 et 12 mois (3 et 18 mois pour les chiens d'assistance), le jeune chien est placé dans une famille d'accueil bénévole sélectionnée par l'école. Son rôle est capital : il s'agit de donner au chiot les bases de l'éducation qui le prépareront au métier de guide d'aveugle ou d'assistant.

Le programme est établi par l'école : apprentissage de la propreté, du port de la laisse, du rappel à son nom ; puis les exercices d'obéissance : assis, couché, pas bouger, marche aux pieds, rapport d'objet...

Le tuteur confronte le chien aux situations les plus variées en milieu urbain : la foule, la circulation routière, les escaliers, les transports en commun, les gares et les aéroports, les supermarchés... Il multiplie les contacts humains, notamment avec les enfants, ainsi que les rencontres avec d'autres animaux.

Le chiot doit garder un bon souvenir, sans crainte ni agressivité, de ces premières expériences. Trois fois par mois environ, un des membres de la famille se rend avec l'animal à l'école, pour la « classe ».

C'est l'occasion pour l'éducateur de vérifier les acquisitions du chien, son « niveau de connaissances », de donner conseils et consignes d'éducation pour la classe suivante.

ÉCOLE POUR CHIENS

Le chiot possède un carnet de bord qui comporte les grandes étapes de son éducation et auquel la famille doit se reporter.

Ensuite, dès l'âge de 10 mois, le futur guide d'aveugle fait des séjours d'une semaine à l'école, afin de faire plus ample connaissance avec son éducateur.

Et à 12 mois environ, s'il n'a fait preuve d'aucun défaut irréversible, le chien est totalement pris en charge par l'école.

Débute alors sa véritable formation qui peut durer de quatre à six mois. Il apprend à effectuer des dizaines de parcours dans des situations de plus en plus difficiles, en évitant tous les obstacles, travaux, grilles, trottoirs, tuyaux... Bientôt, il sait reconnaître les passages protégés, guider son maître à la station de taxi, trouver une place assise dans l'autobus...

Le chien d'assistance, destiné à aider les handicapés moteurs dans leurs problèmes quotidiens, ne quitte sa famille d'accueil qu'à l'âge de 15 à 18 mois, pour suivre un stage intensif au centre d'éducation, et ce jusqu'à l'âge de 2 ans environ. Hébergé au chenil pendant la semaine, il retrouve sa famille adoptive le week-end. Il acquiert alors tous les ordres spécialisés auxquels sa formation le destine : allumer l'électricité, appuyer sur les boutons d'un ascenseur, ramasser les objets qui glissent du fauteuil roulant, saisir le combiné du téléphone, rattraper une béquille échappée des mains, aider à monter les escaliers...

N'est pas famille d'accueil qui veut. C'est une présence de tous les instants pour guider les premiers pas du chiot et perfectionner son apprentissage. Il faut être très disponible et se sentir fort responsable.

Mais en devenant tuteur d'un chiot durant quelques mois, vous aurez, pour une large part, contribué à faciliter la vie d'un non-voyant ou d'un handicapé moteur.

DOMINIQUE SIMON

Le Pèlerin Magazine, 15 mars 1991

Idées principales

Pour devenir chien d'aveugle, le chiot doit être placé très jeune dans une famille d'accueil qui va le préparer à son métier: apprentissage de la propreté, exercices d'obéissance, adaptation à la vie urbaine.

Les acquisitions du chien sont régulièrement contrôlées par un éducateur.

Le chien va ensuite être pris en charge par l'école qui va lui enseigner sa véritable formation de chien d'aveugle: apprendre à éviter les obstacles, savoir guider au milieu de la circulation…

Le chien peut aussi apprendre à aider un handicapé moteur pour certains gestes de la vie quotidienne: allumer l'électricité, aider à prendre l'ascenseur, à téléphoner…

Dans cette formation, la présence et la disponibilité de la famille d'accueil sont fondamentales mais savoir qu'on a participé à l'amélioration de la vie d'un handicapé est très gratifiant.

Analyse du titre

Le titre prend la forme d'une petite annonce, ceci pour indiquer l'importance de la famille d'accueil du chiot et vraisemblablement les difficultés pour l'école d'en trouver.

Deux propositions de synthèse p. 165

Thème n° 3

LE TABAC

1

Entreprise : compartiment fumeurs ?

Interdire le tabac sur les lieux de travail ? Le ministère de la Santé travaille sur un projet de décret qui concernerait aussi les restaurants

La cigarette au bureau, c'est terminé ! Selon un projet de décret préparé au ministère de la Santé, il serait bientôt interdit de fumer au travail, sauf dans des espaces spécialement réservés. En effet, adoptée en janvier dernier, la loi antitabac de Claude Evin précise dans son article 16 qu'il est désormais « interdit de fumer dans les lieux à usage collectif, notamment scolaires, et dans les moyens de transport collectif, sauf dans les emplacements expressément réservés aux fumeurs ». Or, il y a quelques années, le Conseil d'État reconnaissait justement l'entreprise comme « un lieu à usage collectif »...

HOSTILITÉ DU PATRONAT ET DES SYNDICATS

« C'est un progrès indéniable, commente Yves de Givry, conseiller juridique au Comité national contre le tabagisme. Certes, cette règle aura du mal à être appliquée, mais avec un décret ce sera nettement plus facile. C'est surtout une question de pratique qui devra s'instaurer peu à peu par le dialogue. » Bien sûr, il ne s'agit en aucun cas de convertir les fumeurs. « Qu'ils aillent simplement fumer ailleurs sans nous déranger, ajoute Jean Tostain, président de la Ligue contre la fumée du tabac en public. Quant à l'application du décret, la solution n'est pas compliquée : de la même façon que les entreprises mettent à disposition de leurs employés des cafétérias ou des vestiaires, elles peuvent aménager des fumoirs. »

« Irréalisable ! », réplique le CNPF (Conseil national du patronat français) qui, sans prendre de position officielle, ne souhaite pas voir les entreprises embarrassées de nouvelles contraintes. « Les locaux ne sont pas extensibles, indique-t-on, et puis avec des gens qui passeront leur temps au fumoir, qu'en sera-t-il de la rentabilité du travail ? » Les syndicats de salariés ne sont pas non plus favorables à la mesure. Ils estiment que ce genre de décision concerne avant tout le règlement intérieur des entreprises. « C'est le problème des employeurs », souligne Force ouvrière. « En matière de protection de la santé des travailleurs, il y a certainement plus urgent à faire que d'interdire de fumer », ajoute la CGT. La CFDT, elle, pense que « c'est au règlement intérieur de prévoir des aménagements spéciaux. »

Les professionnels du tabac ne manquent pas non plus d'arguments. Comme le patronat, ils soulignent le risque d'envenimer les relations au travail : « Des tensions qui n'existent pas à l'heure actuelle », fait remarquer Jean-Paul Truchot, du Centre de documentation et d'information sur le tabac. « Jusqu'à présent, le tabac en entreprise n'a jamais été un problème. On est en train de le créer de toutes pièces. » Et de souligner qu'avec ce décret, la France deviendrait l'un des pays européens les plus répressifs dans la lutte contre le tabagisme. Aujourd'hui, seul le Danemark interdit de fumer au travail, l'Espagne n'interdisant la fumée qu'en présence de femmes enceintes.

Les relations au travail risquent d'autant plus de dégénérer que les sanctions n'ont pas encore été clairement définies. Ira-t-on jusqu'à licencier le fumeur irréductible ? Ou, comme cela s'est déjà fait aux États-Unis, ce dernier sera-t-il interdit d'embauche ? « C'est une atteinte à la liberté individuelle », s'insurge la Seita, en se demandant jusqu'où l'on va réglementer les comportements.

QUELQUES PIONNIERS

Pourtant, certaines entreprises françaises ont déjà pris les devants sur la loi. Au Mans, par exemple, la DAS (Défense automobile sportive), société d'assurances mutuelles, n'autorise plus la cigarette dans ses locaux depuis 1983. Mieux, à Tourcoing, le groupe Défi (Deslandes Espace Financement Industriel) propose depuis 1987 des primes aux salariés qui s'arrêtent de fumer, avec remboursement exigé en cas de récidive ! Enfin, la mairie d'Annecy a interdit de fumer « dans les lieux d'accès au public, les salles de réunions et les bureaux collectifs ».

En attendant, à défaut de mettre tout le monde d'accord, « il n'y a qu'à séparer les bureaux ou ventiler les locaux », comme le suggère avec civisme le caricaturiste et fumeur de pipe Faizant.

DOMINIQUE MURET

Le Pèlerin Magazine, 26 avril 1991

Mots expliqués

CGT (Confédération générale des travailleurs) et CFDT (Confédération française des travailleurs) = syndicats de travailleurs.

CNPF = Centre national du patronat français, devenu le MEDEF.

Seita = Société nationale responsable de la production et de la vente du tabac en France.

Relever le jeu de mots du titre: *compartiments fumeurs*? (Allusion au film *Compartiments tueurs*).

Le sous-titre comporte l'idée principale de l'article.

Idées principales

Un décret prochain prévoit qu'il sera interdit de fumer dans les bureaux sauf dans les emplacements réservés.

L'article 16 de la loi antitabac de Claude Evin énumère les lieux à usage collectif où il sera interdit de fumer.

Les antitabagistes pensent que c'est un progrès considérable pour la société, tout en reconnaissant que celui qui a envie de fumer a le droit de le faire mais pas à n'importe quel endroit.

Les entreprises devront aménager des endroits réservés. Les patrons rétorquent que cela pose des problèmes pratiques.

Les professionnels du tabac ne manquent pas de souligner que cette loi va créer des tensions inévitables entre collègues.

La France deviendrait le pays européen où la répression antitabac serait la plus forte.

2

La liberté de fumer

Dans certaines entreprises, la bataille fait rage entre fumeurs et non-fumeurs. Pourtant, le droit se range au côté des seconds.

Dans les entreprises à risque, par exemple dans des locaux où sont entreposées des matières inflammables ou explosives, il est rigoureusement interdit de fumer. Cette interdiction figure dans le règlement intérieur, auquel doit se conformer le salarié. Parfois, le risque est tellement important que l'interdiction s'applique non seulement aux zones de production, mais aussi à toute l'entreprise (raffinerie de pétrole par exemple).

L'interdiction de fumer peut être édictée pour des raisons sanitaires:

– dans les locaux exposant au plomb ou à ses composés, c'est la prévention dite de l'intoxication saturnine;

– dans les laboratoires où sont manipulées des substances toxiques ou des germes pathogènes;

– dans les industries agroalimentaires où sont entreposées, manipulées des denrées alimentaires, etc.

Dans tous ces cas, l'interdiction peut ne concerner que les lieux où se déroulent les opérations à risques: le salarié peut alors fumer dans d'autres zones réservées à cet effet. Les obligations fixées par différents décrets sont reprises dans le règlement intérieur de l'entreprise et le salarié en est informé dès son embauche. Là encore, il ne peut que s'y conformer.

DANS LES ENTREPRISES SANS RISQUE

La liberté du fumeur y est sérieusement restreinte. Car, danger ou pas, le chef d'entreprise doit garantir à ses employés de travailler dans des conditions propres à préserver leur santé, selon l'art R 232-1 du Code du travail et suivants.

La fumée, agent toxique, peut, passé un certain seuil, nuire au confort ou à la santé du personnel. Pour préserver une atmosphère saine, le chef d'entreprise n'a alors d'autre solution que d'installer dans ses locaux un système de ventilation qui permette de faire refluer vers l'extérieur les fumées et vapeurs nocives... ou de mettre fin à l'autorisation de fumer dans l'entreprise. Car si les locaux récents sont dotés de systèmes de ventilation efficaces, il n'en va pas de même pour les locaux anciens, dans lesquels une telle installation peut s'avérer techniquement irréalisable ou trop coûteuse.

CONSULTER LES REPRÉSENTANTS

Avant de modifier le règlement intérieur, le chef d'entreprise doit informer et consulter les représentants du personnel. Lesquels peuvent à leur tour aviser les salariés et parvenir, peut-être, à une solution intermédiaire. Par exemple: interdire de fumer dans les bureaux tout en réservant certaines zones spécifiques aux fumeurs.

Une fois modifié, le règlement doit être respecté sous peine de sanctions disciplinaires. Seul recours possible pour les récalcitrants: contester devant l'Inspection du travail le nouveau règlement, à condition de disposer de solides arguments!

Mais, ultime consolation pour les fumeurs: il n'y a théoriquement pas lieu d'interdire la cigarette lorsque l'entreprise dispose d'un système de ventilation perfectionné qui assure un renouvellement suffisant de l'air. Et garantit à tous les salariés, fumeurs ou non-fumeurs, de travailler dans une atmosphère saine!

ÉVELYNE D'ALEYRAC

Le Pèlerin Magazine, 27 septembre 1991

Idées principales

Le sous-titre comporte l'idée principale

Dans les entreprises à risques, le problème de l'interdiction de fumer sur les lieux de travail présentant un danger, ne se pose pas.

On peut envisager dans ces entreprises des zones protégées réservées aux fumeurs.

Le salarié est informé de ces dispositions internes dès son embauche.

Dans les autres entreprises le problème est différent: le chef d'entreprise est toujours responsable devant ses employés de la salubrité de leurs lieux de travail.

Un système de ventilation est obligatoire.

Dans les locaux récents le système de ventilation est intégré dans les plans de construction. Dans les locaux anciens il requiert des travaux souvent coûteux.

Un chef d'entreprise ne peut rien modifier dans son règlement intérieur sans consulter les représentants du personnel.

Ceux-ci, à leur tour, doivent consulter les salariés.

On peut trouver des solutions acceptables par tout le monde.

Le non-respect du règlement une fois modifié entraîne obligatoirement des sanctions disciplinaires dans l'entreprise.

Si les lieux de travail contiennent un système de ventilation convenable il n'y aura aucune raison d'interdire de fumer.

3

TABAC

Un décret brûlant

Un renforcement des mesures antitabac sur les « lieux collectifs » est attendu prochainement. Mais il suscite la résistance des syndicats, du patronat, des restaurateurs…

La guerre du tabac se rallume. Un décret ministériel au titre long comme un fume-cigarette (décret relatif aux dérogations à l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif) suscite, avant même sa parution, de vives réactions. Les professionnels du tabac, qui ont fait parvenir, la semaine dernière, aux principaux journaux une copie plus ou moins fidèle du futur décret, ont mis le feu aux poudres. Et atteint leur but. Ils n'en sont d'ailleurs pas restés là puisqu'ils lancent actuellement une campagne: « Fumeurs – non-fumeurs, le savoir-vivre, ça se partage », destinée à faire pression sur les pouvoirs publics.

Il n'y a, il est vrai, pas de fumée sans feu. On connaît, depuis l'été, les grandes lignes du texte qui permettra l'application de la loi Evin du 10 janvier 1991 sur la lutte contre le tabagisme. Désormais, il sera non seulement interdit de fumer dans les lieux publics (gares, postes…), mais aussi dans tous « les lieux fermés ou couverts autres que ceux à usage exclusif d'habitation, accueillant du public ou du personnel, y compris les espaces découverts des établissements scolaires ».

Destiné essentiellement à protéger les non-fumeurs des méfaits du tabac, le décret prévoit donc son interdiction totale dans les salles de spectacle, d'exposition, de sport ou dans les entrepôts alimentaires. Il revoit à la hausse les limitations déjà en vigueur dans les transports collectifs: les voitures-bars des trains et des bateaux, par exemple, seront « dénicotinisées »; et la part des compartiments fumeurs dans les rames de chemin de fer sera progressivement ramenée de 50 à 30 %. Jusque-là, peu de problèmes. Seules certaines associations d'usagers trouvent un peu fort que les voitures-bars soient estampillées non-fumeurs!

Plus délicate à faire passer est l'interdiction de fumer dans les restaurants: si leur surface excède 100 m², une zone distincte abritant au moins 30 % des emplacements sera mise à la disposition des fumeurs. Dans le cas contraire, l'exploitant devra installer un système de ventilation capable d'aspirer la fumée. « Complètement irréalisable pour beaucoup de petits établissements », affirme Martine Croharé, de la Confédération des hôteliers, restaurateurs, cafetiers et limonadiers. Et elle ajoute: « Vous nous voyez demander à un client qui entre s'il est fumeur ou non, ou refuser l'accès à un fumeur sous prétexte que la salle est comble, même s'il reste des places dans la salle non-fumeurs? » Ceci se fait pourtant, depuis plusieurs années, aux États-Unis et au Canada.

LE NIET SYNDICAL

Les réactions les plus vives sont cependant venues des syndicats de salariés qui refusent tout net l'interdiction de fumer dans les entreprises publiques et privées, ainsi que dans les cafétérias et les lieux de repos. L'article 7 de la loi, qui prévoit « la mise à la disposition du personnel de lieux où il sera autorisé de fumer », n'a pas grâce à leurs yeux. Et les amendes prévues pour infraction – 1 000 F à 2 000 F (150 à 300 €) – font franchement déborder le vase. La CGT estime que « ce projet ne s'inscrit pas dans un cadre préventif mais bien répressif »; FO ne veut pas en entendre parler. Quant au patronat, il entend rester maître chez lui et conclure au cas par cas des accords avec les représentants des salariés. Un avis que semble partager le ministère du Travail, peu tenté de se mettre actuellement un peu plus les syndicats à dos!

Les fumeurs, eux, dénoncent la « chasse aux sorcières à l'américaine » et parlent d'atteinte

à la liberté individuelle: « C'est de la ségrégation, de l'intolérance! », disent-ils en chœur.

Quant aux antitabagistes, ils ont beau jeu de rappeler quelques vérités peu plaisantes à entendre: que le tabac tue, chaque année, en France 60000 personnes dont 18000 par cancer du poumon, coûte 15 à 20 milliards 2,3 à 3 milliards d'euros à la Sécurité sociale; que dix cigarettes par jour entraînent une diminution de vie de deux à trois ans, que le taux de composés toxiques avalés par les « fumeurs passifs » représente 10 % de celui des fumeurs... « Nous voulons que les drogués de la cigarette aient à leur disposition des lieux réservés où ils puissent s'adonner à cette passion sans mettre en danger la vie de leurs collègues de travail », explique le Pr Got. Mais la loi peut-elle, à elle seule, changer des comportements et des habitudes séculaires?

MARTINE DE SAUTO

Le Pèlerin Magazine, 25 octobre 1991

Mot expliqué

La chasse aux sorcières = poursuite systématique d'opposants politiques.

Idée principale dans le sous-titre

Remarquez le jeu de mots: un décret *brûlant*.

Idées principales

Avant même sa parution le décret sur le tabac suscite déjà des polémiques.

Les professionnels du tabac sont furieux devant la répartition de la population entre fumeurs et non-fumeurs. Ils estiment que le savoir-vivre, ça se partage.

La loi Evin est connue: elle interdit de fumer dans les lieux publics, salles de spectacles, d'expositions, moyens de transports etc.

Pour les restaurants le problème est délicat: selon leurs surfaces, le compartimentage entre fumeurs et non-fumeurs doit être différent. Ils devront installer un système de ventilation pour absorber la fumée selon l'usage en vigueur aux USA et au Canada.

Les syndicats de salariés s'opposent violemment à ce décret: les lieux réservés aux fumeurs et les amendes en cas de d'infraction leur semblent une répression inadmissible.

Les patrons voudraient rester maîtres de la législation dans leurs entreprises.

Le ministère du Travail n'est pas tenté de se mettre les syndicats à dos.

Les fumeurs crient au scandale.

Les antitabagistes brandissent les méfaits mortels du tabac.

Une loi sera-t-elle suffisante pour faire changer des opinions aussi ancrées dans les esprits depuis des siècles?

4

Le tabac et ses interdits reviennent sur le tapis ministériel

Matignon espère boucler cet après-midi le dossier des dérogations à l'interdiction de fumer dans les lieux et transports collectifs. Ce long feuilleton, plein d'épines juridiques, verra-t-il enfin le mot fin ?

Le tabac est un sujet trop brûlant pour respecter la trêve des confiseurs. Une réunion interministérielle, au niveau des seuls conseillers techniques, devrait se tenir ce vendredi après-midi à Matignon. À l'ordre du jour, les « *dérogations à l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif et dans les moyens de transport collectif* ». Les représentants des quinze ministères concernés vont essayer de trouver un accord sur la rédaction définitive de ce décret, le plus délicat parmi ceux qui restent à préciser pour mettre en application la loi Evin du 10 janvier 1991.

Fait insolite, les services du Premier ministre n'ont pas hésité à divulguer la tenue et la teneur de la réunion, alors qu'il y en a eu déjà une bonne dizaine depuis l'été, toujours dans une certaine discrétion. Histoire sans doute de montrer qu'Édith Cresson n'entend pas laisser enterrer ce décret, qui a particulièrement exacerbé les passions entre pro et antitabac et provoqué un tollé, par exemple, de la part des restaurateurs. Au ministère de la Santé, on veut croire que la réunion d'aujourd'hui sera la bonne mais nul n'exclut que la loi Evin puisse être sérieusement réaménagée en cas de désaccord persistant entre les ministères.

Le suspense reste donc entier. Tous les points délicats des projets de décret – notamment ceux relatifs à l'application de la loi dans les entreprises et dans la fonction publique – ont été préalablement passés au crible du Conseil d'État (voir *Libération* du 10 décembre), mais ces consultations « pour avis » ne préjugent en rien de l'issue finale du texte. Rien ne dit, par exemple, que tous les avis recueillis sont cohérents entre eux. Si tel est le cas, la réunion interministérielle de ce jour pourrait bien être suivie par d'autres, avant d'engager la procédure législative classique. Car c'est à l'ensemble des membres de la haute juridiction que doit finalement revenir, selon la règle, la publication d'un avis définitif.

À Matignon, on laisse entendre que si tout se passe correctement aujourd'hui, Édith Cresson pourrait rendre ses derniers arbitrages dès les premiers jours de 1992 et solliciter le Conseil d'État vers le 15 janvier. Mais on ne disait guère autre chose, si ce n'était les dates, il y a quelques semaines.

Depuis plus de six mois, ce texte, qui doit finaliser l'application de la loi « contre le tabagisme et l'alcoolisme », est attendu. De nombreuses versions du projet ont circulé pendant tout ce temps entre les ministères, sans oublier de passer par les médias : autant d'occasions pour les différents lobbies d'exercer leur pression. Cafetiers et restaurateurs ont obtenu que la dernière mouture du décret ne les obligera pas à réapprendre la géométrie, pour bien faire le partage entre les surfaces fumeurs et non fumeurs dans leurs établissements. Dans les entreprises et les lieux relevant de la fonction publique, l'existence prévue de deux espaces à usage collectif a été la pierre d'achoppement des différentes rédactions du texte. Peut-on en effet attribuer à un chef d'entreprise la responsabilité de faire respecter les interdictions de fumer dans son entreprise, en lui donnant en quelque sorte du « pouvoir judiciaire », dès lors que la loi sanctionne les contrevenants à des amendes et à des peines de prison ? Qui va gérer les « *dérogations à l'interdiction de fumer...* » dans tous les lieux relevant de la fonction publique ? Il semblerait que le principe de « subdélégation » contenu dans la dernière version du décret – c'est-à-dire donner le pouvoir de faire respecter la loi à la personne qui possède une autorité – ne poserait plus de problème juridique. Toujours est-il que la loi Evin n'en finit pas de consumer les meilleurs esprits. Il est vrai qu'inverser des habitudes bien enracinées dans les mœurs n'est pas entreprise facile.

Jean-Pierre BOURCIER

Libération, 27 décembre 1991

Mots expliqués

Remettre sur le tapis = remettre en discussion un sujet dont on n'avait plus parlé depuis un certain temps.
Un tollé = une clameur de protestation.
Matignon = Hôtel Matignon, avenue Matignon, où siège le Premier ministre.
Dérogation = infraction, non-respect.
Lobbies = associations, groupements en vue d'exercer une pression politique.
Pierre d'achoppement = obstacle, écueil.
Trêve des confiseurs = arrêt des activités politiques pendant les fêtes.
Édith Cresson : = Premier ministre socialiste en 1992.
La loi Evin = loi du 10 janvier 1991 qui a pour but de lutter contre le tabagisme dans les lieux publics.

Idées principales

Examiner en premier le sous-titre qui comporte l'idée majeure de l'article.

Une réunion de conseillers techniques de 15 ministères aura lieu fin décembre à Matignon pour mettre un point définitif au décret sur les dérogations aux interdictions de fumer dans les lieux publics.

Pour la première fois le sujet a été divulgué à l'avance alors que jusqu'à présent il avait été tenu en secret en raison des réticences de certaines catégories de la population.

On ne peut présumer de l'issue du décret. Pour l'instant on en est encore aux consultations « pour avis ». Seuls, le cabinet du Premier ministre et le Conseil d'État fixeront le décret définitif.

Il est probable que le décret pourra être pris en janvier 1992.

Cette loi est longue à élaborer car de nombreuses versions ont déjà été présentées.

Les cafetiers et les restaurateurs devraient partager leur salle en zones non-fumeurs et fumeurs.

Les chefs d'entreprises de la fonction publique seraient-il habilités à faire les gendarmes sur les lieux de travail pour faire respecter la loi ? Et quelles seraient les peines qu'ils pourraient infliger ?

Faudrait-il envisager des subdélégués chargés de cette fonction ?

La Seita s'insurge en disant que ce décret serait une atteinte à la liberté de chaque individu.

Des entreprises françaises ont déjà pris des initiatives individuelles pour lutter contre le tabagisme au travail.

Faizant, grand fumeur de pipe propose des solutions pratiques qui ne le concernent pas !

Deux propositions de synthèse p. 167

Thème n° 4

LE VIN

1

Le vin est-il une œuvre d'art ?

À l'encontre du discours dominant, le caviste Michel Le Gris dénonce dans son livre « Dionysos crucifié » l'environnement esthétique qui entoure une activité essentiellement soumise à la logique économique.

LE BON usage de Dionysos, codifié dans la Grèce ancienne, constituait un moment important de la vie sociale. Les hommes se réunissaient pour « *partager le vin, échanger des propos choisis et chanter la poésie lyrique* », indique François Lissarague, auteur d'un essai sur l'esthétique du banquet, paru il y a quelques années chez Adam Biro. Ces images, représentées sur les vases grecs, se sont-elles imposées aux générations futures au point de conforter l'utopie selon laquelle le vin serait dans notre société post-moderne une œuvre d'art gustative, après avoir été, selon Barthes, la boisson-totem des Français, « *au même titre que* [leurs] *trois cent soixante espèces de fromages et* [leur] *culture* » ?

La dimension esthétique du vin, la créativité qui se serait emparée des vignobles et des chais est fortement contestée par Michel Le Gris dans un essai très pertinent sur le goût du vin à l'heure de sa production industrielle (*Dionysos crucifié*, Syllepse éd., 100 F, 15,24 €). L'auteur ne nie pas que le goût des vins relève des catégories conjointes du beau et du bon, puisqu'il peut donner naissance à un plaisir susceptible de « *dépasser la simple appétence sensorielle* ». Mais il note qu'au moment même où se développe le discours sur le vin comme œuvre d'art, les tendances œnologiques dominantes « *reconduisent inlassablement les formes les plus primaires du goût, plus aptes à la conquête des marchés qu'au raffinement de la sensibilité* ».

Il n'est point besoin d'être grand clerc pour se douter que l'art vinicole de cette fin de siècle ne pouvait échapper aux exigences de la logique économique. Mais encore fallait-il démontrer – comme le fait l'auteur de manière implacable – que la culture de la vigne axée sur l'agronomie intensive, la soumission aux principes de la rentabilité, par rotation rapide du capital, et la logique de l'extension des marchés, provoquaient, pour le moins, une accélération générale du processus de production. Michel Le Gris se garde pourtant de réduire la confrontation à une querelle des Anciens et des Modernes, comme à opposer le goût populaire pour « les petits vins authentiques » à celui, plus exigeant, en faveur d'« honnêtes grands crus » de longue garde. Ce sont bien ces deux formes de plaisir, également légitimes, qui sont menacées dans un monde où « *le règne de l'artifice et du factice crée un environnement esthétique qui annule toutes ces différences et distinctions* ».

LA TENSION DU MARCHÉ

En région bordelaise, la vente « en primeur » des meilleurs vins illustre jusqu'à la caricature cette accélération des processus. La tension du marché est si forte – et la dernière récolte promet quelques envolées – que des voix se font entendre pour calmer le jeu, celle de Xavier Gardinier, par exemple, propriétaire du château Phélan-Ségur, un cru bourgeois de la commune de Saint-Estèphe, qui renonce désormais à participer à la surenchère des « primeurs ». Les

conséquences de ce qu'il faut bien, comme dans d'autres secteurs agroalimentaires, appeler l'industrialisation du vin, sont analysées par Michel Le Gris, caviste à Strasbourg, avec un parfait détachement. Son plaidoyer pour le *« goût authentique »* ne l'empêche pas de relever que *« l'idée équivoque de vérité du terroir dégage des relents intégristes masquant souvent des intérêts sectoriels dans lesquels le fameux terroir n'est qu'un paravent commercial »*.

Après ce tableau impitoyable, qui n'est pas sans rappeler les diatribes de Guy Renvoisé, de Pierre-Marie Doutrelant, et aujourd'hui d'Éric Verdier, François Morel propose dans *Le Livre des vins insolites* (Flammarion, 229 F, 34,91 €), un choix raisonné de quelques vins rares ou oubliés, qui opposent à la productivité ambiante l'originalité de leur méthode d'élaboration ou bien l'exiguïté de leur aire de production, dans différentes régions du monde. Il évoque à la suite, dans des textes concis et précis, les vieilles vignes de pinot noir *« franches de pied »* de la cuvée d'exception du champagne Bollinger, le visanto de Santorin, vin légendaire des Cyclades, le vin de Bellet, vignoble niçois entre mer et montagne. Mais aussi, à côté du tokay de Hongrie et du vin de Constance (Afrique du Sud), quelques vins oubliés, comme le Noble-Joué produit au sud de Tours et l'extraordinaire « provignage » de Henry Marionnet en Touraine, vin blanc sec et racé issu d'une parcelle préphylloxérique de 36 ares plantée de cépage romorantin vers 1850 dont les rendements, on l'imagine volontiers, sont extrêmement faibles. Classons aussi dans la catégorie des curiosités les meilleurs vins du Jura *(Jura, les vins authentiques*, Jean-Paul Friol et Michel Bertaud) un ouvrage de passionnés, publié à compte d'auteur (Friol, BP 40611, 44006 Nantes Cedex 1, 159 F, 24,24 €). Également, pour les curieux de textes anciens, l'édition de *Remarques sur la culture des vignes de Beaune et lieux circonvoisins*, un texte oublié de l'abbé Tainturier écrit en 1763 (Éditions de l'Armençon, 148 F, 22,56 €, en vente à la Librairie Gourmande, 4, rue Dante, 75005 Paris), riche d'enseignements sur les vins de Bourgogne et de Champagne au siècle des Lumières.

L'Atlas Hachette des vins de France (Hachette/INAO, 315 F, 48,02 €), une bien utile actualisation de cet ouvrage indispensable réalisé sous la direction du professeur Pascal Ribéreau-Gayon, avec les équipes du Guide Hachette des vins et la collaboration de l'Institut national des appellations d'origine, viendrait-il nous mettre du baume au cœur avec un panorama complet des vignobles français ? Ce serait fermer les yeux devant le constat objectif dressé par la seule application des critères de sélection aux 28000 vins sélectionnés dans toutes les appellations par le *Guide Hachette des vins*. Le classement est établi de 0 à 5 ; la note 0 indique un défaut, le vin est donc éliminé ; la note 1 s'applique à un « petit vin et vin moyen », également éliminé. Seuls 9000 vins, soit environ un tiers des bouteilles sélectionnées, ont été classés.

Un résultat impitoyable, qui donne la mesure de la crise du système des appellations, dont le nouveau président de l'INAO, René Renou, est d'ailleurs parfaitement conscient, puisqu'il souhaite engager l'institution qu'il préside dans un contrôle, non plus seulement *a posteriori*, comme aujourd'hui dans le cadre des procédures d'agrément, mais *a priori* par un examen systématique des parcelles pendant la phase agricole. Faire précéder l'obligation de résultat – le vin – par une obligation de moyens appliquée à la culture de la vigne.

C'est le grand défi, aujourd'hui, des vignobles français, et le gage de leur pérennité.

Jean-Claude Ribaut

Le Monde du 27 décembre 2000

Mots expliqués

Le caviste = celui qui dans un hôtel ou un restaurant est chargé du service des vins.
La boisson-totem = boisson symbolique.
Les chais = lieux où sont emmagasinés des vins en tonneaux.
Les tendances œnologiques = concernant la préparation, la conservation du vin.
Il n'est pas besoin d'être grand clerc = d'être très compétent.
Querelle des Anciens et des Modernes = allusion à la grande querelle littéraire du XVIIe siècle.
En primeur = paraissant sur le marché avant la saison normale.
Un cru = terroir spécialisé dans la production d'un vin/le vin lui-même.
Les diatribes = critiques violentes.
INAO = Institut national d'appellation d'origine.

Idées principales

Depuis la Grèce antique, boire du vin entre amis est un moment de convivialité important. Le vin, boisson-totem de la France, peut-il être considéré comme une œuvre d'art gustative?

M. Le Gris, dans son livre *Dionysos crucifié* conteste vigoureusement cette définition. Certes le goût des vins appartient au domaine du beau et du bon mais de nos jours, les préoccupations œnologiques sont plutôt d'ordre commercial qu'esthétique.

La viticulture obéit aux lois économiques actuelles – agronomie intensive, rentabilité rapide du capital, extension des marchés – entraînant une accélération de la production.

Bien sûr le plaisir de boire un petit vin n'exclut pas celui d'apprécier un grand cru, mais l'exemple de Bordeaux vendus « en primeur » illustre parfaitement cette surenchère commerciale dans l'industrialisation du vin.

Heureusement F. Morel présente dans *Le livre des vins insolites* des vins rares ou oubliés produits en petites quantités selon des méthodes peu habituelles dans différentes parties du monde.

Ou encore l'*Atlas Hachette des vins français* qui offre au lecteur un tableau exhaustif des vignobles français. Mais le *Guide Hachette des vins* note que sur 28 000 vins selectionnés seuls 9 000 ont été classés.

Ce chiffre montre bien que le système des appellations est à revoir. Il faut qu'un contrôle préalable des vignobles soit systématiquement effectué pour garder au vin français sa réputation de qualité.

Analyse du titre et du sous-titre

La question ne résume pas vraiment la totalité de l'article mais le problème fondamental posé par l'évolution de l'industrie viticole. Le chapeau développe ce questionnement.

2

« Pour vivre vieux, buvons du vin »

Extraits exclusifs du nouveau livre de Michel Montignac

Le « vrai vin » : une invention gauloise (chapitre II)

Les Gaulois prennent rapidement goût au vin, au point que d'après Diodore de Sicile, contemporain de César, *« ils sont capables de troquer une amphore de vin contre un esclave »*. Quinze mille hectolitres de vin sont importés tous les ans en Gaule de 110 à 60 avant J.-C.

Les Romains consomment des vins poissés, résinés, fumés ou encore aromatisés à l'anis, au cumin ou au thym. Mais à leur grande stupéfaction, car ils considèrent cette pratique barbare comme scandaleuse, les Gaulois consomment le vin pur. (...)

Les Gaulois dépassent rapidement leurs maîtres romains dans l'art de la viticulture, à tel point que le Sénat romain, inquiet, proclame, comme le rapporte Cicéron en 50 avant J.-C., l'interdiction de planter de nouvelles vignes dans la Gaule transalpine pour éviter de mettre en péril le commerce des vins romains vers la Gaule. Mais c'est peine perdue, car cette décision est très mal appliquée. Outre les techniques de vinification, les Gaulois perfectionnent considérablement la conservation du vin en inventant le tonneau en 62 avant J.-C. Quelques décennies plus tard, les vins gaulois sont même devenus tellement supérieurs qu'ils envahissent l'Italie.

Le vin rouge, conquête républicaine (chapitre II)

Si la révolte gronde parce que le pain vient à manquer, l'une des causes supplémentaires de la colère du peuple est que le vin, à Paris, se fait de plus en plus rare. Il est aussi devenu plus cher depuis que la barrière de l'octroi est achevée – en 1790 – et qu'elle est sous la surveillance de six cents gardes nationaux. Sous la pression du peuple, l'Assemblée nationale supprime l'octroi le 19 février 1791 ; le vin rouge est promu au rang de boisson égalitaire, républicaine et patriotique. Il détrône ainsi le vin blanc, trop associé aux oriflammes royales.

Pour vivre vieux, buvons du vin (chapitre VII)

Les radicaux libres sont le résultat d'un phénomène d'oxydation qui va perturber la structure de l'ADN des chromosomes, de même que la structure des cellules, gênant ainsi leur reproduction. Les cellules ne sont plus alors aussi performantes que celles dont elles sont nées. [...]

Le meilleur moyen de diminuer ces altérations et de prévenir le phénomène du vieillissement, c'est de lutter contre les radicaux libres. L'effet antioxydant du vin, grâce à sa richesse en polyphénols, peut être considéré comme un excellent « ralentisseur » de l'outrage des ans. Mais l'action antioxydante du vin n'est efficace qu'à doses modérées (2 verres par repas), car tout excès d'alcool est lui-même générateur de radicaux libres. D'ailleurs, dès 1933, le docteur Dougnac avait montré que la longévité était beaucoup plus grande dans les régions viticoles.

Alcool et accidents de la route (chapitre X)

Les statistiques sont formelles : dans 85 % des cas d'accidents mortels liés à l'alcool, les responsables sont des buveurs occasionnels. Les trois quarts de ces accidents ont lieu la nuit (alors que la circulation est de 80 % inférieure) et principalement le week-end. Leurs auteurs sont donc essentiellement des gens qui boivent uniquement lors de la sortie hebdomadaire (des jeunes notamment). Ou bien ce sont des gens habituellement abstinents et qui, dans l'euphorie de la célébration d'une fête familiale ou entre amis, se laissent surprendre par un excès de boisson parce qu'ils n'ont pas l'habitude, et qu'ils n'ont pas eu d'éducation en termes de savoir-boire. Paradoxalement, ces accidents ne sont qu'exceptionnellement le fait d'alcooliques (seulement 15 %). [...]

Ce qu'il faut surtout souligner, c'est que ces accidents ne sont pratiquement jamais le fait des buveurs réguliers modérés, qui représentent la seule catégorie d'individus qu'il conviendrait de développer, et ce pour trois raisons. D'abord, comme nous venons de le voir, parce qu'ils ne sont pratiquement jamais impliqués dans les accidents mortels de la route. Ensuite parce qu'ils sont presque

exclusivement des buveurs de vin (2 à 4 verres par jour en moyenne) et qu'ils profitent de tous les bienfaits médicinaux du vin, contribuant indirectement à résorber le trou de la Sécurité sociale par le seul fait qu'ils se maintiennent en bonne santé par une bonne hygiène de vie. Et puis ils contribuent solidement à maintenir en l'état l'exceptionnel patrimoine viticole et vinicole de la France, que le monde entier nous envie depuis des siècles, et qui doit être considéré comme un des plus grands raffinements de notre civilisation.

C'est précisément cette catégorie de buveurs réguliers modérés de vin qui est décimée tous les jours par les campagnes maladroites des pouvoirs publics, qui, croyant lutter contre l'alcoolisme, se trompent systématiquement de cible et de politique. Depuis quarante ans, la consommation de vin en France a baissé de moitié et nombre d'alcooliques est toujours le même.

Les campagnes antialcooliques en prenant comme symbole le vin ont traumatisé les buveurs modérés en les culpabilisant de boire modérément et quotidiennement, ce qui pourtant contribuait à les maintenir en bonne santé.

Extraits de « Boire du vin pour rester en bonne santé », de Michel Montignac, à paraître le 18 septembre aux Éditions Flammarion.

Le Nouvel Observateur du 11-17 septembre 1998

Mots expliqués

Des vins poissés = vins imprégnés, pour leur conservation, de résine de conifères.

L'octroi = bureau chargé de percevoir les droits que devaient payer certaines denrées à l'entrée des villes.

ADN = acide désoxyribonucléique.

Décimer = tuer une personne sur dix. Ici, dans le sens d'être atteint.

Idées principales

Si les Romains buvaient du vin toujours aromatisé, les Gaulois le buvaient pur. Ils sont d'ailleurs devenus maîtres en viticulture grâce à la conservation du vin en tonneaux.

Le peuple parisien se révolte lorsque le pain mais aussi le vin manquent. Le vin rouge deviendra boisson républicaine après la suppression de l'octroi en 1791 alors que le blanc reste lié à la royauté.

Pour ralentir le vieillissement, le vin à doses modérées a d'excellents effets.

Les statistiques indiquent que 75 % des accidents dûs à l'alcool ont lieu la nuit, pendant le week-end et provoqués par des buveurs occasionnels. Les consommateurs réguliers et modérés de vins n'ont pratiquement jamais d'accidents, se portent bien et participent au maintien de la richesse viticole française.

Notons que depuis quarante ans, le nombre d'alcooliques est stable et pourtant la consommation en vin a diminué de moitié en raison des campagnes antialcooliques.

Analyse du titre

Titre ayant la forme d'un slogan résumant l'avantage principal du vin.

3

Boire un petit coup c'est formidable

Trois verres de vin, ça va

Dans son laboratoire du département de nutrition de l'University of California à Davis, le professeur Andrew J. Clifford dispose en exclusivité d'une étonnante lignée de souris génétiquement manipulées. On leur a collé dans leur patrimoine héréditaire une belle saloperie : un oncovirus humain capable de provoquer des cancers, et le gène tout exprès programmé pour en assurer le déclenchement. Comme qui dirait une bombe à retardement avec son dispositif de mise à feu réglé autour de soixante jours. Or cela marche horriblement bien : 20 % de ces malheureuses souris succombent à un cancer dès l'âge de cinquante-trois jours, et toutes les autres meurent brutalement comme un seul homme entre le soixante-douzième et le soixante-dix-huitième jour. Comme elles ont eu auparavant le temps de se reproduire et de repasser leur sale truc à leurs souriceaux, l'hécatombe frappe aussi la génération suivante, et c'est reparti…

Or, en collaboration avec l'équipe de Clifford, le docteur Pierre L. Teissèdre, de la faculté de pharmacie de Montpellier, a eu l'idée saugrenue d'imbiber ces souris de vin rouge. Ce n'était pas évident, car la souris, même transgénique, refuse obstinément de boire du vin. Alors le breuvage a été débarrassé de son alcool et de son eau, intégralement lyophilisé donc, et ainsi transformé en granulés brunâtres, dont on a saupoudré l'alimentation standard, par ailleurs parfaitement équilibrée et vitaminée, des cobayes. Un affreux mélange de tanins, d'acide gallique, de catéchine et de centaines d'autres substances dont divers polyphénols aux propriétés antioxydantes.

Le résultat, stupéfiant, vient d'être publié (1) : au lieu d'être toutes mortes avant leur douzième semaine, plus de la moitié des souris atteignent l'âge de quatre-vingt-dix jours, 40 % d'entre elles vivent encore à cent quinze jours, et les dernières ne succombent qu'un peu avant cent trente jours. Grâce à la poudre de vin rouge, la longévité moyenne fait ainsi un bond spectaculaire (environ +40 %). De plus, précise Pierre L. Teissèdre, *« les souris nourries avec la diète supplémentée présentaient une meilleure santé et un gain de poids notable par rapport à celles nourries avec la diète de base ».*

Il faut dire que les chercheurs n'y sont pas allés avec le dos du tire-bouchon : la supplémentation représentait l'équivalent lyophilisé d'une bouteille de vin (du zinfandel californien) par kilo de nourriture.

Bien sûr, jusqu'à nouvel ordre, rien ne permet d'extrapoler à l'espèce humaine et d'affirmer que la consommation de vin lyophilisé a des vertus anti-cancer ailleurs que sur ces souris très spéciales. Il est toutefois bien tentant de le supposer, et différentes organisations viniviticoles ne se font guère prier pour diffuser ces résultats scientifiques, et pour en subventionner la continuation.

De même le Cévise (Comité économique des Vins du Sud-Ouest) vient-il de publier en traduction française, et diffuse à prix coûtant, la déjà fameuse « Étude danoise » (2) parue l'an dernier dans le très sérieux « British Médical journal », en plus d'en claironner gratuitement les principales conclusions sur Internet (3). Cette étude, qui a ébranlé les États-Unis en inspirant une édition sensationnelle du magazine « Sixty Minutes » de CBS, constitue en effet un fabuleux cadeau pour les marchands de vin.

L'« Étude danoise » est due à l'équipe de Morten Gronbaek, épidémiologiste à l'Institut de Médecine préventive de Copenhague. Son titre exact : « Mortalité associée à une consommation modérée de vin, bière ou spiritueux ». Elle a consisté à suivre, sur une période de dix à douze ans, un très important échantillon (6051 hommes et 7234 femmes) de Danois d'âge compris entre 30 et 79 ans. Sa principale conclusion : *« Les buveurs réguliers de vin ont un taux de décès nettement inférieur à celui des personnes qui n'en boivent jamais. »* Nettement inférieur en effet, puisque mortalité,

ramenée à l'indice 100 pour les non-buveurs, passe à 75, puis à 65, puis à 60, puis s'effondre à 51 (pratiquement la moitié !), selon qu'on absorbe du vin *« une fois par mois », « une fois par semaine », « tous les jours (un ou deux verres) »*, et enfin *« tous les jours (trois à cinq verres) »*.

Oui, vous avez bien lu, et n'oublions pas qu'il s'agit d'un résultat scientifique publié dans une revue médicale prestigieuse : plus on boit de vin moins on meurt... Les chercheurs précisent d'ailleurs que, s'ils ont limité leur étude à la ration déjà appréciable de trois à cinq verres par jour (un petit demi-litre), c'est uniquement parce qu'il n'avait pas été possible de trouver dans l'échantillon considéré un nombre de plus gros buveurs : suffisant pour se prêter au traitement statistique. Toutefois, personne ne doute que, bien sûr, à partir d'un certain taux de consommation, la courbe des décès se mettra à remonter.

Mais, d'autre part, cette baisse de la mortalité attribuable à la consommation de vin jusqu'à cinq verres par jour en attendant mieux, doit s'entendre *« toutes causes de décès confondues »*, cancer du sein compris. Il ne s'agit donc pas d'un bénéfice sanitaire attribuable à la seule baisse des affections vasculaires cardiaques et cérébrales – un effet du vin qui était connu depuis plusieurs années. L'« Étude danoise » en profite d'ailleurs pour constater que le vin se distingue absolument des autres boissons alcoolisées, puisqu'un un tel effet protecteur ne se retrouve presque pas à propos de la bière ni à propos des alcools forts : le taux de mortalité des buveurs de bière est pratiquement le même, ou n'est que très légèrement inférieur à celui des abstinents. Quant à celui des amateurs d'alcools forts, il reste collé à l'indice 100 (normal) jusqu'à un à deux verres par jour, et grimpe vers 134 dès la dose de trois à cinq verres quotidiens – contre, rappelons-le, 51 pour le même nombre de verres de vin.

C'est donc bien du vin qu'il faut boire, proclament désormais en chœur les épidémiologistes... et les viticulteurs. Même la très sévère FDA américaine s'y est mise, en affirmant, dans la dernière mise à jour de ses recommandations alimentaires, qu'il est souhaitable de boire du vin tous les jours. Au pays de la Prohibition, on n'avait jamais vu ça. La dose conseillée est, pour le moment, de quinze centilitres pour les femmes et trente pour les hommes. Au Danemark, on a par ailleurs constaté que, depuis quinze ans, la fréquence des maladies cardio-vasculaires avait baissé de 30 % tandis que la consommation moyenne de vin s'envolait de 1 à 30 litres par adulte et par an. Trente fois plus en quinze ans ! Une évolution dont le prince consort Henrik de Monpezat, viticulteur français dans le civil, n'hésite d'ailleurs pas à s'attribuer le mérite.

Reste à savoir ce qui, parmi les centaines de substances présentes dans le vin, serait tellement bon pour la santé. Les spécialistes parlent d'*« anti-oxydants phénoliques qui s'opposent à la dégradation du "bon" cholestérol »*. De *« molécules piégeant les espèces oxygénées actives »*. D'*« activation par les flavonoïdes d'enzymes détoxifiantes »*. Bref, ils n'y comprennent pas grand-chose, mais cela vaut peut-être mieux. Car, sinon, on risquerait de nous mettre notre vin en pilules. Ce serait moins pratique pour trinquer.

FABIEN GRUHII

(1) « American Journal of Clinical Nutrition », n° 64 (1996).
(2) A commander au Cévise, BP 9, 13330 Pélissanne. 30 F, envoi compris.
(3) http :llwww.vin-sante.enprovence.com

Le Nouvel Observateur du 26 décembre 1996

Mots expliqués

Une belle saloperie = une maladie mortelle.
Comme un seul homme = toutes ensemble.
L'hécatombe = un massacre.
Lyophilisé = conserver un produit alimentaire par dessèchement sous basse température.

N'y sont pas allés avec le dos du tire-bouchon = expression humoristique familière inventée par Fabien Gruhier sur le modèle « ne pas y aller avec le dos de la cuillère » signifiant servir abondamment.
Claironner = proclamer à tout le monde comme avec un clairon.
CBS = Chaîne de télévision américaine.
Abstinents = non consommateurs.
Trinquer = choquer son verre contre un autre avant de boire.

Idées principales

Dans un laboratoire californien, un chercheur procède à des expériences sur des souris : il a introduit dans leur patrimoine génétique un oncovirus humain cancérigène. 20 % des souris meurent à 53 jours et le reste n'atteint pas trois mois. Le cancer est transmis à la génération suivante.

Un professeur de Montpellier ayant eu l'idée d'imbiber leur nourriture de vin lyophilisé a vu à sa grande surprise 50 % des souris vivre trois mois et les autres aller jusqu'à quatre mois. Elles étaient en outre en meilleure santé et plus grosses que celles nourries normalement.

Rien ne permet encore d'assurer que la consommation de vin aurait aussi des effets anti-cancérigènes sur l'homme, mais des organisations vinicoles subventionnent la suite des recherches.

Par ailleurs les résultats d'une étude danoise portant sur le suivi médical pendant une dizaine d'années de quelques milliers d'hommes et femmes indiquent que le taux de mortalité des buveurs réguliers de vin diminue de moitié par rapport aux non-buveurs.

Il est cependant évident que cette proportion remonterait si la quantité de vin était plus importante.

On connaissait déjà les conséquences positives de l'absorption de vin dans les maladies cardiaques et cérébrales. Mais seul le vin donne des résultats bénéfiques. La bière ou les alcools forts ont des effets contraires.

Les États-Unis, pourtant pays de la prohibition, préconisent de boire du vin. Le Danemark a vu le nombre des maladies cardio-vasculaires baisser de 30 % depuis que ses habitants consomment plus de cette boisson.

Mais quelle substance dans le vin est aussi bienfaisante ? Cette question demeure jusqu'à maintenant sans réponse.

Analyse des titres

Titre = allusion à un slogan gouvernemental pour une campagne antialcoolique : « un verre de vin, ça va ; deux verres bonjour les dégâts ». Ici F. Gruhier a augmenté la dose puisque cette quantité de vin est, non seulement sans danger, mais bénéfique.

Surtitre = allusion à une célèbre chanson à boire française « Boire un petit coup c'est agréable » ; ici renforce l'idée contenue dans le titre.

Deux propositions de synthèse p. 168

Thème n° 5

Les sectes

1

Des croyances puisées dans un bric-à-brac disparate

Jean-Louis Schlegel, rédacteur en chef d'« Esprit » et sociologue, analyse le phénomène des sectes.

Rédacteur en chef à la revue *Esprit*, enseignant en sociologie des religions à l'École centrale, Jean-Louis Schlegel vient de publier *Religions à la carte* (Hachette). Analyste averti des nouveaux modes de croire, il répond aux questions de *Libération* sur les sectes.

1 **Le meurtre collectif des adeptes de l'ordre du Temple solaire s'inscrit-il dans la logique d'une dangereuse dynamique sectaire ?**

Non. Il s'agit là d'un aboutissement extrême. Le meurtre collectif de la Guyana (923 morts en 1978) peut donner l'impression qu'il y a une sorte de « modèle » horrible reproductible. Mais cela reste complètement exceptionnel. Le culte du secret propre aux sectes entretient le grossissement du phénomène, amplifié encore par les médias. Prenez l'Église de l'Unification, du docteur Moon, qui, en France, défrayait la chronique dans les années 1970. On sait aujourd'hui qu'elle n'excédait pas 350 membres et un millier de sympathisants, et ce qui est très peu d'un point de vue numérique. Il faut prendre garde de ne pas donner aux sectes une surface qu'elles n'ont pas vraiment dans la réalité. Ces groupes ne prennent pas « d'assaut » la société.

2 **Quelles lignes de force dégagez-vous du tableau clinique actuel des sectes en France ?**

Le plus frappant est justement l'explosion des schémas traditionnels. Les nouvelles sectes puisent leurs croyances dans un bric-à-brac incroyablement disparate. L'ordre du Temple solaire est l'exemple même de ce bricolage mixant des tas d'éléments : *new age*, apocalyptiques issus du christianisme, orientaux *via* la réincarnation, sans parler des pratiques magiques. On se croirait même dans un scénario de fiction de B.D. fantastique. Tout cela a fait un mélange détonant. Devant la montée de ce syncrétisme massif (!), il est de plus en plus difficile d'identifier les groupes sectaires. C'était beaucoup plus simple quand la majeure partie d'entre eux relevaient de la tradition protestante piétiste ou de la tradition apocalyptique du XIX[e] siècle, comme les témoins de Jéhovah. Aujourd'hui, nous sommes face à un véritable maquis.

3 **N'est-ce pas le fait d'un changement de clientèle ?**

L'évolution sociologique des adeptes est effectivement frappante. Auparavant, les sectes recrutaient plutôt dans les classes populaires défavorisées. C'était naguère le vivier des témoins de Jéhovah. Dans les années 1960, les sectes ont attiré les jeunes, en prise avec de nouveaux courants religieux, qui vivaient la crise de la massification de l'université et communiaient à l'idéologie de la rupture parentale. Il y a eu aussi ceux qui ont trouvé là une forme de salut après avoir goûté aux paradis artificiels. Depuis quelques années, les nouveaux adeptes viennent des classes moyennes supérieures. Ce sont des gens qui ont suivi des cycles d'études longs, mais dont la profession s'est socialement dévalorisée. On trouve des techniciens, des ingénieurs, des médecins. Mais

cela n'empêche pas qu'ils soient généralement très peu cultivés au sens de l'esprit des Lumières : celui du discernement et de l'esprit critique. Cela donne des mélanges inédits de pseudo-sciences psychocorporelles censées combler solitude et désarroi.

4 **Cela suffit-il à expliquer l'hiatus entre le niveau social des adeptes et leur crédulité?**

On peut y lire le formidable fossé qui peut exister au cœur même des individus entre leur rationalité technicienne ou professionnelle et leur capacité d'épanouissement personnel. C'est le retour en force du clivage traditionnel entre raison et esprit, corps et esprit, sexualité et pureté, pourtant critiqué par le *new age*. Les sectes représentent alors une identité d'emprunt totalement soumise à un moule idéologique, à un credo unilatéral.

5 **Les sectes sont-elles les emblèmes ou un travestissement de ce qu'on appelle le « retour du religieux »?**

Les religiosités diffuses leur sont difficilement assimilables, avec leur mélange entre tradition et modernité, qui se développe en marge des religions instituées. Il existe bel et bien une quête spirituelle qui fait son chemin entre les religions monothéistes en perte de vitesse et les sectes. Cette spiritualité foncièrement individualiste se rattache au courant du « développement personnel », à la quête de son être profond. Ces chercheurs de sens ont plutôt tendance à lire des poèmes mystiques comme *le Prophète* de Khalil Gibran (2). Mais d'autres, moins exigeants, dévorent aujourd'hui *l'Alchimiste*, histoire d'une quête initiatique à l'eau de rose écrite par le Brésilien Paulo Coelho et qui friserait en France les 800 000 exemplaires!

Interview recueillie par F. Dt

(1) Le syncrétisme est un mélange relativement cohérent de plusieurs doctrines religieuses ou systèmes philosophiques.
(2) Chrétien maronite du Liban (1883-1931).

Libération du 11 janvier 1996

Mots expliqués

Bric-à-brac = amas d'objets hétéroclites.

Mélange détonant = mélange pouvant entraîner des conséquences dangereuses.

Piétiste = secte luthérienne insistant sur la nécessité de la piété personnelle.

New age = « philosophie » de l'individu, centre du monde, qui répand son aura autour de lui, née aux États-Unis à la fin du XIXe siècle.

Le vivier = milieu favorable au développement d'idées.

Hiatus, fossé, clivage = écart.

Idées principales

J.L. Schlegel, rédacteur en chef d'*Esprit* et sociologue vient de publier *Religions à la carte*? Il répond aux questions de Libération sur les sectes.

Question 1

Le meurtre collectif du Temple solaire appartient-il à un processus inéluctable et dangereux des sectes?

Réponse

Non, c'est un exemple extrême et exceptionnel, comme pour le meurtre de la Guyana en 1978 et l'Église du docteur Moon en 1970. Il ne faut pas exagérer l'importance des sectes dans la société.

Question 2

Quelles sont les caractéristiques principales des sectes?

Réponse

Avant les sectes appartenaient plus ou moins à la tradition protestante allemande. Maintenant c'est un mélange hétéroclite de new age, christianisme, rites orientaux, pratiques magiques, qui rend difficile une analyse précise des sectes.

Question 3

Est-ce dû à l'origine différente des adeptes?

Réponse

Il y a effectivement une modification du public. Autrefois c'étaient des jeunes, originaires de classes populaires en rupture avec leur famille et à la recherche de nouveaux courants religieux ou bien d'anciens drogués. Maintenant les nouveaux adeptes sortent de milieux plus aisés et ont fait de longues études mais ils ont un métier qui a perdu de sa notoriété. Il leur manque clairvoyance et esprit critique. Ils sont du coup séduits par ces pseudo-sciences psychocorporelles, remèdes à leur détresse.

Question 4

Comment expliquer cet écart intellectuel?

Réponse

C'est le fossé qui existe entre rationalité professionnelle et recherche d'épanouissement.

Question 5

Les sectes seraient-elles une forme de « retour du religieux »?

Réponse

C'est plutôt une recherche spirituelle fondamentalement individualiste de son être profond. Leur littérature peut aussi bien être mystique que sentimentale et mièvre comme le succès de librairie *L'Alchimiste* de Paulo Coelho.

Curieuse « Église »

Le soleil ne se couche pas sur la scientologie, proclamait Lafayette Ron Hubbard, écrivain de science-fiction, son « inventeur ». Cette multinationale de 6 millions d'adeptes (30 000 en France), mélange d'hindouisme, de rites initiatiques et de management à l'américaine, risque pourtant son image avec le procès de Lyon. Sur plainte de Nelly, l'épouse de Patrice Vic qui fréquentait le centre de scientologie et s'était défenestrée en 1988, 23 personnes comparaissent pour escroquerie, exercice illégal de la médecine et « homicide par imprudence » pour le principal responsable.

Le Pèlerin Magazine, 11 octobre 1996

Mots expliqués

Plan Vigipirate = mesures exceptionnelles de sécurité prises par le ministère de l'Intérieur en cas d'attentat.

Plan Vigisectes = même type de précautions mais cette fois contre les sectes.

La tragédie du Temple Solaire = Suicide collectif en 1995 de plusieurs membres de la secte dans le Vercors.

Idées principales

Le 10 janvier 1996 un rapport recensait 172 groupes sectaires en France. Ce chiffre est très alarmant. De plus la tragédie du Temple solaire est encore dans toutes les mémoires.

En février le Garde des Sceaux a donc demandé à la justice de faire appliquer rigoureusement le droit dans les affaires concernant les sectes.

Le 9 mai un Observatoire ministériel de 30 membres rattaché au Premier ministre a été installé. Par ailleurs une cellule chargée des dérives sectaires a été mise en place dans l'Éducation nationale tandis que le Ministre de la jeunesse et des sports lance une campagne d'information auprès des jeunes, victimes fréquentes des sectes.

6 500 fonctionnaires seront formés pour aider les organismes existant à informer et mettre en garde la jeunesse.

Le résultat du procès contre 23 membres de l'Église de Scientologie après le suicide de Patrice Vic sera très important dans la mesure où pour la première fois pourra être mise en évidence la notion de dépendance mentale.

Mais il ne faut pas faire de ces accusés des martyrs.

Ce procès va révéler le fonctionnement des sectes (recrutement, financement) mais le risque c'est qu'il leur offre une occasion de faire leur publicité.

Curieuse église

L'Église de scientologie qui compte six millions d'adeptes dont 30 000 en France sera accusée d'escroquerie et d'exercice illégal de médecine dans le procès de Lyon.

3

[redacted] Une femme piégée par une secte apporte son témoignage

Sept ans de malheur

Dans ce café de la place de l'Opéra, à Paris, où elle nous a donné rendez-vous, Isabelle semble inquiète à l'idée que d'anciens compagnons d'infortune puissent la reconnaître. À 36 ans, cette femme au regard las, au visage émacié, est partie en croisade contre le gourou d'Iso-zen Galacteus (1), une secte à la mystique orientalo-ésotérique délirante qui lui a volé sept ans de sa vie.

Contrairement à ce qu'on peut penser, tout le monde peut être piégé par une secte. Mais pas à n'importe quel moment de sa vie. En 1977, j'avais 17 ans. Trop jeune pour avoir participé à Mai 68, je n'avais pas eu ma part de révolution. Ça me manquait. C'était une période où je me sentais isolée, où je me posais beaucoup de questions. Je ne m'entendais pas bien avec mes parents, surtout mon père, qui nous imposait une éducation rigide.

Sachant que je tirais les cartes, que je m'intéressais au symbolisme et aux philosophies orientales, une amie de lycée m'a mise en contact avec un groupe, Isozen Galacteus, qui se présentait comme une école ésotérique. Je ne savais pas que c'était une secte. La première rencontre avec le groupe se passe autour d'une surprise-partie qu'ils ont organisée dans un pavillon. Ils sont tous très sympas, très ouverts. Je sens une grande fraternité. Les adeptes sont sincères. Je ne peux que les croire.

Au début, on me demande d'adopter un régime végétarien, de ne pas fumer, ne pas boire d'alcool, de café. Ça paraît sain. Avec un langage très savant que je ne maîtrise pas, le gourou, un homme d'une quarantaine d'années, me dit que je fais partie du « peuple élu » et des « Aryens cosmiques » (plutôt ambigu pour une juive comme moi!). Il me promet le salut de mon âme et la résurrection.

Au bout de six mois (j'avais alors quitté mes parents), on me fait participer à une première séance de perversions sexuelles. Le gourou passe au milieu de cent vingt à cent cinquante femmes. J'assiste, les yeux exorbités, à des scènes insupportables. Après cette première séance, je suis perturbée, j'en parle un petit peu autour de moi mais les autres trouvent ça normal: on me fait croire que c'est du tantrisme, une forme de maîtrise de sa sexualité pour atteindre un plaisir divin. Les grandes réunions se déroulent essentiellement la nuit: de très longues séances passées assis en tailleur ou sur les genoux. Certains s'endorment de fatigue.

Pas de télé, pas de radio, pas de journaux: en plein Paris, nous sommes trois cents, totalement coupés du monde extérieur. Dans la secte, il y a de tout: des étudiants, des électroniciens, des informaticiens, des artistes. Le show-biz attire beaucoup notre gourou. Il contrôle tout. Les relations affectives sont interdites entre les adeptes. Je pense, comme chacune des femmes de la secte, avoir une relation privilégiée avec lui.

J'arrête mes études. Je travaille parfois en dehors de la communauté, des petits boulots, et je reverse au gourou 10 % de mon salaire, mais la secte a aussi beaucoup d'activités lucratives: commerce de perles noires (elle a une base à Tahiti, où j'irai plus tard), édition de livres, de bandes dessinées, etc.

Au bout de deux ans, je suis partie de la secte… pour y revenir ensuite avec des membres de ma famille. Je suis même devenue, pendant six mois, une des femmes du gourou. J'ai définitivement décroché en juin 1984. J'avais 24 ans. Ce qui m'a fait partir, c'est la violence du gourou. Je ne pouvais pas l'accepter de sa part. Mais les autres femmes de son harem (une trentaine, environ, pudiquement appelées « vestales » ou « prêtresses ») ne protestaient pas. Certaines s'étaient confiées à moi, en me parlant des sévices inouïs qu'elles avaient subis.

Je m'en suis voulu longtemps, mais j'en veux surtout au gourou, bien sûr. Du jour au lendemain, on réalise qu'on a vécu pendant sept ans au service d'un monstre. J'ai de la haine pour

cet homme qui a gâché ma vie. J'ai fait une psychothérapie durant quatre ans. Lui se porte bien : il a encore toute sa cour autour de lui. Quelques anciens adeptes ont tenté de porter plainte, mais leurs tentatives n'ont jamais abouti. Les autres ont très peur. Moi je ne voulais pas porter plainte, à l'époque. Aujourd'hui, il est trop tard. Dix ans après, il y a prescription. •

Propos recueillis par T. L.

(1) La secte a changé de nom. Elle est répertoriée dans le rapport de l'Assemblée nationale dans les mouvements de 50 à 500 adeptes, sous le nom de Siderella. Elle se fait parfois appeler aussi Sumera.

Télérama du 31 janvier 1996

Mots expliqués

Partir en croisade = lutter contre.
Un gourou = maître spirituel dans la religion brahmanique.
Le tantrisme = forme de l'hindouisme inspirée des livres sacrés ésotériques.

Idées principales

Isabelle raconte à Télérama la guerre qu'elle a engagée contre le gourou d'une secte où elle a passé sept années.
À 17 ans, Isabelle était particulièrement seule et fragile ; mésentente avec le père très sévère.
Une amie, connaissant son goût pour les philosophies orientales la présente à un groupe ésotérique, dont la chaleur et l'ouverture séduisent immédiatement la jeune fille.

Elle accepte les restrictions sur leur mode de vie. Le gourou lui promet le salut de son âme et la résurrection.

Elle partage ensuite des séances de perversions sexuelles qu'on fait passer pour de la recherche de maîtrise de sexualité.

Elle mène dans ce groupe de 300 personnes d'origine très diverse une vie très austère, totalement isolée de la société.

Ayant arrêté ses études, elle verse une partie de l'argent qu'elle gagne au gourou qui a par ailleurs de nombreuses sources de gain.

Elle a quitté la secte puis y est revenue pour l'abandonner définitivement à 24 ans, ne pouvant plus supporter la brutalité du gourou.

Très atteinte, elle réalise qu'elle a perdu sept ans de sa vie avec ce monstre mais ne portera pas plainte contre lui, c'est trop tard.

Deux propositions de synthèse p. 169

3

Corrigés des résumés et des comptes rendus

17 Au village, Sandrine est quelqu'un (p. 19)

Idées principales de chaque paragraphe

7 paragraphes

§ 1. Sandrine, institutrice de 26 ans, a dû s'adapter à un type d'enseignement nouveau : celui d'une petite école rurale.

§ 2. Ses problèmes : des classes de multiniveaux ; pas de matériel.

§ 3. Un problème personnel : une heure de trajet pour aller travailler.

§ 4. Les élèves sont d'origines très diverses : avec leurs parents Sandrine essaie d'établir un dialogue de confiance.

§ 5. À force de patience, d'ouverture d'esprit aux problèmes des enfants et de compréhension, Sandrine se sent suffisamment bien dans ce village pour vouloir y rester l'année prochaine.

§ 6 .Les parents ne sont pas très exigeants pour la scolarité de leurs enfants. Ils souhaitent surtout une bonne entente.

§ 7. Pour s'adapter, Sandrine a dû créer sa propre façon d'enseigner. Elle connaît maintenant personnellement tout le monde et elle se sent respectée dans ce village qui généralement fait fuir les instituteurs.

Proposition de compte rendu

Le Monde de l'Éducation aborde un problème peu fréquent, mais pourtant bien réel : l'enseignement en milieu rural retiré. Le témoignage de Sandrine apporte une solution.

Sandrine, 26 ans, nouvelle institutrice d'un village de 360 habitants se heurte à des problèmes peu abordés pendant ses années d'études à l'IUFM. Elle essaie de les résoudre d'une manière humaine : apprivoiser parents et enfants, s'adapter à leurs centres d'intérêts, établir un dialogue de confiance, ne pas regarder à sa peine pour enseigner à de nombreux niveaux différents, accepter la fatigue des trajets. Elle a dû créer sa propre façon d'enseigner, récompensée par les réactions amicales des habitants qui l'invitent chez eux ; elle se sent respectée. Contrairement à ses autres collègues, elle restera l'année prochaine à Bussière-Boffy.

98 mots.

12 Une communauté éphémère (p.22)

Titre

Le rassemblement du groupe social formé par les vendeurs et les promeneurs ou acheteurs qui se retrouvent au marché de Carpentras ne dure pas longtemps. Le terme « éphémère » peut être connoté de mélancolie ou simplement exprimer la fugacité de ces rencontres.

« Communauté » n'a dans ce texte pas le sens de groupe social établi.

Nature du texte

Ce texte descriptif, divisé en 11 paragraphes, est structuré par le lieu, les acteurs et le lien important mais fugace s'établissant entre eux.

Idée principale

Le marché de Carpentras, ville méridionale de la France profonde offre à ses visiteurs en quête d'identité la possibilité de partager une communauté.

Paragraphes/connecteurs/idées essentielles

1.

Carpentras/le vendredi matin, le marché/marchands forains, commerçants.

Présentation du lieu, de l'événement, des marchands

2/3/4.

***Mais** on n'y vient pas… on y va pour…/ on y croise/les gens… leurs flâneries/Espace social où se côtoient des groupes sociaux qui ne communiquent pas d'ordinaire/Le forain joue un rôle essentiel/**Son** comportement vise à faire de la vente un microévénement collectif.*

Présentation des clients de ce marché et de leurs motivations qui ne sont pas celles auxquelles on s'attend (mais); on notera par ailleurs la richesse lexicale pour dénommer les marchands contrastant avec **on**, anonyme et généralisateur (il est vrai explicité plus loin). Importance du forain et de la transaction théâtrale qui s'installe au moment de la vente.

5/6.

À la construction de ***cette communauté éphémère,*** *les clients contribuent ; on noue.../ on glisse.../on se cantonne à des généralités.*

Importance du terme générique (reprenant le mot client du paragraphe précédent et servant de transition) puisqu'il donne son titre à l'article.

Le plaisir est de parler, avec n'importe qui, de tout et de rien (généralités, banalités, confidences)

7.

Cette sociabilité (reprise du thème précédent : parler) : *appartenance locale commune/Aller au marché, c'est réaffirmer ou revendiquer* ***une identité collective.***

Mise en évidence de la quête identitaire du promeneur.

8.

Cette sociabilité *ne saurait se passer de* ***l'historicité du lieu.***

Le thème continue mais ici l'accent est mis sur la qualité de ce lieu chargé d'histoire de façon un peu factice.

9/10.

La municipalité ***aussi,*** *par de multiples allusions historiques, cherche à recréer le marché* ***d'autrefois****/De cette fonction* ***ancienne...*** *subsiste le marché aux truffes : cérémonie.*

Poids du passé : présence de l'artisanat/Exemple le plus prestigieux, quasiment religieux, le marché aux truffes.

Par ce marché, la municipalité maintient les coutumes ancestrales, la plus célèbre étant le marché aux truffes spécifique de la cité.

11.

Grâce à tous ces signes (transition) *le chaland éprouve le plaisir de se sentir un « vrai » Comtadin/identité partagée.*

Conclusion : le marché de Carpentras offre aux visiteurs la possibilité de créer des liens fugaces mais importants avec un terroir imprégné d'histoire et ses habitants.

Proposition de compte rendu

Le vendredi matin s'installe à Carpentras le marché où s'assemblent les commerçants habituels et d'autres marchands forains.

Des touristes et des clients d'origines sociales et ethniques diverses s'y pressent, non vraiment pour y entreprendre des affaires mais pour le plaisir de se promener dans ces ruelles, de marchander, de converser avec d'autres personnes connues ou non.

Se rendre à ce marché, c'est s'assurer son appartenance à ce lieu qu'on partage avec d'autres, l'endroit obéissant lui-même à de très anciennes traditions.

Par ce marché, la municipalité tient elle aussi à perpétuer les coutumes ancestrales, la plus célèbre étant le marché aux truffes, cérémonial grâce auquel la cité garde son authenticité.

Il existe donc des formes de sociabilité qui, bien qu'éphémères, servent à affirmer des liens avec la communauté marchande.

129 mots

Proposition de résumé

Le vendredi matin s'installe à Carpentras le marché, rassemblement habituel des commerçants et marchands forains.

Touristes et clients d'origines diverses s'y pressent, non pour faire leurs achats mais pour le simple plaisir de se promener, de marchander, de converser.

Fréquenter le marché, c'est fortifier son appartenance à Carpentras et montrer qu'on connaît ses traditions. Par cette manifestation hebdomadaire, la municipalité perpétue des coutumes ancestrales, la plus célèbre étant le marché aux truffes, spécifique de la région.

Cette forme de sociabilité, bien qu'éphémère, permet d'affirmer son identité dans une convivialité locale partagée.

91 mots

13 Les enfants d'abord (p.26)

Idée principale de chaque paragraphe

9 paragraphes

1. La mission de Radio Aligre est de stimuler la réflexion et de participer à l'enrichissement culturel de ses auditeurs.
2. Radio Aligre est une radio indépendante, associative et généraliste.
3. Tous les mercredis matins l'émission « Écoute il y a un éléphant dans le jardin » propose l'actualité culturelle pour les enfants.
4. Déroulement de l'intervention de Véronique Soulé dans l'émission.

5. Ce qui intéresse l'animatrice, déjà rodée à d'autres émissions enfantines, c'est le contact avec les auteurs et leurs motivations.

6. Gilles Avisse responsable de la partie musicale de l'émission, veut faire connaître aux parents la qualité des musiques pour enfants.

7. Ce qui donne sa valeur à l'émission, c'est le respect des animateurs pour la personnalité de l'enfant.

8. L'essentiel de cette émission c'est l'échange, la discussion et le partage. L'idée qui domine : « Qu'est-ce que cela va apporter aux enfants ? »

9. La seule règle étant de parler de ce que l'on aime, cette émission remplit bien sa mission.

Structure du texte

§ 1. Commence par un infinitif sujet, répété à la ligne suivante afin d'arriver au mot : « telle » et de définir ainsi nettement les buts choisis par Radio Aligre.

§ 2. Deux adjectifs qualificatifs en tête de phrase pour définir l'identité de la radio. Identité développée dans le paragraphe.

§ 3. Situation de l'émission dans le temps (tous les mercredis matins… depuis sa naissance en 1996…) et présentation globale des animateurs.

§ 4. En tête de paragraphe, description rapide de l'attitude physique de Véronique Soulé dont le rôle dans l'émission est développé en phrases correspondant aux différentes étapes de l'émission :

- le lancement ;
- le préambule ;
- la présentation du choix des thèmes ;
- les deux heures d'émission ;
- les trois temps forts.

§5. Pour elle… annonce d'un supplément d'information sur l'animatrice. Infinitif-sujet presque en tête de phrase. Étude du professionnalisme de Véronique Soulé : importance des marqueurs : dans le même registre… aujourd'hui + phrase en style direct de l'animatrice pour étayer les informations du paragraphe.
Résumé de sa mission : « Ce qui m'intéresse, c'est… »

§6. Deux substantifs en tête de paragraphe pour définir Gilles Avise.
Déroulement de son temps d'émission :
En plus de… il choisit avec soin
Le mot « soin » est développé par des mots qui caractérisent une émission de qualité : qualité… il n'y a pas que les grands noms connus… faire découvrir aux parents… on peut offrir autre chose… un spectacle mis à l'honneur… des contes… des chroniqueurs… et bientôt théâtre.

§7. Très vite: marqueur de temps en tête d'un paragraphe qui va définir une certaine conception de l'enfant qui saute aux yeux dès le début de l'émission.

§8. Si… n'a pas un sens de condition ici. Il signifie simplement quand.

§9. Tout le sens du paragraphe est annoncé dans la première phrase: Ici depuis toujours il n'y a qu'une règle…
Deux adjectifs qualificatifs: jolie réussite… petite radio… dans la dernière phrase qui pourraient être contradictoires sans les substantifs qui les accompagnent.

Proposition de compte rendu

Une radio associative, Radio Aligre a pour but de participer à l'enrichissement culturel et artistique de son public. Le mercredi matin une émission pour enfants au titre amusant propose à ses jeunes auditeurs l'actualité culturelle pour leur âge: livres, musique, spectacles. Véronique Soulé, bibliothécaire de son métier, mène le début de l'émission. Fascinée par la création, elle aime faire parler les auteurs sur leur création. Les programmes musicaux, choisis avec soin par Gilles Avisse, ont pour but de faire connaître aux parents des musiques autres que celles que l'on entend partout. Pour finir, on lit des contes et on parle des spectacles destinés aux enfants. Cependant l'actualité culturelle n'est qu'un prétexte pour favoriser l'échange et la discussion entre parents et enfants. Il faut que cette émission apporte quelque chose à ses jeunes auditeurs. La motivation essentielle étant leur plaisir, cette émission remplit parfaitement sa mission.

145 mots

14 Sale coup pour les libraires (p. 30)

Idée principale de chaque paragraphe

5 paragraphes

1. Le Conseil régional de la Région Alpes-Côte d'Azur a pris l'initiative de créer un fonds spécial pour acheter et prêter les manuels scolaires aux élèves des classes de seconde, BEP, et CAP.

2. Initiative intéressante pour les familles mais pas pour les petits libraires en colère car ce sont les grosses librairies qui semblent accaparer le marché.

3. Les grossistes faisant des rabais très importants aux écoles, les petits libraires ne peuvent pas suivre: il faudrait une législation pour limiter les remises; une telle mesure attirerait les parents vers les petites librairies de quartier, mal considérées en général.

4. Devant ces critiques, le président du Conseil régional cherche des solutions concrètes: peut-être chèques-livres à prendre directement chez le libraire?

5. Il faut que les petites librairies évoluent. Si elles restent dépendantes du système scolaire qui finira par leur échapper, elles seront amenées à fermer.

Structure des paragraphes. Les termes de liaison

§ 1 . Commence par une phrase affirmative, un peu provocante destinée à piquer la curiosité. Le signe de ponctuation «:» donne tout de suite l'explication.

§2 . *Tout bénef... mais*: expression volontairement du niveau du langage parlé; expression de la conséquence de la décision exposée dans le 1er §.

§3. *Principaux incriminés*: en tête de §, groupe nominal fort sans article, pour annoncer la présentation des responsables.

§4. *Face à* cette avalanche... Locution prépositive en tête de paragraphe pour présenter le point de vue du concepteur de la loi.
L'étalement dans le temps comme une sorte de défense face aux avalanches de critiques est souligné à plusieurs reprises: Michel Vauzelle *réfléchit.../ Pour l'instant.../ des projets.../ Pour l'instant.../ Cette mesure est réservée... mais.../*

§5 . *Prendre les écoliers... pourquoi pas?* Infinitif sujet en tête de § proposant une solution dont l'éventualité est soulignée par le *pourquoi pas?* vite corrigé par l'opposition: *mais* le problème ne sera pas réglé *tant que...*

Proposition de compte rendu

Une journaliste, Hélène Marzolf tire le signal d'alarme devant l'angoisse des petits libraires de Provence privés du marché des manuels scolaires.

Le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de prendre une initiative qui met en colère les libraires de proximité. En effet, il a débloqué des fonds pour que les manuels scolaires des classes de seconde entre autres, soient achetés par les établissements scolaires et prêtés aux élèves. Les grossistes ont accordé de grosses remises aux établissements scolaires, si bien que la quasi totalité du marché leur est revenue. Les petites librairies se trouvant dans l'incapacité de lutter contre une telle concurrence demandent une législation qui imposerait des limites aux rabais et ramènerait vers eux une clientèle totalement ignorante des ressources d'une librairie de quartier. Attentif à leur préoccupation, Michel Vauzelle cherche des solutions: peut-être des chèques livres à échanger en librairie?

Cela ne réglera cependant pas le problème des librairies de proximité qui, si elles ne cherchent pas à évoluer vers d'autres marchés, seront amenées à fermer.

150 mots

15 Conducteur dans les entrailles de Paris (p. 33)

Idées principales de chaque paragraphe dans l'ordre

§1. Bien que depuis vingt-six ans, Jean-Michel conduise son métro sur la même ligne, il peut s'intéresser à la diversité des usagers.

§2. Ses observations et la révision de ses chansons pour son groupe musical de la RATP lui permettent de lutter contre la routine.

§3 . Le risque d'erreur dans la conduite est une obsession.

§4. Malgré le pilotage automatique, il y a toujours des accidents imprévisibles qui peuvent survenir.

§5. Malgré les risques d'électrocution sur les vieilles lignes il garde une certaine nostalgie de ces voitures aux sièges en bois et en couleurs diverses.

§6. Avec l'automatisation, la solitude du conducteur de métro est une épreuve psychologique.

Structure du texte

§1. Commence par *une expression de temps*, renforcée par le détail des horaires précis de Jean Michel Grandjean, et suivie de sa présentation : portrait, âge, lignes etc. Le détail des stations (ligne 4, ligne 9, noms des stations, arrondissement) qui ponctue le paragraphe donne idée de l'étendue de son métier.

§2. *Ayant parcouru* : participe passé amenant le chiffre énorme de 900 000, mais amenant aussi une opposition. *Et pourtant.../* conséquence logique. *Alors...* Opposition lexicale entre pas se lasser et routine.

§3. La *généralisation du pilotage automatique...* annonce la structure du paragraphe :

a) sa conséquence actuelle ;
b) avant la généralisation du pilotage automatique...

§4. *Pilotage automatique ou pas* : le paragraphe débute directement par un substantif sans article relevant du langage parlé et entraînant l'énumération des dangers qui existent toujours.

§5. Paragraphe ponctué par des mots propres à situer :

a) le temps : *au temps des...* Un jour + passé composé ;
b) l'opposition : *malgré...* ;
c) la précision : *à lui seul...*

§6. *La solitude* : substantif qui annonce l'idée principale du paragraphe.
Importance des marqueurs de temps : *maintenant... quand... à moyen terme... ensuite...*

Proposition de compte rendu

Être conducteur de métro à notre époque exige de solides qualités humaines. Jean-Michel affecté au même service depuis vingt-six ans établit un constat : il faut trouver les moyens de combattre la routine accumulée par la répétition des mêmes gestes pendant toute une vie professionnelle. Pour lui, le parcours d'une ligne de métro est ponctué d'intérêts divers, depuis les vêtements des usagers qui attendent sur le quai, jusqu'au moment de bonheur que représentent pour lui quelques minutes de trajet à l'air libre. Et pourquoi ne pas répéter aussi ses partitions musicales ? Cependant il doit sans cesse être sur ses gardes car, malgré le pilotage automatique, des imprévus peuvent sans cesse surgir. Depuis que les chefs de train ont été supprimés, le conducteur est seul. La solitude de plus de six heures de travail dans une cabine et devant des imprévus qui requièrent une attention constante est une épreuve psychologique, mieux maîtrisée par la conduite manuelle.

157 mots

16 La grande galère des enfants surdoués (p. 37)

L'idée principale

Elle est annoncée dans le titre par l'emploi du mot : « la grande galère ». L'encadré précise que « comprendre et aider l'enfant surdoué » sera le sujet de la rencontre prévue en octobre pour la diversité des spécialistes de ce problème.

Idée principale de chaque paragraphe

5 paragraphes

§ 1. Les enfants surdoués ne travaillant pas au même rythme que les autres, ils sont souvent inadaptés dans une classe ordinaire.

§ 2. Leur facilité à saisir rapidement les nouvelles acquisitions, les dispense d'avoir une méthode de travail, si bien qu'ils s'ennuient en classe et se relâchent rapidement.

§ 3. (Comporte un sous-titre) L'enfant surdoué a besoin d'un bon entourage affectif sinon il est malheureux et, plus grave encore, se sent isolé.

§ 4. Propositions d'aides : sauter une classe, le mettre dans une classe à double niveau. Il est important de mesurer que ces enfants bien conduits peuvent être une ressource pour un pays.

§ 5. (Comporte un sous-titre) On commence tout juste à imaginer qu'ils peuvent avoir un régime un peu particulier.

Structure de l'article

Le titre et l'encadré résument les idées contenues dans l'article.

§ 1 . Commence par une définition quantitative de l'enfant surdoué.

Mais... annonce une opposition : contrairement à ce que l'on peut penser, ils ne seront pas forcément de bons élèves.

Pourquoi ? Réponse dans la phrase centrale du paragraphe : *l'enfant intellectuellement précoce a un mode de fonctionnement particulier.*

Trop : adverbe de quantité pour terminer le paragraphe ; la phrase « tout lui est trop facile » est sous-entendue. Raccourcissement qui permet de situer cet article dans le mode du langage parlé.

§ 2. *Le revers de cette médaille...* amène l'énumération des difficultés d'un enfant surdoué, en contradiction avec ce qui précède. Introduction du style direct par l'explication de Sophie Côte (ses qualifications, ses diplômes et son ancienneté) amené par le verbe : « explique ».

§ 3. Le surtitre indique le sujet du §. Deux phrases de langage parlé pour commencer. Introduction d'un passage en style direct amené par le verbe : « insiste » puis un peu plus loin par « continue ». Présentation de l'auteur de cette citation.

§ 4. *Changement de ton.* Abandon du style oral. Analyse de la situation avec proposition de solutions. Mise en valeur, dans la conclusion du paragraphe, de l'importance de ces enfants pour un pays.

§ 5. Le surtitre annonce l'idée du paragraphe. Deux phrases en discours direct introduites par le verbe « rappelle » précédant la qualification du directeur d'un type d'école encore rare en France, souligne la nécessité d'un enseignement différent pour ces enfants.

Proposition de compte rendu

On imagine que les enfants surdoués accumulent les succès scolaires. Or il n'est pas rare que ces enfants soient inadaptés en classe car totalement déphasés par rapport au rythme des autres. Démobilisés par l'ennui devant la longue répétition d'activités semblables, ils se sentent différents et incompris, quelquefois même angoissés devant des situations qu'ils perçoivent plus précocement que leurs condisciples.

Les remèdes éducatifs paraissent insignifiants devant la potentialité de forces vives que représentent ces intelligences. En France où seuls 24 établissements prennent en compte ce type d'élèves on commence tout juste à concevoir des enseignements spécifiques complémentaires et stimulants.

98 mots

17 Docteurs : la campagne à reconquérir (p. 41)

Titre

Les médecins doivent recommencer à travailler à la campagne + jeu de mot sur « la campagne à reconquérir » (métaphore militaire).

Nature de l'article

Article de type informatif et contenant plusieurs témoignages illustrant les diverses étapes de la démonstration de l'auteur.

Le texte comporte six paragraphes dont le thème constant est le médecin.

Présence de l'émetteur et du récepteur

Émetteur: pratiquement absent, peu de marques de subjectivité.

Récepteur: absent.

Idée principale

Il est à craindre qu'à l'avenir la campagne n'ait pas assez de généralistes, ceux-ci préférant s'installer en ville ou choisir des secteurs médicaux leur offrant des revenus plus importants.

Paragraphes/connecteurs/idées essentielles

1.

***2,6 % seulement d'augmentation** accordé aux généralistes.*

Les médecins estiment que cette augmentation est insuffisante par rapport au nombre d'heures de travail effectuées et au tarif imposé des consultations.

Présentation de la situation actuelle des généralistes

2/3.

***Si les jeunes** rencontrent des difficultés/**Peu de jeunes** acceptent de s'installer à la campagne.*

Si certains jeunes médecins ont du mal à se faire une clientèle c'est que la plupart préfèrent aller à Paris ou dans le sud de la France et peu acceptent de s'installer à la campagne où le travail est plus important et très diversifié.

Situation des jeunes médecins.

4.

***Au cours des années à venir**, les générations (...) vont partir à la retraite. Beaucoup **redoutent** une pénurie.*

Malgré une petite augmentation du nombre de places proposées au concours de recrutement en médecine et avec les départs en retraite, il est à craindre qu'on manque de médecins et pas seulement à la campagne.

Avenir de la profession.

5.

*Situation **d'autant plus préoccupante*** (la crainte émise dans le § 4 est reprise ici) *que ces diplômés sont recherchés dans de nombreux domaines.*

On risque d'assister à une fuite des généralistes dans l'industrie pharmaceutique qui offre des salaires plus importants ou dans la fonction publique. Les étudiants en médecine ne devraient donc pas s'inquiéter pour leur avenir.

6.

*Les jeunes médecins **s'accommodent d'ailleurs** déjà fort bien de leur sort.*

Un dernier témoignage confirme que si ce métier n'est pas des plus rémunérateurs, il est passionnant et ouvre des possibilités très variées.

Finalement, les jeunes médecins sont assez satisfaits de leur sort.

Proposition de compte rendu

Si le ministère de la Santé pense que la situation des généralistes est plutôt satisfaisante, ceux-ci estiment que l'augmentation de 2,6 % du chiffre d'affaires qui leur a été accordée est totalement insuffisante au vu du travail et des horaires qu'ils ont à assumer.

Certains jeunes praticiens peinent à se faire une clientèle car beaucoup veulent exercer à Paris ou dans le Midi mais refusent d'aller en zones rurales où le travail est certes plus difficile mais tellement plus diversifié. Dans les décennies à venir, on risque donc d'assister, avec les départs en retraite et malgré une petite augmentation de places au concours, à une pénurie de médecins ruraux.

Ces circonstances sont aggravées car d'autres secteurs recherchent aussi des généralistes : l'industrie pharmaceutique qui leur propose des salaires attractifs ou la fonction publique dans des domaines plus variés.

Les jeunes médecins ne devraient donc pas s'inquiéter pour leur avenir. D'ailleurs la plupart sont satisfaits et déclarent que si ce métier n'est plus aussi rémunérateur, il reste passionnant et ouvert à d'autres activités.

171 mots

Proposition de résumé

Si le ministère de la Santé estime la situation des généralistes satisfaisante depuis l'augmentation de leur chiffre d'affaires, ceux-ci restent indignés au vu de leur travail et de leurs horaires.

Certains jeunes praticiens peinent à se faire une clientèle car ils s'obstinent à exercer à Paris ou dans le Midi. Ils refusent de s'installer en zones rurales malgré l'intérêt d'un travail diversifié.

Dans l'avenir, on risque d'accuser une pénurie de médecins ruraux, d'autant plus que certains secteurs comme l'industrie pharmaceutique avec ses salaires attractifs ou la fonction publique recherchent des généralistes. Pourtant les jeunes médecins semblent satisfaits face à la diversité de leurs perspectives.

105 mots

18 Profanateurs de pellicule (p. 44)

Titre

Les films sont traités sans respect. Le choix du terme « profanateur » utilisé habituellement pour parler d'un objet ou d'un lieu sacré indique que l'auteur veut sacraliser le cinéma. Par ailleurs le dernier paragraphe met en évidence le jeu de mots avec le titre d'un film d'horreur.

Nature du texte

Texte informatif de style humoristique comportant 8 paragraphes reliés par des interjections ou des connecteurs logiques.

Présence de l'émetteur et du récepteur

Émetteur:

Je: P. Murat intervient directement dans une sorte de dialogue imaginaire avec le lecteur

Nous/on (le plus utilisé --> généralisation des opinions exprimées)

Récepteur:

Vous: imaginez

Le style très alerte, le niveau de langue familier, les exclamations, les interjections et les questions donnent au texte un ton très vivant proche de la langue parlée.

Idée principale

Il est inquiétant de voir toutes les manipulations opérées sur l'image cinématographique. Le spectateur ne sera bientôt plus capable de discerner la réalité du trucage.

Paragraphes/connecteurs/idées essentielles

1. *Eh bien, nous y voilà.*

Nous sommes arrivés dans une époque où les réalisateurs de films peuvent effectuer tous les trucages qu'ils désirent sur la pellicule.

2. *J'exagère? Oui.*

L'auteur modère l'outrance de son assertion. Ces « trucages » coûtant très cher, ils sont peu utilisés (l'article date de 1994) Si en France ils sont interdits, aux USA cela n'est le cas que pour les opinions de personnes vivantes.

3. *N'empêche.*

L'auteur revient à son opinion première en l'illustrant par un exemple: Nixon, dans *Forrest Gump*, tient des propos totalement imaginés. Comment, à l'avenir, pouvoir distinguer le vrai du faux?

4 /5. *Pauvre image.*

Reprise du thème du § 2 l'image. (dans le passé).

Avant, les images au cinéma représentaient la vérité pour le spectateur; avec ces nouvelles techniques, comment savoir maintenant ce qui est authentique?

6. *Aujourd'hui.*

Opposition passé/présent. Ce questionnement est justifié puisque Hollywood prépare un film fait uniquement d'images virtuelles. Cette situation fait peur !

7. *D'ailleurs.*

Justification de la dernière phrase du § précédent: Les acteurs se méfient et prennent des assurances dans leurs contrats. Mais avec les interprètes morts, tout est permis.

8. *On se croirait...* ***profanateurs*** *de sépultures*

Justification du titre : l'image est dangereusement utilisée.

Proposition de compte rendu

Dans un article extrait du *Télérama* du 5 octobre 1994, Pierre Murat s'interroge sur les manipulations effectuées sur les films.

Les progrès techniques récents dans le domaine du cinéma sont tels qu'ils permettent de faire apparaître, disparaître ou remplacer à volonté les personnages de la pellicule. Heureusement, ces pratiques sont coûteuses. Mais si le droit français les interdit, protégeant ainsi la liberté individuelle, ce n'est pas tout à fait le cas aux USA ; il est illicite de faire dire aux personnes réelles des paroles contraires à leurs convictions. Or, dans le film *Forrest Gump*, Nixon apparaît, tenant des discours complètement imaginaires.

Naguère encore, l'image était une preuve irréfutable de vérité ; les images de l'homme marchant sur la lune ou de l'assassinat en direct de Kennedy en sont un bon exemple. Maintenant, tout peut être fabriqué.

Les acteurs, ayant pris conscience de ce danger, ont désormais certaines garanties dans leurs contrats. Mais aucune protection ne couvre les vieux films.

Jusqu'où les réalisateurs de films vont-ils aller dans cette aberration ?

149 mots

19 À Nantes, un vrai choix de vie (p. 47)

Titre

Un vrai choix de vie : il semble que Nantes offre des possibilités exceptionnelles ; le chapeau tempère un peu le titre dans la mesure où il présente un emploi du temps très rempli.

Nature du texte

Texte de type descriptif contenant de nombreux témoignages.

Les 10 paragraphes ne sont pas liés par des connecteurs logiques ou chronologiques ; nous avons une progression par thème constant (les Compagnons).

Idée principale

À Nantes, des jeunes ont choisi avec enthousiasme la dure vie de Compagnons pour se former.

Paragraphes/connecteurs/idées essentielles

1. *La « Mère de Nantes » abrite une centaine de pensionnaires en formation initiale ou en train d'accomplir leur tour de France... C'est un vrai choix de vie.*

Présentation du cadre et des personnages : à Nantes se trouve un superbe bâtiment où une centaine de jeunes Compagnons ont choisi de vivre et d'étudier.

2. *Toute la journée en entreprise... passer en atelier... réviser l'examen... assurer de menus travaux domestiques.*

Explicitation de ce « choix de vie » et justification des titres.

Ces jeunes ont un emploi du temps très rempli : travail en entreprise, préparation à des examens, travaux domestiques.

3/4. *On est prié de ne pas se mettre à table débraillé... mais on a évolué... les tours ont tendance à raccourcir à cinq ans.*

Pour l'instant une seule présence féminine « notre mère ».

Présentation et comportement de ces jeunes Compagnons : même si le règlement interne s'est adouci, une tenue correcte est obligatoire, le tour de France dure encore cinq années et une seule femme vit dans cet établissement.

5/6/7. *Dans les couloirs chacun se salue d'une poignée de mains... Julien: dès la seconde, je voulais faire compagnon... Guillaume: la fac ne me convenait pas, je voulais avoir un vrai métier, ici j'ai vraiment trouvé ma voie...*

Topage: se reconnaître à l'insu du non-initié... une secte?

C'est de l'autodiscipline... mais *le rythme est parfois difficile à tenir.*

Description de l'atmosphère remplie de convivialité et de complicité. Deux jeunes donnent leurs motivations pour ce choix.

Julien et Guillaume ont préféré à des études universitaires ce rythme intense – parfois très rude – d'une formation et d'un travail manuel pratique qui leur permettront d'avoir un vrai métier.

8/9. *On est des jeunes comme les autres, on est aussi motivé pour la bringue que pour le travail.*

Guillaume... voyagera aussi... ***Après***? (transition).

Opposition à ce qui précède. Mais ces adolescents savent aussi s'amuser et aiment voyager

10. *Après, ils auront forcément une bonne place – le compagnon est très réputé – on pourra élever une famille... on sera riche de toute cette expérience*

Réponse à la question du paragraphe précédent; ils sont optimistes.

Leur avenir: ils trouveront facilement du travail et pourront fonder une famille.

Proposition de compte rendu

Une centaine de jeunes ont choisi de vivre et d'étudier dans la maison de l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir à Nantes. Outre le travail en entreprise et en atelier, ils y préparent des examens techniques. Même si le règlement interne s'est adouci, une tenue vestimentaire correcte, une participation aux tâches domestiques et un comportement sociable sont exigés.

Ces jeunes, qui se plient avec joie à cette discipline et à ce rythme de travail intense, aiment aussi s'amuser et voyager. Ils ont fait ce choix car ils sont persuadés de recevoir, ici, la formation qui leur permettra de trouver un travail intéressant et de fonder une famille dans de bonnes conditions.

111 mots

T 10 Les SDF entre charité et répression (p. 51)

Idée principale de chaque paragraphe

7 paragraphes

1. La société est hésitante quant à l'attitude à adopter en face des mendiants et des vagabonds.
2. Chaque époque a essayé de trouver une solution généralement mauvaise, souvent impitoyable, à ce phénomène qui existe depuis toujours.
3. Fonction spirituelle du mendiant dans les siècles précédents. Y a-t-il des « bons » ou des « mauvais » pauvres?
4. Faut-il donner ou éconduire? Trois sortes de réponse.
5. Statut tout à fait instable des SDF depuis toujours.
6. Leur position est gênante dans la société actuelle gérée par un État-providence.
7. Le phénomène n'est vraiment perturbant pour le citoyen moyen que lorsque mendiants et vagabonds sont sous leur regard.

Les connecteurs ou les procédés de style pour relier les idées : la structure de l'article

§ 1. « *Les grandes villes, on le sait...* » : renforcement d'une affirmation ou désir d'approbation.

§ 1 à § 2. ***De tout temps,*** *mendiants et vagabonds...* : expression de temps pour mettre en valeur la généralisation du phénomène que le paragraphe développe avec des exemples pris dans l'Histoire.

§ 2 à § 3. ***Une distinction...*** Le sens de ce substantif placé en tête de phrase annonce qu'il convient d'abord de définir exactement le phénomène dont on parle.: *les bons, les mauvais, les vagabonds, les mendiants...* Distinction aussi entre fonction sociale et même spirituelle du mendiant d'autrefois et forme de travail rémunéré qu'est devenue une certaine mendicité aujourd'hui.

§ 4. ***Faut-il donner ou éconduire?*** L'irruption d'une interrogation en style direct pose le problème qui va être traité: une alternative:

En donnant...

En ne donnant pas...

§ 5. *«Glissements du vocabulaire. »*..... annonce une certaine confusion dans les esprits face au phénomène social actuel: leur identité? leur nombre? leur lieu? de quelle police dépendent-ils? etc.

§6. «*Si les diverses autorités... le citoyen ordinaire... Xavier Emmanuelli* » : les solutions proposées par trois types de population différentes sont diverses et restent modestes de toutes les façons. Le « si » ici signifie : alors que...

§7. «*Tous les exclus ne dérangent pas forcément.* »? Phrase affirmative forte qui annonce la conclusion : ils existeront toujours mais on préférerait ne pas les voir.

Proposition de résumé

De tout temps les « exclus » ont existé dans la société et ont fait osciller les comportements de leurs concitoyens partagés entre charité ou répression. Dans le passé, on n'a pas hésité à utiliser des sanctions extrêmement dures envers eux. Il faudra attendre 1994 pour que mendicité et vagabondage ne soient plus un délit.

Donner ou éconduire : deux attitudes lourdes de conséquences trouvant l'une et l'autre des défenseurs aux arguments convaincants.

La place de ces exclus dont le nom a changé au cours des siècles est difficile à préciser tant les limites sont floues. En réalité la société qui les accepte quand même, préférerait surtout ne pas les voir.

108 mots

Les quatre modèles (p. 55)

Titre

Titre sans difficulté de compréhension ; chapeau résumant l'article.

Nature du texte

Article informatif constitué de 7 paragraphes et dont la structure très évidente explicite parfaitement le titre ; il est constitué de l'énumération – pas toujours chronologique – des quatre modèles d'enseignement.

Ce texte a une portée très générale ; il ne contient pas de marque de présence de l'émetteur ni du récepteur

Idée principale

Quatre pays ont donné les modèles universitaires au monde entier.

Paragraphes/connecteurs/idées essentielles

1/2. *Cela fait plus de 900 ans que l'Université s'exporte à travers le monde. Quatre grands modèles historiques de référence.*

L'université existe depuis plus de neuf siècles et s'est généralisée dans le monde sur le modèle de quatre grands systèmes.

3. ***Modèle napoléonien**: contrôle étroit du financement et des nominations par l'État/Principe du mérite et de l'égalité/Puissante administration nationale.*

En France, selon le modèle napoléonien, l'État finance équitablement toutes les universités, nomme ses enseignants et c'est lui qui attribue les grades en fonction du mérite.

4. ***Modèle Humboldtien**/à l'origine des centres de recherche/faire reculer les frontières de la connaissance/indépendance des universitaires.*

Avec le modèle Humboldtien, chaque université est responsable de son enseignement et de sa recherche. L'État n'a pour mission que de lui assurer l'indépendance de sa mission.

5. *Modèle fondé sur la loi des marchés **vient des États-Unis**: notion de savoir utile/liens étroits avec l'économie/système d'enseignement supérieur de masse.*

Le modèle américain s'adresse à un grand nombre d'étudiants et insiste sur les liens entre l'enseignement et l'économie même locale. Il met en avant le savoir utilitaire.

6. ***Modèle britannique**/large autonomie institutionnelle/responsabilité de se répartir les fonds publics/développement personnel d'une élite sur le campus, communauté de vie.*

Dans le modèle britannique, les universités se partagent les fonds publics en toute indépendance. Le campus est un lieu de vie pour l'élite et ne s'est ouvert au grand nombre que récemment.

7. ***Ces 4 modèles** ont façonné les universités du monde entier/mais aujourd'hui beaucoup trouvent leur inspiration dans le système américain.*

À l'heure actuelle, on assiste à une uniformisation dans le monde du modèle américain, mais il est difficile de prévoir l'avenir.

Proposition de compte rendu

Quatre systèmes d'enseignement supérieur ont servi de modèles aux universités du monde entier.

Dans le modèle napoléonien français, l'État finance équitablement toutes les universités, nomme les enseignants et attribue les grades selon le mérite.

Avec le modèle Humboldtien, né en Prusse, chaque université – dont l'État assure l'indépendance – est responsable de son enseignement. L'accent est mis sur la recherche.

Le modèle américain s'adresse à un grand nombre d'étudiants et insiste sur les liens avec l'économie ; il met en avant le savoir utilitaire.

Dans le modèle britannique, les universités se partagent les fonds publics en toute indépendance. Le campus est un lieu d'enseignement et de vie, au début réservé à l'élite, mais qui s'est récemment ouvert au grand nombre.

Ces modèles se sont répandus dans le monde entier mais actuellement on assiste à une uniformisation du modèle américain.

136 mots

T1 P2 Le poisson rouge, le sens et la banlieue (p. 58)

Titre

La forme du titre semble empruntée à celle d'un conte, d'une fable (le Chat, la Belette et le petit Lapin) ou d'un film (le Bon, la Brute et le Truand). Mais le poisson rouge, le sens et la banlieue ne sont pas les trois termes d'une énumération comme dans les exemples cités. A. Begag veut au contraire mettre en relation des mots qui semblent n'avoir aucun rapport entre eux et attirer ainsi la curiosité du lecteur.

Nature du texte

Cet article divisé en 12 paragraphes est de type informatif et comporte une série d'articulateurs logiques. De plus, des indices indiquent clairement la présence de l'émetteur et du récepteur.

Idée principale

En effet dans ce texte A. Begag nous fait part de son inquiétude devant les actes de violence en banlieue commis par des adolescents de plus en plus jeunes, et de notre impuissance à donner un sens à de tels comportements.

Présences de l'émetteur et du récepteur

L'émetteur

Paragraphe 1: selon *moi*; A. Begag assume clairement son propos dès le début de l'article et dans le dernier paragraphe *j'*ai toujours considéré. L'auteur a donc choisi le commencement et la fin du texte pour indiquer clairement *son* opinion dans cette série d'informations.

Le récepteur

Il n'apparaît jamais seul mais toujours lié à l'auteur sous la forme *nous*.

Nous vivons (§ 2), *nous* inquiéter (§ 4)

Nous sommes, *nous* mesurons, *notre* incapacité, autour de *nous*, chacun d'entre *nous*, *nos* enfants, c'est *nous* qui sommes (§ 7). Il est clair que la répétition de ce pronom dans ce paragraphe marque la volonté de l'auteur d'impliquer le lecteur pour lui faire prendre conscience de l'importance et du danger que représente la violence des actes décrits.

Par ailleurs, de nombreux *on* sont présents, plus généraux et indéterminés que le *nous*.

Paragraphes/connecteurs/idées essentielles

1. *Malgré la banalisation des actes de violence dans les banlieues… constater l'inquiétante transformation de leurs formes… leur attribuer un sens.*

Quel sens donner à la transformation des actes de violence en banlieue?

2. ***En effet*** (justification du questionnement de l'auteur sur l'interprétation de cette transformation) *la complexité de l'environnement urbain pulvérise le sens des choses.*

Dans la décennie écoulée, les chercheurs disposaient de possibles corrélations pour proposer des explications.

La vie en ville devient si complexe qu'il est difficile de trouver des explications à la violence. Il y a quelques années, les chercheurs arrivaient à établir des relations entre les difficultés sociales de la vie urbaine et la brutalité de la révolte.

3. ***Du coup*** *on pouvait dégager des propositions d'action.* ***Ainsi*** *en actionnant les leviers macrosociaux ou économiques, on pouvait faire avancer les idées de citoyenneté.*

Conséquences: on pouvait donc trouver des solutions sociales ou économiques pour aider les jeunes à mieux s'intégrer à la société.

4. *Or* (introduction d'un élément nouveau) *les meurtres de jeunes dans les banlieues… ont renvoyé aux archives ces interprétations… Ajouté au contexte dans lequel ils interviennent.*

Il n'est plus possible d'expliquer pareillement les meurtres récents surtout dans le contexte social, politique et économique actuel.

5. ***Depuis longtemps déjà** des travailleurs sociaux alertaient à propos des comportements insensés. des jeunes… plus aucune forme d'éducation.*

Depuis longtemps on était averti d'un comportement des jeunes si insensé qu'il rendait toute intervention éducative impossible.

6. ***Mais, aujourd'hui** semble apparaître une accumulation d'indices qui désigne la contagion de la perte de sens dans notre société. Et **si, au bout du compte, il n'y avait rien à chercher?***

Opposition entre le passé et le présent.

Comment expliquer qu'aujourd'hui des événements anodins soient déclencheurs d'actes aussi sanglants? Faut-il même chercher des explications?

7. ***De là*** (reprise de la dernière question) *jaillit la source d'une grande angoisse sociale… Nous mesurons de plus en plus notre incapacité à comprendre ce qui se joue autour de nous*

Notre impuissance à trouver un sens à ce déferlement de violence mettant en danger la vie de tous est extrêmement inquiétante.

8/9/10. Ces trois paragraphes peuvent être reliés puisqu'ils ont pour thème commun les agissements des adolescents et la nécessité de recommencer leur éducation.

Ces ados (reprise du thème des paragraphes 1, 4 et 6) *qui tirent sur d'autres… se rendent-ils compte qu'ils vont tuer quelqu'un? Ne voit-on pas là poindre la nécessité d'expliquer aux jeunes l'étymologie des mots?*

Le besoin existe à présent incontestablement (réponse à la question). *Ce qui est gagné n'est jamais acquis.*

Une illustration; l'actualité nous fait aujourd'hui douter de l'efficacité de cette causalité hypothétique.

Ces jeunes semblent complètement inconscients de la gravité de leur comportement Il est donc urgent de reprendre avec eux une éducation scolaire, civique et morale.

11. *Quel contenu les jeunes donnent-ils au mot « respect »?* (un exemple de reflexion sur le sens)? *…peu de choses ont changé, sinon qu'à la société codifiée du duel s'est substituée celle, aléatoire, de l'assassinat sauvage.*

Si la notion de respect existe toujours, elle a changé de sens et mérite donc d'être analysée.

12. *Les quartiers populaires de banlieue* (sont) *un miroir qui renvoie à notre conscience les contradictions, les dysfonctionnements, les vides du système social global.*

Il est indispensable d'étudier les phénomènes de la banlieue, d'abord parce qu'ils sont un reflet du mauvais fonctionnement de tout notre système social.

Proposition de compte rendu

Des incidents anodins ont provoqué récemment en banlieue des réactions criminelles incompréhensibles. Naguère psychologues ou sociologues établissaient des relations entre les difficultés sociales et les brutalités qui s'y développaient en ville ; ils pouvaient donc trouver des solutions économiques ou sociales pour une meilleure intégration des jeunes à la collectivité. Depuis longtemps on nous alertait sur un comportement des jeunes si aberrant qu'il rendait toute intervention éducative impossible.

Comment expliquer – faut-il même chercher à expliquer ? –, que des événements insignifiants soient déclencheurs d'actes sanglants ? Notre impuissance à trouver un sens à ce déferlement de violence mettant en danger la vie de tous semble extrêmement inquiétante.

Il faudrait réenvisager avec ces adolescents une éducation scolaire, civique et morale car ces manifestations de haine sont des indices alarmants de dysfonctionnements de notre société.

131 mots

Remarque : ce texte assez long (plus de 950 mots) peut être résumé de façon assez courte dans la mesure où deux paragraphes (§ 8 et § 11) sont des illustrations et donc n'ont pas à figurer dans le compte rendu.

TT 13 Pollution : l'impunité (p. 63)

Idée principale de chacun des paragraphes

6 paragraphes

§ 1. Dès 1970 on a commencé à se poser la question de la responsabilité des États dans les dommages causés par la pollution marine.

§ 2. L'essentiel de la pollution est causé par les dégazages en mer des pétroliers qui évitent ainsi de payer les taxes exigées pour la même opération dans les zones portuaires réglementaires.

§3. N'existerait-il pas une complicité entre les grandes industries polluantes et les gouvernements?

§4. L'aide aux victimes de la marée noire est dérisoire au regard des dégâts occasionnés.

§5. Les installations offshore ne sont toujours pas sous la même législation que les navires.

§6. Quand le gouvernement danois a proposé en 1995 de ne plus immerger les plates-formes désaffectées, les pays riches s'y sont opposés alors qu'on aurait pu recycler cet acier.

Idée générale

Cet article polémique est une protestation vigoureuse devant la responsabilité des États riches, complices des manœuvres polluantes en mer.

Structure de l'article

§1. Commence par un marqueur de temps: *dès le début...* suivi d'un autre marqueur de temps, *alors que* annonçant une simultanéité. Le § se termine par un *pourtant* exprimant un événement d'opposition à la logique de ce qui vient d'être dit.

§2. *Dès qu'on parle*, marqueur de temps, amène un corollaire: *on pense...* Pour montrer que la logique ne s'impose pas, des marqueurs d'opposition apparaissent plusieurs fois dans le §: *or... L'expérience montre...* Alors que... Le choix des mots est violent: *le risque d'être pris en flagrant délit... un effet pervers... aspect dissuasif* etc.

§3. *Sans céder pour autant...*: annonce d'une restriction sur la phrase principale: les environnementalistes s'interrogent...
Résultat: annonce d'une conséquence.

§4. Intervention d'une autre opinion sur le sujet: *selon l'OMI...*

§5. *La politique de l'OMI...*: critique de cette politique.

§6 *De même...*: annonce d'une autre critique à propos de la réaction négative de certains pays devant la proposition d'un moratoire.

Proposition de compte rendu

Depuis 1970 on se pose la question de la responsabilité des gouvernements dans la pollution mondiale. Pourtant le problème reste encore sans réponse bien précise.

L'exemple de la pollution marine par les dégazages en mer des pétroliers est significatif. Si cette opération se déroulait normalement dans les zones portuaires aménagées

il n'y aurait pas d'inconvénients, mais cette opération implique des taxes que tout le monde cherche à esquiver. On peut se demander à ce niveau s'il n'y a pas une connivence entre les pollueurs et les payeurs. Ce sont souvent les États les plus riches qui mettent le plus d'obstacles aux réglementations nécessaires.

L'aide dérisoire aux victimes de la marée noire n'est pas une solution acceptable. Elle est insignifiante en face du dommage causé. Dans le même sillage, le problème des installations offshore n'est toujours pas débattu. Quant à la destruction des plates-formes immergées, les solutions efficaces proposées ont jusqu'à ce jour été écartées.

155 mots

14 Le bilan controversé de vingt ans de lutte contre l'illettrisme (p. 66)

Idée principale de chaque paragraphe

9 paragraphes

1. Le défi de l'association ATD Quart Monde (aide à toute détresse, le quart monde étant celui de la misère) était que dans dix ans il n'y ait plus d'illettrés.
2. Jacques Chirac pense que depuis cinquante ans le taux d'illettrisme est toujours le même en France malgré les efforts entrepris.
3. A quel niveau commence l'illettrisme? Comme on ne sait trop comment le définir il est difficile de l'évaluer exactement le nombre précis d'illettrés.
4. La prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à seize ans et l'élévation continue du niveau d'études a certainement fait baisser le nombre d'illettrés.
5. Des organismes d'État sont organisés depuis 1984 pour lutter contre l'illettrisme mais le secours d'associations de bénévoles est de plus en plus nécessaire.
6. Une réforme se prépare mais sa mise en place s'avère difficile en raison des diversités d'opinions et des luttes d'influence. L'organisme chargé de cette lutte s'appellera le GIP.
7. Il y a maintenant à peu près 1 500 associations qui s'occupent de la lutte contre l'illettrisme.
8. Une des difficultés majeures de ces associations est le manque de professionnalisme de certains formateurs.
9. La lutte contre l'illettrisme est une priorité nationale inscrite dans la loi contre les exclusions de 1998.

Comment les paragraphes sont-ils reliés entre eux ?

§ 1. Commence par une date pour situer exactement dans le temps le début de la lutte contre l'illettrisme et le défi : « En 1979… »

§ 1 à § 2. « Dans son interview télévisée » : Précision d'*un site* où le président de la République a affirmé que le nombre n'avait pas baissé malgré le défi d'ATD Quart Monde.

§ 2 à § 3. « Personne ne peut. » Cet indéfini en tête de paragraphe souligne les frontières floues de l'illettrisme qui seront développées dans le paragraphe avec d'autres termes mettant en valeur cette imprécision : *avançait une estimation…/ D'autres sources…/ définition trop floue…/ la notion d'illettrisme dépend de la situation de chacun…/ Pour certains…*

§ 3 à § 4. *Cependant…/* terme fort d'opposition pour affirmer une certitude après ces imprécisions.

§ 4 à § 5. « L'organisation de la lutte… » un substantif général qui permettra d'énumérer les moyens mis en action pour lutter…

§ 5 à § 6. « Dans quelques semaines… »… Précision de date imminente pour annoncer la réforme prévue et développée dans le paragraphe.

§ 6 à § 7. Citation directe en tête de paragraphe pour préciser le travail déjà fait par le GPLI.

§ 7 à § 8. « L'une des critiques… » : annonce des obstacles à la lutte contre l'illettrisme développés dans le paragraphe 8.

§ 8 à § 9. « En tout cas »…… appuie la conclusion avec conviction et renforce l'idée de *priorité nationale* qui va dominer le paragraphe.

Proposition de compte rendu

L'illettrisme existe bel et bien en France malgré un défi lancé par ATD Quart Monde et les efforts entrepris pour la prolongation de la scolarisation. Il gêne ceux qui en sont les victimes, en particulier dans le déroulement de leur vie quotidienne.

Il est difficile d'avancer le chiffre exact d'illettrés en France car cette notion demeure imprécise. Tous les niveaux existent et on ne sait à partir de quel moment on peut vraiment appliquer cette qualification à une personne. On peut toutefois avancer un chiffre approximatif de cinq millions d'individus.

Depuis les années 80 la lutte contre l'illettrisme est organisée officiellement au sein de groupements gouvernementaux nommés par les préfets et soutenus par des associations de bénévoles nombreuses mais pas assez qualifiées.

Actuellement une réforme beaucoup plus rigoureuse est en cours de préparation. Un organisme basé à Lyon gérera les travaux des différents partenaires, veillant particulièrement au professionnalisme des éducateurs tenus à passer un examen spécifique.

Le budget « illettrisme » de l'État doit tripler en trois ans car la lutte contre ce fléau reste essentielle et s'inscrit dans la loi des exclusions de 1988.

184 mots

15 Zéro de conduite (p. 70)

Titre

Expression utilisée à l'école pour indiquer que le comportement de l'élève est déplorable. Jeu de mots avec un sens différent du verbe conduire (une voiture). De plus allusion au titre du film de Jean Vigo.

Nature du texte

Texte argumentatif attirant l'attention du lecteur sur le nombre trop important d'accidents de la route. L'article est divisé en 6 paragraphes reliés le plus souvent par des connecteurs logiques.

Présence de l'émetteur et du récepteur

L'émetteur apparaît le plus souvent sous la forme « nous » (il s'implique donc dans cette vision critique des conducteurs ainsi que le lecteur) et l'impératif « prenons » ?

Il faut noter dans les paragraphes deux et trois – où les accidents sont énumérés et décrits – la fréquence du *nous*, ce qui met bien en évidence la responsabilité collective.

« On » (plus général, englobant aussi bien le conducteur que l'État), les Français (plus rarement). Remarquer dans le premier paragraphe « *on* sort de boîte de nuit ». Ce *on* n'a pas le sens de nous, ni d'indéfini comme dans « on a sorti » (§1) mais une valeur beaucoup plus généralisante.

Par ailleurs de nombreuses traces d'ironie: « Ça vous paraît... Eh bien (§3)/ Ledit... sans mollir (§ 4) Fort bien (§5).»

Le récepteur est peu présent sauf « vous » (ça vous paraît § 3).

Idée principale du texte

Les Français conduisent très imprudemment et le nombre de morts par accident routier augmente de façon inquiétante. Que faut-il faire?

Paragraphes/connecteurs idées essentielles

1. …*et* ***de plus****, les mêmes.*

Le fait important (un accident mortel) qui est l'objet de ce paragraphe n'est pas nouveau, il ne fait que s'ajouter à une série.

Trop d'accidents de jeunes le samedi soir à la sortie des boîtes.

2. *L'année 1999, 1998.*

Bilan des accidents des dernières années.

Pendant un temps on a cru que le nombre d'accidents dans ces circonstances diminuait. Il augmente toujours.

3. ***Bien sûr****: nous ne sommes pas les seuls. Nous sommes parmi les plus mauvais d'Europe. 41 % des personnes interrogées avouent avoir (...) dépassé les limites légales. Nous n'aimons guère les règles.*

L'auteur indique non son accord complet avec ce qui a été dit, mais son adhésion approximative à la conclusion que l'on peut tirer du premier paragraphe: les Français sont les seuls à provoquer de tels accidents.

Il y a des accidents dans les autres pays. Mais les Français, eux, conduisent après avoir trop bu; et la vitesse limite sur les routes n'est pas respectée.

4. ***Bien sûr*** *on peut ergoter, dire... que c'est la faute de l'État et de l'aménagement insuffisant du réseau routier.*

Autre désaccord rectificatif; les conducteurs ne sont pas seuls responsables. Responsabilité égale de l'État: le réseau routier est insuffisant et de qualité médiocre.

5. ***Certes. Mais*** *avant... on va faire de la prévention, de la formation. Objectifs du ministre des Transports: diviser de moitié le nombre des morts.*

Confirmation de l'adhésion aux propos tenus puis objection.

Avant que l'État ait amélioré l'état des routes, il faudrait éduquer les conducteurs. Mais il faudrait aussi que la gendarmerie soit plus exigeante et donc redoutée pour arriver à diminuer de moitié le nombre des morts.

6. ***Il y a de quoi faire. Comment*** *expliquer? Productivité plutôt faible. Nombre de suspensions administratives du permis ait été divisé par deux.*

L'auteur s'interroge: comment se fait-il qu'avec le nombre de policiers, si peu d'excès de vitesse aient été verbalisés et pourquoi le nombre des retraits de permis de conduire a-t-il tellement diminué alors que le nombre des accidents mortels baisse si peu?

Nous ne craignons plus assez l'autorité de la Police routière.

Proposition de compte rendu

Encore un accident de voiture dû à l'alcool où cinq jeunes gens ont trouvé la mort.

Ces trois dernières années ont été meurtrières Et pourtant, depuis vingt ans, malgré l'augmentation du nombre de voitures, la quantité de morts par collision diminuait.

Sans doute les Français ne sont-ils pas les pires conducteurs de l'Europe mais ils font partie des plus mauvais. Comment expliquer cette situation ? Nous avons tendance à ne pas respecter les règles ; nous reconnaissons ainsi souvent conduire après avoir bu une quantité d'alcool importante ou ne pas observer les limitations de vitesse ce que les Anglais ne font pas. Or il est prouvé, selon la Sécurité routière, qu'une infime augmentation de la vitesse entraîne une dramatique aggravation des accidents ; les États-Unis le confirment.

Bien sûr, certains diront que la responsabilité de cette situation incombe à l'insuffisance et à la médiocrité du réseau routier et donc à l'État.

Il faudrait aussi savoir pourquoi, avec tant d'infractions au code de la route, il y a si peu de sanctions de la part de la police.

Le plus important c'est d'éviter l'accident et même si la prévention à l'école ou au travail est nécessaire, il est indispensable que la gendarmerie fasse respecter scrupuleusement le règlement existant pour que le nombre de morts par accident diminue de moitié.

217 mots

Proposition de résumé

De nouveaux accidents de voiture se produisent chaque semaine dans les mêmes conditions : à la sortie des boites, des jeunes sous l'effet de l'alcool abusent de la vitesse. Le nombre de ces accidents stupides n'est pas décroissant, bien au contraire.

Malgré les initiatives de la Sécurité routière, la France est le seul pays à ne pas avoir des lois plus draconiennes. La prévention et la formation ne suffisent pas. Seules des sanctions sévères produiraient une diminution notable de morts inutiles sur la route.

83 mots

⎍ 16 Ces lycéens qui s'excluent (p. 74)

Titre

Le fait indiqué est surprenant : la plupart du temps un élève subit l'exclusion ; il est renvoyé par la direction de son établissement pour des raisons de conduite ou de manque de travail. Ici l'exclusion est le fait du lycéen. Elle signifie fuite du lycée, mais aussi élimination du monde du travail par la suite. De plus l'auteur a choisi le démonstratif *ces* attirant davantage l'attention du lecteur que *les* plus généralisant.

Le surtitre précise l'importance du phénomène.

Le chapeau résume le contenu de l'article.

Nature du texte

Article divisé en 7 paragraphes.

Le texte de type narratif au début fait le point sur la situation dramatique de certains lycéens puis plutôt argumentatif lorsqu'il aborde les solutions qu'il faudrait trouver.

Émetteur/récepteur

L'émetteur apparaît principalement par de nombreuses marques de subjectivité :
- les revoilà sur le pavé (langue familière) (§ 1) ;
- dissèquent sans complaisance (§ 4) ;
- donne froid dans le dos (§ 6).

Un seul indice personnel : *nos* experts (§ 7).

Le récepteur n'apparaît pas de façon explicite.

Idée principale

Il est urgent que l'école prenne en compte le nombre croissant d'élèves quittant le lycée avant le bac ou même le BEP, comprenne les raisons de leur abandon et trouve une solution à cette crise.

Paragraphes/connecteurs/idées essentielles

1. *Un mois à peine après la rentrée…* ***les revoilà sur le pavé, les lycéens…*** *dénonçant le manque de profs, de personnels de service, de lieux de vie, de sécurité/(ils) expriment un mal-être plus profond, celui de ne plus trouver aucun sens à leurs études.*

Présentation de la situation analysée dans l'article

La révolte récurrente des lycéens devant leurs conditions d'enseignement et leur absence d'intérêt sont très inquiétantes.

2. ***Un des livres*** (reprise de « huit ans que les chercheurs ») ***sur l'école tombe à pic.****/Trentaine d'interventions… chacun y raconte et analyse la fuite des élèves du lycée./****Pulvériser*** *une ou deux idées toutes faites.*

Un livre, paru récemment, rend compte d'un colloque d'experts sur le malaise lycéen et rectifie certaines idées erronées.

3/4. ***Premier*** *constat* (début de l'énumération annoncée dans le paragraphe précédent puis deux subdivisions) *le* ***décrochage*** *scolaire est devenu central dans la crise de l'école.*

Deux sortes (d'élèves) – ***les premiers*** *quittent leur lycée en cours de route. 35 000 environ avant le bac ou le BEP (plus inquiétant), départs en augmentation de 70 % en moins de dix ans. –* ***(les seconds)*** *qui restent à l'école mais démotivés, désinvestis… et abandonnent le lycée quand la vie n'y est plus possible.*

Première constatation, la rupture des élèves avec les études. Dans un cas, c'est un départ réel du lycée avant le Bac et même, fait nouveau, avant le BEP. On dénombrerait 35 000 adolescents de cette catégorie et ce chiffre serait en hausse de 70 % depuis dix ans. L'autre catégorie correspond à ceux plus nombreux, qui restent au lycée, mais qui complètement découragés finissent par en partir car ils ne le supportent plus.

5. ***Deuxième constat,*** *le décrochage n'est pas l'apanage des enfants de milieux défavorisés./ C'est d'abord l'échec scolaire qui pèse sur l'abandon des études. Témoin cette étude d'un groupe de 22 lycéens décrocheurs.*

Deuxième remarque, il n'y a pas que les enfants de milieux pauvres qui décrochent ; ce phénomène se retrouve dans toutes les catégories sociales. Le responsable est l'échec scolaire ce que confirme une étude faite sur des lycéens de ce genre.

6/7. ***Au total,*** *lutter contre le décrochage scolaire est urgentissime./150 initiatives de bon sens ont déjà été répertoriées./* ***Encore*** *faudrait-il que l'école et ses partenaires se mobilisent, ce qui est loin d'être le cas/Errance des largués des études.*

Mais, *s'en tenir à ce traitement, c'est soigner le symptôme et pas le mal. L'urgent, c'est de refonder le lycée sur un autre rapport au savoir./ Les décrocheurs ne doivent pas être*

pensés comme posant des problèmes à l'institution, mais plutôt comme les problèmes de cette institution./ Rien ne serait pire que d'aller vers une école adolescente et non pas une école qui facilite aux adolescents leur passage à l'état adulte.

Conclusions des experts : 1° Il faut combattre rapidement ce décrochage. Quelques pays ont trouvé des solutions raisonnables mais tant que l'école et ses partenaires ne prendront pas l'initiative de s'occuper des exclus de l'enseignement, on continuera à voir ces jeunes traîner sans travail et presque dans l'impossibilité de reprendre des études s'ils le souhaitent.

2° Mais vouloir s'occuper des jeunes une fois qu'ils ont quitté le lycée n'est pas suffisant ; il faut comprendre ce qui fait, dans notre système d'enseignement, qu'ils décrochent, les écouter. Le devoir de l'école est d'aider les adolescents à devenir adultes.

Proposition de compte rendu

Les lycéens sont de nouveau en grève, protestant contre leurs conditions d'enseignement, la violence et leur manque d'intérêt pour leurs études.

Un livre récent rend compte d'un colloque de spécialistes divers sur le malaise lycéen.

Certaines idées sont à rectifier. Premièrement le décrochage scolaire est devenu central dans la crise de l'école. Il faut distinguer deux sortes de rupture avec les études : celle des élèves quittant réellement le lycée avant le bac ou même le BEP. 35 000 enfants appartiendraient à cette catégorie et ce chiffre serait en hausse de 70 % depuis 10 ans. Les autres restent au lycée mais n'étant pas de niveau, sont souvent absents et finissent par en partir.

Deuxièmement il n'y a pas que les enfants de milieux pauvres qui abandonnent, tous les milieux sociaux sont concernés. Le principal responsable est l'échec scolaire, ce que confirme une étude faite sur des adolescents de ce genre.

Les experts en arrivent à la conclusion qu'il faut rapidement combattre cette démission. Des solutions de première urgence ont été trouvées dans divers pays mais c'est à l'école et à ses partenaires de prendre l'initiative de cette lutte pour aider ces jeunes à la dérive qui traînent sans travail.

Mais c'est surtout avant qu'ils aient quitté le lycée qu'il faut agir ; comprendre ce qui fait, dans notre système d'enseignement, qu'ils décrochent. Le devoir de l'école est d'aider les adolescents à devenir adultes.

230 mots

Proposition de résumé

À nouveaux les lycéens relancent des grèves, protestant contre leurs conditions d'enseignement, la violence et le manque d'intérêt de leurs études.

Un livre récent rend compte d'un colloque de spécialistes sur le décrochage scolaire : 35 000 élèves abandonnent effectivement l'école avant le bac ; bon nombre aussi, malgré leur présence en classe sont démotivés intérieurement.

Tous les milieux sociaux sont concernés. L'échec scolaire amène automatiquement le décrochage et entraîne l'inadaptation à la vie.

L'école doit donc être repensée ; il ne s'agit pas d'abaisser le niveau de l'enseignement mais d'aider l'élève à passer à l'âge adulte.

93 mots

Π 7 L'effet de serre, protection et menace (p. 78)

Idées principales de chaque paragraphe

6 paragraphes

1. L'effet de serre est indispensable à la régulation thermique de la Terre. Le terme tire son origine du phénomène de chaleur obtenu par le rayonnement solaire dans les serres des horticulteurs. Le rayonnement du soleil est reçu par la terre.
2. La Terre renvoie une partie de l'énergie reçue, mais cette restitution est arrêtée par les gaz qui entourent notre planète et permettent une température propice à la vie.
3. Ce phénomène naturel s'est accru depuis l'avènement de l'ère industrielle par l'augmentation de rejets de gaz polluants dans l'atmosphère.
4. Si l'homme n'est pas entièrement responsable, son influence est certaine sur l'accélération de l'évaporation de l'eau et sur la concentration des gaz nocifs (CO_2 ou gaz carbonique) dans l'atmosphère.
5. Les causes essentielles du phénomène : la combustion de pétrole, de charbon ou de gaz naturel, la destruction massive des forêts tropicales, la combustion d'hydrocarbures, le déboisement général.
6. L'augmentation du méthane dans l'atmosphère, due aux activités agricoles, et celle des chlorofluorocarbones ont aggravé la destruction de l'ozone stratosphérique. Bien qu'interdits maintenant, ces produits demeureront nocifs longtemps et seront responsables d'ici une centaine d'années, d'une augmentation notable de la température sur la planète.

Structure de l'article

Les deux mots clés de l'article sont contenus dans le titre et explicités dans le « chapeau » ou l'« encadré » qui l'accompagne.

§ 1. *Sans l'effet de serre, la terre serait une planète morte.* Le paragraphe et l'article commencent par une affirmation forte, suivie d'images fortes également: *désert gelé, température polaire, état de glace, aucune forme de vie.*

L'idée d'hypothèse amenée par « sans » (= s'il n'y avait pas) est confirmée par l'emploi du conditionnel.

Interrogation essentielle qui fait avancer le développement: mais jusqu'à quand?

Le premier § a pour but de définir précisément l'effet de serre.

§ 2. *Ainsi échauffée...* Le connecteur ainsi en tête de § reprend et développe l'idée de chaleur de la terre dont les précisions terminent le § précédent.

§ 3. Est annoncé par un sous-titre et se partage en trois sous-parties annoncées par des marqueurs divers: phrase affirmative...

***Mais** il s'y ajoute les rejets...*

***Or**, ceux-ci...*

§ 4. ***Sans doute** l'homme...* annonce une concession rectifiée par encore que... qui apporte une nouvelle restriction.

En revanche: expression forte de l'opposition qui va amener une affirmation importante confirmée par bien: « l'homme est bien responsable... »

***Si** rien n'est fait...*: annonce du danger avec une limite de temps bien précise.

§ 5. Explication des causes du phénomène:

À la source... (causes premières)

Au cours de... (situation de ces causes dans le temps)

§ 6. Le sous-titre indique le contenu du §.

D'autant que... expression de la cause: on a déjà donné une cause; de nouvelles causes se superposent encore.

***Mais** ce chiffre a doublé...* intensité de la nouvelle cause expliquée.

Au total... annonce la conclusion de l'article en deux parties:

a) une restriction par l'utilisation de *ne... que...*: ne représente pour la terre qu'un surcroît...;

b) une affirmation alarmante qui résume le but de l'article: ***mais** ce coup de pouce est susceptible de perturber le fonctionnement de la complexe machinerie climatique...*

Proposition de compte rendu

Dans cet article à visée didactique Pierre Le Hir informe les lecteurs sans commentaire personnel sur le phénomène de l'effet de serre.

L'effet de serre en soi n'a rien d'inquiétant c'est un régulateur thermique naturel indispensable pour toute vie sur la terre. Cependant, si poussé par l'homme, il s'emballe, il y a surchauffe et donc menace. Ce danger existe quand la restitution par la terre de l'énergie reçue sous forme d'évaporation, de condensation de l'eau ou de rayonnement thermique est barrée par la trop forte condensation en gaz nocifs dans la ceinture chauffante naturelle de la terre, régulatrice de sa température. Or la concentration de ces gaz nocifs augmente à mesure que l'homme s'industrialise. La combustion de pétrole, de charbon, les destructions massives des forêts, la combustion importante d'hydrocarbures, les activités agricoles utilisant des procédés chimiques jouent un rôle déterminant dans l'accroissement de l'effet de serre. Certes ces activités humaines ont une infime partie de responsabilité dans ce phénomène planétaire mais elles suffisent à donner le coup de pouce bien responsable de l'élévation de quelques degrés de la température de la Terre.

160 mots

TT 18 Le travail des femmes reste en majorité peu qualifié (p.83)

Idée principale de chaque paragraphe

7 paragraphes

1. La bipolarisation du travail féminin se caractérise par des emplois hautement qualifiés pour une minorité de femmes et des emplois peu qualifiés pour la majorité.
2. L'élévation du niveau des études des femmes a permis à certaines d'accéder à des statuts de cadres, mais dans la réalité, les emplois de femmes se bornent à des tâches sans grande responsabilité.
3. Dès l'embauche, il existe déjà des emplois préétablis : certains pour les hommes et d'autres pour les femmes, ceux-ci sans grande qualification et mal payés.
4. Le temps partiel est un élément important de la déqualification du travail féminin.
5. Les femmes-cadres recherchaient il y a quelques années des emplois intéressants plutôt que des postes à responsabilités. Maintenant elles préfèrent alterner.

6. Il n'y a que 7 % des femmes qui ont des postes de haute direction car la plupart préfèrent des postes à relations humaines.

7. Une espèce de plafond invisible entre les emplois masculins et féminins existe réellement mais il faut reconnaître que les réticences à le franchir, si elles viennent souvent des entreprises, viennent aussi des femmes elles-mêmes, tiraillées entre leur profession et leur famille.

Structure de l'article

Le titre et le sous-titre énoncent déjà l'idée principale qui sera développée dans l'article.

§ 1. Importance du choix de la force du verbe. Une *constatation* que l'on ne peut pas remettre en question. Description immédiate de la situation de l'emploi féminin, chiffre à l'appui.

§ 2. Importance du substantif *bipolarisation* en tête du §. Il sera développé en cours de paragraphe.

§ 3. *Si...* a ici le sens de *alors que* mettant en valeur l'élévation du niveau d'étude; mais il introduit nécessairement une opposition dans le reste de la phrase: *cela ne s'est pas traduit par une progression de leur position...*

§ 4. Le seul paragraphe à avoir un sous-titre. Il comporte le mot *plafonnement* qui va entraîner la recherche de la cause de ce plafonnement: le travail à temps partiel.

§ 5. *Dans une étude...* annonce les sources des informations développées dans l'article.

§ 6. *Jacqueline Laufer et Annie Fouquet...* Deux noms propres en tête du paragraphe pour indiquer que les informations sont de plus en plus ciblées par des études dont les auteurs ont des références (références précisées dans le §).

§ 7. *Pourquoi?...* Apparition de la question-clé de l'article amenant une double réponse: hésitations des entreprises et hésitations des femmes elles-mêmes.

Proposition de compte rendu

Toute femme aspire à une qualification professionnelle. Mais cette aspiration se heurte à des obstacles multiples.

Le premier se situe dès le niveau de l'embauche où se distinguent déjà les emplois féminins et les emplois masculins. Seule une minorité de femmes (7 %) accède actuellement à des postes de haute direction. Ce sont souvent les femmes elles-mêmes qui privilégient d'abord les postes à relations humaines. Malgré l'élévation de leur niveau d'études, leurs emplois restent la plupart du temps moyennement qualifiés en raison d'abord du travail partiel, mais aussi d'une recherche d'alternance dans les responsabilités afin de concilier vie professionnelle et vie familiale.

102 mots



Corrigés des synthèses

II Le pain (p. 87-92)

Synthèse 1

Si le pain existe depuis les débuts de l'humanité, il fait partie depuis des siècles de l'alimentation de base de tout Français. La fabrication du pain est toujours une gourmandise, ne serait-ce que par la bonne odeur de sa cuisson. C'est dans les fermes que nos ancêtres fabriquaient leur pain; c'était alors un jour de fête pour la famille entière. Il y a quelques décennies, chaque village avait sa boulangerie, mais en raison de la désertification des campagnes, ce commerce s'éteint sensiblement chaque année et avec lui la vie de toute une population.

Lorsqu'un jeune couple courageux devant le travail redonne vie à une boulangerie dans une petite bourgade, toute une convivialité renaît autour de lui. La fabrication industrielle ne supplantera que partiellement la fabrication artisanale, car les Français et les boulangers fiers de leur métier, défendront toujours la qualité de leur pain qu'un décret récent oblige maintenant à étiqueter sous des appellations diverses régies par des normes précises.

160 mots

Synthèse 2

Le pain est né 3000 ans avant notre ère en Égypte, mais c'est un Grec qui a écrit le premier traité de boulangerie.

À l'origine, le pain était fait par les femmes dans les familles. Ce n'est qu'au XIX[e] siècle que la boulangerie est devenue communale.

Si le pain a toujours été la base de notre alimentation, sa consommation a beaucoup baissé. Il faut dire qu'en ville, la technique de cuisson différée, autrement dit du pain surgelé finissant dans un terminal de cuisson, a sans doute fait oublier aux Français le vrai bon pain.

Heureusement un décret récent oblige les boulangers à préciser l'origine, la composition et l'appellation de leurs pains.

Dans un village, la boulangerie comme l'école est indispensable à sa survie.

On peut trouver, comme à Mens en Isère, une boulangerie tenue depuis cinq générations par la même famille qui perpétue la tradition de ce pain artisanal.

Par contre, il arrive qu'en raison de l'exode rural et de la dureté du métier des boulangeries ferment; on estime ces disparitions à 100 à 150 par an.

Les 200 habitants de Dannevoux et leur maire se sont battus pour garder un boulanger. Grâce au soutien général et à l'aide de banques, un jeune couple a repris le flambeau.

Les retraités de Dannevoux sont heureux: ils ont du pain à leur porte!

221 mots

F2 Les chiens (p. 93-101)

Synthèse 1

Originaire de Grande-Bretagne, le pitbull était déjà connu au Moyen Âge pour sa force lui permettant d'affronter des taureaux.

Ce molosse aux pattes courtes et à la mâchoire surpuissante connaît actuellement un surprenant succès. D'abord auprès de jeunes marginaux, souvent dealers, qui fascinés par la férocité de l'animal se servent de cette réputation lors d'agressions ou dans des combats clandestins. Mais d'autres propriétaires, issus de milieux plus aisés, sont fiers du pedigree de l'animal et tentent de lui redonner ses lettres de noblesse. Ce chien, qui a d'ailleurs de nombreux rivaux tout aussi dangereux, sème la terreur dans la société, psychose justifiée pour beaucoup, exagérée selon ceux qui assurent que le pitbull n'est véritablement dangereux que pour ses congénères; ce sont leurs maîtres qui en font un tueur. La loi exige que l'animal soit muselé et en laisse, sinon de fortes amendes seront exigées.

En réalité sur les 17,8 millions de chiens, seuls quelques milliers sont redoutables.

Si dans certains pays, les propriétaires assument le ramassage des saletés laissées par leurs chiens, en France avec la prolifération et la divagation de ces animaux, les aboiements et surtout les déjections laissées dans les rues, la cohabitation urbaine est problématique. La présence des chiens est tolérée dans les transports publics et dans les lieux administratifs. Elle est par contre interdite dans les supermarchés on les magasins d'alimentation.

Il existe heureusement des chiens irremplaçables pour l'homme: les chiens d'aveugle. Placés tout petits dans des familles d'accueil sélectionnées, sous le contrôle de l'école, ils apprennent propreté, rappel au nom, divers exercices d'obéissance, puis savoir guider dans la rue.

Le chien d'assistance peut aider les handicapés moteurs dans les gestes de la vie courante: téléphoner, prendre l'ascenseur, allumer l'électricité.

Devenir famille d'accueil de tels chiens, c'est rendre la vie d'un handicapé moins difficile.

300 mots

Synthèse 2

L'homme a toujours cohabité avec les chiens. Dans notre société actuelle 5 millions de chiens domestiques résident dans des villes de plus de 20 000 habitants. Une discipline élémentaire s'impose, discipline du chien mais aussi des maîtres qui se doivent de respecter des principes d'hygiène et de sécurité incontournables. Certaines villes imposent désormais des contraintes précises.

Une catégorie de chiens est apparue en France depuis les années 1990 : les pitbulls, ainsi que quelques races tout aussi dangereuses. Ces chiens dotés de la mâchoire la plus puissante de toute la race canine sont redoutables pour l'agressivité que leurs jeunes maîtres, dealers ou fanfarons, leur inculquent à l'aide d'un dressage efficace. Dans certaines banlieues ils servent d'auxiliaires pour les vols ou les affrontements entre bandes adverses. En attendant l'interdiction généralisée de ces chiens, auteurs incontestables d'attaques, leur divagation est strictement réglementée.

Face à ces molosses, une autre catégorie de chiens reçoit dès son plus jeune âge les bases d'une éducation spécifique pour permettre aux aveugles et aux handicapés moteurs l'accès à une vie autonome. L'apprentissage s'effectue sur un long parcours : il commence par le séjour du chiot dans une famille d'accueil formée à l'entraînement de ses premières acquisitions. Puis le chiot est confié à un éducateur et enfin à une école qui assure sa formation en plusieurs mois ou années, d'entraînement adapté aux besoins matériels de son futur maître. Un chien d'assistance, par exemple, peut savoir appuyer sur un bouton d'ascenseur ou décrocher un combiné de téléphone ! Si la sociabilité et l'obéissance du chien sont les conséquences de son entraînement, elles dépendent évidemment aussi du climat affectif dans lequel l'animal exerce ses talents.

Chien ami, chien agressif, chien d'assistance, le chien reste l'animal le plus proche de l'homme. Cependant de l'équilibre et de l'intelligence du maître dépendent l'équilibre et l'intelligence de l'animal.

303 mots

13 Le tabac (p. 102-109)

Synthèse 1

Les premières mesures gouvernementales antitabagisme datent du 12 septembre 1977 ; elles interdisaient de fumer dans les lieux à usage collectif, scolaires et transports en commun.

La loi Evin antitabac du 10 janvier 1991 limite encore le tabagisme dans les entreprises et la fonction publique. Cette consommation devra s'effectuer dans des « fumoirs » prévus par la direction.

Il est évident que cette interdiction paraît légitime concernant les entreprises à risques comme les raffineries de pétrole, les locaux stockant des matières explosives, certains laboratoires ou industries agroalimentaires. Mais pour les autres établissements, la loi provoque la colère des patrons qui estiment irréalisable la construction de nouveaux locaux. Les syndicats comme les producteurs de tabac affirment que ce décret déclenchera de graves conflits. Dans les restaurants de plus de 100 m_2, l'obligation de créer deux espaces de consommateurs et sinon l'installation d'un système de ventilation irrite aussi fortement les propriétaires. Quant aux fumeurs, ils se déclarent victimes d'atteinte à la liberté individuelle.

Pourtant de telles mesures sont déjà appliquées dans d'autres pays. Reste à faire appliquer la loi ! Mais, peut-on donner à un chef d'entreprise un pouvoir judiciaire ?

Il n'empêche que le tabac diminue la vie du fumeur et même celle du fumeur passif, qu'il tue chaque année 60000 personnes et que cela coûte 15 à 20 milliards à la Sécurité sociale.

219 mots

SYNTHÈSE 2

Un décret prochain va entériner l'article 16 de la loi antitabac du 10 janvier 1991 proposée par Claude Evin. Cette loi stipule que désormais il sera interdit de fumer dans les lieux à usage collectif comme les transports en commun, les établissements scolaires, les restaurants, les cafés, les salles de spectacle, les entrepôts alimentaires. Restaurants et cafés devront partager leurs salles en emplacements réservés et bien distincts pour fumeurs et non-fumeurs. Cette contrainte semble pour eux un sérieux sujet d'embarras. Quant au droit de fumer sur les lieux de travail il sera désormais refusé. Les chefs d'entreprise devront rapidement construire des salles spéciales où les fumeurs pourront se rendre pendant un moment de pause afin de ne pas gêner leurs collègues de travail. Il est évident que ces nouvelles structures entraîneront des complications de gestion et des frais que refusent certains employeurs. Certains se montrent réticents, devant la surveillance de l'application de cette loi qui entraînerait de nouveaux problèmes de personnel spécialisé ou d'inspection du travail. En revanche d'autres patrons, bien avant la promulgation de la loi avaient déjà mis en place des initiatives capables d'éviter le tabagisme dans leur entreprise, initiatives fort appréciées de leurs salariés.

Les professionnels du tabac sont évidemment extrêmement réticents devant cette loi qu'Édith Cresson, le Premier ministre, compte faire voter au début de 1992 après l'avoir fait discuter par une commission interministérielle composée de représentants de quinze ministères. La Seita en particulier ne manque pas de souligner qu'obligatoirement les relations au travail vont s'envenimer entre collègues, certains étant fumeurs, d'autres non-fumeurs. Elle voit là une atteinte grave à la liberté individuelle. En Europe la France serait désormais un des pays les plus répressifs pour le tabagisme mais aux États-Unis certains salariés, irréductibles fumeurs, n'ont-ils pas déjà été interdits d'embauche, ce qui est beaucoup plus grave encore ?

Il est cependant envisageable d'installer sur les lieux de travail sans locaux réservés aux fumeurs des systèmes de ventilation qui évacueraient la fumée à l'extérieur.

C'est donc une bataille sévère entre partisans des fumeurs et des non-fumeurs qui s'instaure progressivement en France et qui apparemment n'est pas prête de trouver une solution satisfaisante pour tous les citoyens.

367 mots

4 Le vin (p. 110-117)

Synthèse 1

Dès l'Antiquité le vin fut apprécié. Les Gaulois, en particulier, grâce à leurs techniques contribuèrent à sa diffusion.

Le vin est resté la boisson conviviale par excellence, une œuvre d'art gustative. Or depuis quelque temps, cette qualité esthétique est fortement contestée par certains qui estiment que les viticulteurs, ne pouvant échapper aux lois du marché économique, s'attachent surtout à la rentabilité et à l'extension de leur production.

Il existe bien encore quelques vins rares, soigneusement élaborés sur de petites parcelles, mais les auteurs de guides de vins reconnaissent que sur 28000 vins sélectionnés, seuls 9000 sont classés. Pour garder aux crus français leur qualité, il faut un contrôle sévère des vignes avant la vinification.

Cette surveillance est d'autant plus importante qu'on a trouvé depuis peu les avantages que le vin pourrait procurer dans le domaine de la santé. On connaissait déjà ses effets bénéfiques pour les maladies cardio-vasculaires. Mais, grâce à des expériences menées aux États-Unis et en France, sur des souris cancéreuses, on a découvert que l'ajout de vin lyophilisé à leur nourriture augmentait de façon significative leur durée de vie.

On ne peut encore assurer que le vin aurait les mêmes conséquences sur l'homme. Pourtant les résultats d'une étude danoise effectuée sur une douzaine de milliers d'hommes et de femmes entre 30 et 79 ans, pendant une dizaine d'années indiquent que les buveurs réguliers et modérés de vin – et seulement de cette boisson – ont un taux de mortalité qui a baissé de 50 %.

On ne peut cependant oublier que l'excès d'alcool est source d'accidents souvent mortels, il est vrai de buveurs occasionnels et que, malgré des campagnes d'information, l'alcoolisme n'a pas baissé en France ; par contre le nombre des consommateurs modérés est en diminution ce qui, sans améliorer leur santé, porte atteinte à la vente des vins.

302 mots

Synthèse 2

Le Français est fier de ses 28000 vins répertoriés sous les appellations diverses depuis « le petit vin » jusqu'au « grand cru ». Déjà du temps de Cicéron, 50 ans avant J.-C., les Gaulois produisaient un vin supérieur à celui des Romains. Ils avaient en outre amélioré la conservation du vin par l'invention du tonneau si bien que le Sénat dut leur interdire de planter de nouvelles vignes. Au temps de la Révolution le vin rouge est devenu l'emblème républicain ; maintenant il est une image chaleureuse de la convivialité.

Soyons cependant plus réalistes : la conquête des marchés est tout aussi importante pour nos producteurs que la subtilité du goût. La culture intensive de la vigne doit suivre une logique économique implacable qui se cache sous des noms de crus prestigieux mais est indiscutablement soumise aux lois de l'industrialisation. La qualité s'en ressent-elle ? Oui, si l'on en juge par le *Guide Hachette des vins* qui n'a pu classer que 9 000 vins dignes de ce nom.

Pourtant la tradition d'amour du vin reste largement vivante en France. Des expérimentations récentes ont prouvé que des souris atteintes de cancer voyaient leur longévité notablement prolongée par une imprégnation de vin rouge. Une récente étude danoise aboutit sensiblement aux mêmes conclusions pour une consommation modérée de vin, de l'ordre de trois verres par jour. La présence de polyphénols dans le vin retarderait le vieillissement.

Les buveurs réguliers de vin augmenteraient-ils les bilans des accidents de la route ? Non, car les fauteurs d'accidents sont généralement des jeunes peu habitués à l'alcool, sortant d'une soirée avec de bonnes doses dans le sang. Les campagnes antialcooliques cherchent à culpabiliser les buveurs réguliers de vin alors qu'ils ne sont presque jamais en cause. Si la consommation habituelle de vin a diminué de moitié, depuis quarante ans le nombre d'alcooliques n'a pas diminué.

Alors, vivons heureux, vivons longuement et n'hésitons pas à boire joyeusement du bon vin !

321 mots

15 Les sectes (p. 118-124)

Synthèse 1

L'augmentation du nombre de sectes en France est inquiétante : en effet un rapport parlementaire en recense 172. Pourtant J.L. Schlegel estime qu'il ne faut exagérer ni leur volume, ni leur influence sur la société. Les meurtres sectaires sont des cas extrêmes et relativement rares.

Il note une évolution dans la composition des sectes. Au XIXe siècle, elles étaient de tradition protestante ; elles sont maintenant un mélange étrange d'observances orientales, *new age*, touchant parfois à la magie.

Si les adeptes provenaient autrefois de milieux populaires, leur ont succédé des jeunes plus cultivés, en rupture avec la famille ou d'ex-drogués. Aujourd'hui les sectateurs ont fait de longues études, ont eu un métier mais dans leur détresse manquent totalement de jugement pour discerner la vraie nature des sectes.

Les adeptes qui la découvrent et arrivent à quitter le groupe, n'osent pas engager des suites judiciaires.

Le cas d'Isabelle, qui a passé sept ans dans une école ésotérique est caractéristique. Elle dénonce clairement, une fois sortie, les abus sexuels, la violence et les prélèvements financiers qui se cachent derrière tout ce mysticisme.

Le suicide collectif du Temple solaire a alerté le Ministre de la justice qui a demandé aux magistrats l'application la plus rigoureuse de la loi. Par ailleurs le ministre de la Jeunesse et des Sports lance une campagne d'information auprès des jeunes, souvent fragiles, facilement séduits par les discours fraternels et hermétiques des sectes. Il sera aidé par divers animateurs spécialement formés.

L'issue du procès contre l'Église de scientologie après le suicide de Patrice Vic sera des plus importantes car pour la première fois sera mis en lumière l'assujettissement mental, physique et financier qu'exercent les gourous sur les personnalités vulnérables.

281 mots

Synthèse 2

Le phénomène sectaire prend-il de l'importance dans la société française? La tragédie du Temple Solaire en 1995, soulevant surprise et indignation, a donné le point de départ à une série d'enquêtes suivies d'un rapport parlementaire. Il y aurait en France 172 groupes que l'on peut qualifier de sectes.

Quelles sont les définitions d'une secte? Certains témoignages aident à en cerner la spécificité. Qui dit sectes dit d'abord « gourou ». Un homme au pouvoir absolu, aux exigences surprenantes tant au point de vue financier (chaque membre lui reverse 10 % de son salaire) que sexuel (un gourou n'a aucun interdit pour être entouré de « vestales » ou de « prêtresses » qui constituent son harem). Le gourou « enseigne »? il promet le salut des âmes si l'on suit les règles de la secte: le régime végétarien et surtout la coupure avec le monde extérieur, facteur essentiel pour régner sur les esprits des adeptes mais qui n'empêche pas leur travail pour les activités lucratives de la secte.

Quel public est sensible à l'attrait des sectes? Souvent un public jeune, fragilisé affectivement par un désaccord ou une coupure avec les parents. Le recrutement s'effectuait, il y a quelques années, dans les milieux sociaux défavorisés mais il s'est étendu maintenant à toutes les couches sociales. Les croyances, puisées dans les sources ésotériques les plus diverses, témoignent cependant d'une réelle attente spirituelle, souvent renforcée par la solitude et le désarroi.

Le gouvernement entreprend une campagne de prévention contre les sectes. Il s'agit d'abord d'informer sur le phénomène, soit par la distribution d'une plaquette diffusée dans 1 300 points d'information, soit par la rencontre avec des animateurs spécialement formés.

Ne dramatisons tout de même pas l'ampleur du phénomène; il ne touche qu'une frange fragile de la société mais la vigilance s'impose pour la protection des jeunes et des isolés.

298 mots

Sommaire